

Jean-Marcel LÉARD

avec la collaboration de Sébastien MARENGO

Grammaire sémantique modulaire

Catégories lexicales, référence, prédication

Module II : la référence

Chapitre 4 : les marques complémentaires de référence

Août 2014

<http://www.usherbrooke.ca/catifq/recherche/projets/en-cours/grammaire-semantique-modulaire/>

© Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois (CATIFQ), 2014.

Tous droits réservés.

Dépôt légal et ISBN : en attente.

Table des matières

Chapitre 4. Les marques complémentaires de référence	5
1. Le domaine.....	5
1.1 Perspective générale	5
1.2 Délimitation du domaine	6
1.2.1 L'exclusion des adverbes.....	6
1.2.2 L'exclusion des arguments indirects.....	6
1.2.3 L'exclusion des compléments de phrase.....	6
1.3 Organisation interne du domaine	7
1.3.1 Circonstants, GP circonstants et subordonnées circonstancielles	7
1.3.2 Les spécifieurs de quantité.....	8
1.3.3 Les marqueurs d'ajustement référentiel.....	8
1.4 Évaluation du classement et plan	9
2. Les circonstants	10
2.1 Mots et groupes prépositionnels	10
2.2 Subordonnants	19
2.3 Proformes, expressions indéfinies et circonstants indéfinis.....	22
2.3.1 Les proformes et les expressions indéfinies	22
2.3.2 Les circonstants indéfinis	24
3. Les spécifieurs de quantité généraux.....	24
3.1 Les spécifieurs de quantité à valeur absolue.....	25
3.2 Les formes dépendantes ou relatives	28
3.2.1 La quantité comparative	28
3.2.2 La quantité consécutive	34
3.2.3 La quantité comparative face à une norme	35
3.3 Le cas de <i>bien</i> ₂ / <i>bien</i> ₃	37
3.4 Proformes, expressions indéfinies et quantité indéfinie.....	39
3.4.1 Les proformes et les expressions indéfinies	39
3.4.2 La quantité indéfinie.....	41
4. Les spécifieurs de quantité temporels	41
4.1 Les marqueurs temporels purs : nombre et durée.....	41
4.1.1 Les marqueurs de nombre (fréquence)	41
4.1.2 Les marqueurs de durée.....	44
4.2 Les marqueurs temporels cumulant repère et quantité.....	47
4.2.1 Les spécifieurs	47
4.2.2 Les subordonnants	49
4.2.3 Les groupes adjoints non phrastiques.....	51
5. Les marqueurs d'ajustement référentiel	54
5.1 Le domaine général.....	54
5.2 L'examen des types sémantiques	56

5.2.1	L'exception	56
5.2.2	La restriction.....	59
5.2.3	L'addition	64
5.2.4	La hiérarchie.....	66
5.2.5	La précision	68
5.2.6	L'approximation	70
5.2.7	La concordance fortuite.....	72
5.3	Bilan sur les marqueurs d'ajustement référentiel.....	74
6.	Conclusion	74

Chapitre 4

Les marques complémentaires de référence

1. LE DOMAINE

1.1 Perspective générale

De nombreux constituants n'ont pas encore été étudiés et leur intégration dans la grammaire représente un enjeu de taille. Pour que l'approche sémantique modulaire soit validée, ce chapitre doit d'abord les regrouper naturellement et aussi s'intégrer lui-même harmonieusement dans ce module. Un court regard rétrospectif et prospectif n'est donc pas inutile.

Les trois premiers chapitres de ce module consacré à la construction de la référence ont traité de faits bien distincts : le premier a abordé les marques associées au N dans le cadre du syntagme (SPÉC ou PRÉDÉT, N-spéc, N-référentiels et ADJ-référentiels) ; le second a traité des pronoms, qui ont un valeur référentielle faible car ils sont indéfinis ou exploitent un mécanisme particulier (anaphore, deixis, embrayage) ; le troisième a abordé les marques associées au V dans le cadre du mot ou du syntagme (flexifs, SPÉC ou auxiliaires, V-spéc, V-référentiels). Les marques associées au N et au V ont quatre propriétés : elles sont propres à chacune des deux catégories ; elles constituent un système relativement organisé ; elles sont attendues dans les fonctions de base du N et du V ; elles combinent les traits /QUANTITÉ/ et /REPÈRE/, surtout dans le domaine verbal.

Pour appartenir à ce module, les éléments négligés jusqu'ici doivent évidemment porter les traits /QUANTITÉ/ ou /REPÈRE/. Viennent vite à l'esprit les « adverbes » de quantité et les « adverbes » de temps et de lieu, qui repèrent et qui ont tous été écartés du domaine adverbial pour des raisons sémantiques et syntaxiques. D'une part, ils doivent être traités ensemble car ils sont plus facultatifs du point de vue grammatical que les marqueurs étudiés dans les chapitres précédents ; d'autre part, ils doivent être distingués car chacun couvre un champ propre dans les opérations de référence (/QUANTITÉ/ vs /REPÈRE/) et cela n'est pas le fruit du hasard. La syntaxe valide cette organisation sémantique : les SPÉC-de-quantité sont dépendants d'une catégorie lexicale, peu mobiles, peu détachables et peu clivables ; les circonstants sont peu intégrés, mobiles et faciles à cliver.

Pourtant le chapitre ne peut être organisé sur une base binaire : si les circonstants forment un bloc assez homogène, il en va autrement des marqueurs de quantité, qui sont scindés en trois (marqueurs généraux ; marqueurs propres au temps ; marqueurs d'ajustement référentiel (MAR)).

1.2 Délimitation du domaine

En plus de posséder les traits /QUANTITÉ, REPÈRE/, un marqueur complémentaire de référence (mot, GP) doit se distinguer d'éléments voisins comme les ADV (1.2.1), les GP qui sont des ARG indirects (1.2.2) et les compléments particuliers souvent dits compléments de P (1.2.3).

1.2.1 L'exclusion des adverbes

L'ADV se définit par son statut notionnel : c'est un prédicat² qui exprime la manière et a pour ARG1 une notion verbale dénotant un procès. Sans lien particulier avec les traits /QUANTITÉ, REPÈRE/, l'ADV est exclu de la zone référentielle (I-4). Il en résulte que les « adverbes » associés aux ADJ ou aux ADV sont presque tous des marqueurs complémentaires de référence à étudier ici.

1.2.2 L'exclusion des arguments indirects

Les circonstants sont parfois des mots mais ils sont concurrencés par des GP de forme *PRÉP (S)N*, identiques aux ARG dits compléments indirects (CI). Tous ces GP sont clivables mais sont différents : un circonstant situé dans le temps ou l'espace et n'est pas un participant au procès (un actant). Il n'en résulte pourtant pas que tout GP qui situe dans le temps ou l'espace est un circonstant car il faut aussi tenir compte de la relation entre le GP et la notion prédicat (lexème) :

- un ARG est exigé par une notion prédicat qui contraint le nombre, la nature et l'interprétation de ses ARG. Un GP qui repère mais est appelé par une notion prédicat est donc un ARG (1a, b) ; il est peu mobile et difficile à détacher (1c, d) ;
- un circonstant repère mais est facultatif, n'est pas exigé par la notion lexicale. Il influence peu l'interprétation de la notion prédicat ; il est mobile, facile à détacher en tête de P et peut s'ajouter à d'autres circonstants.

- (1)a Léa est entrée dans la maison. / Le cheval est sorti de l'enclos. / Cela s'est passé ici.
 (1)b Le cours a duré (pendant) tout ce temps. / Cela m'a pris deux heures. / Cela s'est passé hier.
 (1)c *Dans la maison, Léa est entrée. / *De l'enclos, le cheval est sorti. / *Ici, cela s'est passé.
 (1)d *(Pendant) tout ce temps, le cours a duré. / ?Deux heures, cela m'a pris. / *Hier, cela s'est passé.

Notes.

- Certains circonstants sont proches des ARG et ce point est examiné plus bas (2.1 > *Intersections*).
- Indépendamment de la notion prédicat, une marque référentielle du V (SPÉC, flexif) peut exiger un circonstant temporel. Ainsi, l'imparfait exige un repère, au contraire du présent et du futur, construits à partir du présent.
- Une notion spatio-temporelle pouvant être un ARG, le terme d'ARG est préférable à celui d'actant, qui suggère une participation au procès. Rappelons que des ADV (2a) et des SPÉC-de-quantité (2b) sont parfois des ARG.

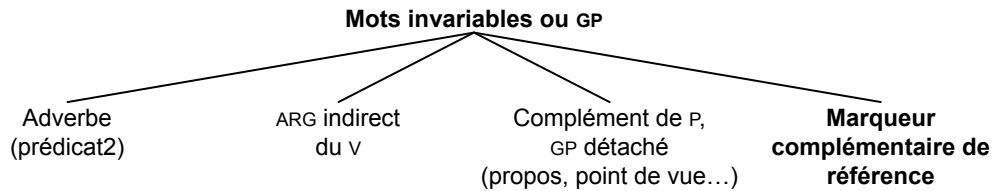
- (2)a Il {va / se comporte / se porte / est} bien.
 (2)b Cela a duré (pendant) longtemps. / Cela m'a pris deux heures.

1.2.3 L'exclusion des compléments de phrase

Le circonstant est caractérisé par deux faits généraux : il est facultatif et mobile, ce qui permet le détachement en tête de P. Ces traits valent pour d'autres constituants (GP, formes en *-ment*) et il est tentant de créer un ensemble dit *complément de P* pour les regrouper par opposition aux ARG. Cependant les éléments facultatifs, mobiles et détachables sont hétérogènes aussi bien en sémantique qu'en syntaxe et il vaut mieux constituer au moins deux ensembles :

- le circonstant donne des repères, peut être clivé, détaché en tête de P variées (impérative, interrogative, assertive), inséré sans pause dans la P ou dans un groupe (*son retour à midi*) ;
- le *complément de P* au sens strict limite la validité de la prédication sous l'angle du domaine et du point de vue (*moralement, selon moi, généralement*). Il refuse le clivage, est souvent

détaché même dans la P, est compatible avec l'interrogation mais difficile avec l'injonction. Ces compléments sont étudiés dans le module "prédication" (III-3). Ils sont proches mais aussi distincts d'autres éléments détachés, plus rares et souvent en *-ment*, qui font un commentaire dans le cadre de la prédication seconde (*Heureusement, Luc était là*).



Les marqueurs complémentaires de référence et les concurrents proches exclus

1.3 Organisation interne du domaine

Les marqueurs complémentaires de référence sont distingués sur une base sémantique :

- les circonstants, qui repèrent ;
- les SPÉC-de-quantité généraux, qui ont par définition un rôle quantifiant ou intensifiant ;
- les SPÉC-de-quantité temporels, qui ont un domaine propre (fréquence, durée) et sont parfois associés au repérage, ce qui explique que certains aient une distribution complexe ;
- les marqueurs d'ajustement référentiel (MAR), nouvelle catégorie qui correspond en bonne partie à des « adverbess » de degré (*à peine, aussi, environ...*).

1.3.1 Circonstants, GP circonstants et subordinées circonstancielles

Les circonstants, qui repèrent dans le temps ou dans l'espace, sont des mots simples (*ici, hier*) mais ils sont en concurrence avec des GP formés d'une PRÉP et d'un SN repère (*sur la table, à une heure*) et qui sont dits compléments circonstanciels ou GP circonstanciels. Comme pour les ADV, l'opposition morphologique mot / GP est sans grand intérêt. En effet, les circonstants et les GP circonstants ont le même comportement syntaxique : ils sont clivables et détachables en tête de P mais n'entrent pas dans le SV. Il faut aussi prendre en compte les groupes subordinants temporels (PRÉP *que-P*, SUBORD *P*) qui concurrencent les GP (ce sont les pronoms relatifs *où, d'où, dont* qui subordonnent dans la zone spatiale). La sémantique et la syntaxe de ces subordinées, les seules qui repèrent et peuvent être dites circonstancielles, exigent qu'elles soient traitées avec les GP circonstanciels : la distinction morphologique entre ces marqueurs est là aussi secondaire.

Note. La notion de « complément circonstanciel » est traditionnellement beaucoup plus large, ce qui a exigé une certaine organisation. Ce sont des traits sémantiques qui ont été retenus (temps, lieu, but, cause...), puis appliqués aux « subordinées circonstancielles » au sens large. Cela est cohérent mais si l'on pose que seuls les subordinants qui repèrent sont des circonstanciels, il faut prévoir un statut aux autres subordinants :

- ceux qui saturent un SPÉC-de-quantité indéfini sont comparatifs et consécutifs (1a, b). Ils sont traités dans ce chapitre avec les SPÉC-de-quantité ;
- ceux qui quantifient l'assertion de la principale (2) sont étudiés dans le module III ;
- ceux qui expriment des relations logiques forment un autre bloc, dit causatif, qui contient les subordinants de cause (parfois argumentatives), de conséquence non liée à la quantité, de but, de cause sans effet, souvent concessifs (3a-c). Certains causatifs justifient l'acte illocutoire et portent sur l'énonciation et non sur le fait (3d). Ils sont étudiés dans un autre module (III-4).

(1a) Léa est aussi grande que Luc. / Luc mange plus que Léa.

(1b) Léa a été si efficace qu'elle a été félicitée.

(2) Si tu restes, je pars. / Je pars, à condition que tu restes.

- (3)a Léa fait cela parce qu'il pleut. / {Puisque / Vu que} tu restes, je pars. ['x fait que y']
 (3)b Luc est parti, si bien que le travail avance peu. / Léa est restée pour que le travail avance.
 (3)c Bien que le travail ne soit pas fini, Léa est partie.
 (3)d Si tu as soif, il y a de la bière au frigo. / Au cas où il pleuvrait, prends un imper.

1.3.2 Les spécifieurs de quantité

Globalement, les SPÉC-de-quantité sont bien différents des circonstants : ce sont surtout des mots simples, alors que les circonstants ont aussi souvent la forme de GP ; ils quantifient alors que les circonstants repèrent ; fortement liés à un autre constituant, ils refusent en général le détachement et le clivage, acceptés par les circonstants. Il existe un type général et un type réservé au temps.

a) Les spécifieurs de quantité généraux

Beaucoup de SPÉC-de-quantité peuvent quantifier plusieurs catégories : le N (et il concurrence alors les PRÉDÉT, voir II-1) ; l'ADJ et le V ; l'ADV ou un autre SPÉC-de-quantité et le cumul se fait dans un ordre précis (1a, b). Certains doivent être saturés par un autre constituant (GP, P subordonnée) car ils ont une valeur relative (*aussi, plus...*) et ils sont étudiés à part.

- (1)a Léa est très rapide. / Léa parle très discrètement.
 (1)b Léa est trop peu discrète. / Léa est beaucoup trop loin.

b) Les spécifieurs de quantité temporels

Divers éléments sont propres au domaine temporel et quantifient sous l'angle du nombre : fréquence (*parfois, souvent, toujours*) ou durée (*longtemps*). Ce sont bien des SPÉC-de-quantité et non des « adverbess » de temps car leur comportement est proche de celui des SPÉC-de-quantité généraux. De tels marqueurs existent dans le domaine spatial (*partout*) mais sont rares.

Certains SPÉC-de-quantité temporels ont une distribution étonnante qui pourrait invalider la classification sémantique fondée sur la syntaxe : comme les circonstants, ils sont clivables et détachables (1a) ; comme les SPÉC-de-quantité, ils se placent dans le SV (1b). Mais ces marqueurs cumulent les traits /REPÈRE/ et /QUANTITÉ/ et sont à la fois des circonstants et des SPÉC-de-quantité : ils dénotent la durée entre le procès repère et le procès repéré (*aussitôt*). Plusieurs entrent dans des groupes subordonnants ou adjoints (2a-c).

- (1)a C'est aussitôt qu'il a réagi. / Aussitôt, il a réagi. [*comportement de circonstant*]
 (1)b Il a aussitôt réagi. [*comportement de SPÉC*]
 (2)a Léa est aussitôt partie.
 (2)b {Aussitôt / Une fois} que le travail a été fini, Léa est partie.
 (2)c {Aussitôt / Une fois} le travail fini, Léa est partie.

1.3.3 Les marqueurs d'ajustement référentiel

Les marqueurs d'ajustement référentiel (MAR) sont surtout des mots simples, dits eux aussi « adverbess » par abus. En sémantique, ils précisent ou ajustent la valeur référentielle, ce qui met généralement en cause la quantité mais aussi un présupposé, ce qui tend à leur donner un rôle argumentatif. Ils sont classés en sept types sur une base sémantique (exception, restriction, addition, hiérarchie, précision, approximation, concordance fortuite). En syntaxe, ils sont différents des SPÉC-de-quantité :

- mobiles dans leur groupe, ils représentent une strate superposée aux autres constituants (1a) ;
- beaucoup ont un double fonctionnement et peuvent être intégrés à la P ou détachés en fin de P avec leur groupe (1b) ;

- ils portent sur des catégories variées et inattendues (SPÉC, SN, V, PRÉP) (1c).
 - (1)a Ils sont {environ vingt / vingt environ}. / Ils sont {seulement deux / deux seulement}.
 - (1)b Ils sont seulement dix. Ils ne sont pas nombreux, seulement dix.
 - (1)c Ils sont à peine vingt. / C’est à peine un humain. / Léa aussi viendra. / Luc est juste devant Léa.

1.4 Évaluation du classement et plan

La tradition grammaticale oppose généralement les ADV et les compléments circonstanciels sur une base morphologique : l’ADV serait un mot et le complément circonstanciel un GP. Elle classe ensuite les ADV et les compléments circonstanciels en types sémantiques divers. Devant les incohérences et contradictions, plusieurs grammaires récentes ont regroupé les compléments circonstanciels et les ADV dans un vaste ensemble d’éléments facultatifs opposés aux ARG, liés à un prédicat notionnel (nécessité, sélection). Mais le résultat est troublant : certaines associent les circonstants et les ADV sous l’étiquette d’ADV, d’autres sous celle de circonstant. Un regroupement plus large est parfois proposé, qui associe le circonstant, l’ADV et tous les compléments ayant le trait /+FACULTATIF, +DÉTACHABLE/ sous l’étiquette de « complément de P ». Cet amalgame a un prix : les différences syntaxiques, liées à des traits sémantiques, sont négligées ou des étiquettes étonnantes surgissent pour établir un classement minimal (adverbe circonstant, pronom adverbial...).

Nous avons pris une autre voie : ADV et GP adverbiaux sont traités dans le module notionnel ; circonstants et marqueurs de quantité sont abordés dans ce module référentiel mais ce n’est pourtant pas un plan binaire. Le domaine de la quantité doit en effet être scindé : si les circonstants de temps et de lieu sont traités ensemble, les marqueurs de quantité temporelle sont distingués des marqueurs généraux et nous créons la nouvelle classe des marqueurs d’ajustement référentiel. Il reste finalement quatre classes sémantiques de marqueurs, globalement validées (ou exigées) par la syntaxe :

- les circonstants (mots simples, GP, subordinants circonstanciels de temps), qui repèrent ;
- les marqueurs de quantité généraux, souvent des SPÉC-de-quantité, compatibles avec plusieurs catégories (V, ADJ, ADV, SPÉC). Ils sont séparés en deux grands ensembles : les SPÉC absolus (*très*) ou relatifs qui appellent un autre élément (*aussi, trop*) ;
- les SPÉC-de-quantité temporels, qui dénotent la fréquence (*souvent*), la durée ou la durée par rapport à un repère (*aussitôt*). Certains combinent les propriétés des SPÉC et des circonstants ;
- les marqueurs d’ajustement référentiel.

Marqueurs de référence			
Les circonstants (2.)	Les spécifieurs de quantité généraux (3.)	Les spécifieurs de quantité temporels (4.)	Les marqueurs d’ajustement (5.)
<ul style="list-style-type: none"> – Mots et GP à valeur spatio-temporelle (2.1) – SUB circonstanciels de temps (2.2) – Proformes, expressions et formes indéfinies (2.3) 	Les marqueurs généraux : <ul style="list-style-type: none"> – absolus (3.1) – relatifs (SUB comparatifs, consécutifs) (3.2) – <i>bien</i>₂ (3.3) – proformes, expressions et formes indéfinies (3.4) 	Les marqueurs temporels : <ul style="list-style-type: none"> – de quantité purs (4.1) : nombre (4.1.1) et durée (4.1.2) – cumulant repère et durée (4.2) : mots (4.2.1), subordinants (4.2.2), groupes adjoints (4.2.3) 	Le domaine (5.1) Les types (5.2) : <ul style="list-style-type: none"> – exception (5.2.1) – restriction (5.2.2) – addition (5.2.3) – hiérarchie (5.2.4) – précision (5.2.5) – approximation (5.2.6) – concordance fortuite (5.2.7)

2. LES CIRCONSTANTS

L'étude des circonstants se fait en trois étapes : mots, GP à valeur spatiale ou temporelle (2.1) ; subordinants, tous temporels (2.2) ; proformes, expressions indéfinies contenant ces proformes et circonstants indéfinis (2.3).

2.1 Mots et groupes prépositionnels

Morphologie et spécifieurs

Les circonstants se manifestent sous trois formes et peuvent être :

- des mots, souvent dits « adverbes » à tort. Certains, surtout embrayeurs ou déictiques, incluent simplement une PRÉP dans leur représentation (1a) ; d'autres sont d'anciens GP figés (1b) ou des GP incomplets contenant seulement la PRÉP, le SN étant récupéré en contexte (1c, d) ;
- des GP qui combinent une PRÉP et un repère temporel ou spatial (2a). Ces GP peuvent être complexes et contenir un groupe figé équivalent à une PRÉP (2b) mais souvent la première PRÉP introduit un N-référentiel qui localise une partie d'une entité ou d'un procès (2c) ;
- des SN ou des GN réservés à certains repérages temporels (3a) ou spatiaux (3b).

(1)a Léa prépare ses repas {ici / là}. ['dans ce lieu']

(1)b Léa part aujourd'hui. / Léa part demain.

(1)c Le livre est {dessus / dessous / devant / derrière}. ['derrière l'objet dont il est question']

(1)d Léa est partie {avant / après}. ['après cela / après Luc']

(2)a Léa est arrivée {à midi / à trois heures}. / Le chat dort dans son panier.

(2)b Luc est en face de Léa. [*Variante* : Luc est face à Léa.] / Luc est en avant de Léa.

(2)b Les rochers sont couverts de mousse sur (le bord) la plage. / Il a pris sa décision au (début du) tournage.

(3)a Luc est venu {ce / le / un} matin. / Léa vient manger {ce / le} soir. / Je pars {ce / le} midi.

(3)b {Rue / Impasse / Boulevard} Saint-Martin, une épicerie a été cambriolée.

Les PRÉP à valeur comparative (*avant*, *après*) sont gradables au moyen de certains SPÉC (4a, b).

(4)a Il est parti peu après trois heures. / Il est parti bien avant trois heures.

(4)b Léa a appelé {aussitôt / dès / immédiatement / peu} avant son départ. / Léa a appelé {aussitôt / *dès / immédiatement / peu} après son départ.

Distribution et compatibilités

Le circonstant accepte de nombreuses positions et peut être :

- intégré à la P et généralement placé en fin de P, après les ARG (1a) ;
- juxtaposé à d'autres circonstants ou coordonné avec eux dans un ordre libre (1b). Cependant, l'indication du jour doit parfois précéder le moment de la journée (1c) ;
- détaché en tête de P avec une pause ou en fin de P après *et cela*, tout comme les ADV (1d, e) ;
- clivé par *c'est* (1e) ;
- placé après *pas* ou plus généralement après un SPÉC-de-quantité rattaché au V (1f) ;
- utilisé seul en réponse à *Où P ? / Quand P ?* (1g).

(1)a Luc a pris son repas {à trois heures / hier}. / Luc a parlé de Léa {à cette réunion / hier}.

(1)b Léa a pris son repas hier à midi (et) avant Luc. / Luc a mangé {hier à midi / à midi hier}. / Léa est partie {la veille au petit matin / au petit matin la veille}.

(1)c Léa est partie {hier midi / hier soir / *soir hier}. / Léa partira {demain matin / le lendemain matin / *matin demain}. / {La veille au soir / *Au soir la veille}, Léa avait pris un gros repas.

(1)d Hier, Luc a pris un bon repas. / Hier, à deux heures, Luc a pris un bon repas. / Ici, il fait bon. / Luc a pris un bon repas hier, et cela à trois heures.

(1)e C'est {hier / à une heure} que Luc a pris un bon repas.

- (1)f Léa ne mange pas aujourd'hui. / Léa mange {peu / souvent / peu souvent} aujourd'hui.
 (1)g A –Où fait-il ses devoirs? B –À la maison. / A –Quand fait-il ses devoirs? B –À six heures.

Il est cependant soumis à des contraintes et ne peut :

- entrer dans le SV sans pause ou avec pause (2a-c). Quelques mots circonstants de temps qui dénotent aussi une idée de quantité temporelle (*alors, aussitôt*) font exception (2d) (4.2.1) ;
- se placer sans pause ou avec pause entre le V et le CD ou le CI (3a). Cette position n'est pourtant pas totalement exclue (3b) et deux exceptions sont à noter : si le circonstant dénote lui-même un repère concomitant au moment de parole ou que le CD ou le CI ont une certaine longueur, il peut précéder le CD ou le CI sans pause (3d, e) ;
- être coordonné avec les arguments du V (4) ;
- précéder *pas* ou généralement un SPÉC-de-quantité, l'inverse étant possible (5) ;
- répondre à *Est-ce que P ?* sans être accompagné de *oui / non / si* (6a, b).

- (2)a *Luc est hier parti. / *Luc a {ici / hier} regardé la télé.
 (2)b *?Léa a, {dans son lit / là-bas}, lu plusieurs pages du livre hier.
 (2)c Léa a, {?ce jour-là / *hier}, décidé que c'était assez.
 (2)d Luc a {alors / aussitôt} repris le travail.
 (3)a *Luc a regardé {ici / hier} la télé.
 (3)b *Léa a croisé, {ici / ce jour-là / à une heure / hier}, Luc. / *Léa a parlé, {ici / ce jour-là / à une heure}, à Luc.
 (3)c ?Luc reprend {demain / à midi} son travail.
 (3)d Luc mange {actuellement / en ce moment} son dessert.
 (3)e Luc {a repris hier / reprend demain} son travail pénible et fastidieux. / Luc a posé ici le colis qu'il a livré.
 (4) *Luc a parlé à Léa et à trois heures.
 (5) *Luc ne voulait hier pas. / *Luc mange aujourd'hui peu.
 (6)a A –Est-ce que tu pars ? B –*Chez moi. / Oui, chez moi.
 (6)b A –Est-ce que tu pars ? B –?À trois heures. / Oui, à trois heures.

Détaché ou intégré, le circonstant est compatible avec une P déclarative (7a), interrogative (7b) ou un énoncé impératif (7c). Dans ce dernier cas, le repère doit bien sûr concerner le futur mais aussi être précis (7d). Il peut souvent être précédé ou suivi d'un marqueur d'ajustement référentiel (8).

- (7)a Hier, Léa est arrivée à l'heure. / Léa vient demain.
 (7)b Hier, est-ce que Léa est arrivée à l'heure ? / Est-ce que Léa vient demain ?
 (7)c À trois heures, cesse de travailler. / Viens {demain / *hier}.
 (7)d {?Un jour / À midi}, ferme la porte.
 (8) Il a pris son repas {exactement à trois heures / à trois heures exactement}.

Le circonstant peut aussi entrer dans un groupe nominal ou adjectival. Il peut suivre directement le SN ou l'ADJ dont il dépend (9a, b) mais sa position est plus variable si le SN ou l'ADJ ont des arguments : il les précède ou les suit sans pause ou les précède entre deux pauses (10a-c). Un prédicat interne précède nécessairement le circonstant (10d, e).

- (9)a Un petit clou dans le mur serait suffisant.
 (9)b Heureux ce jour-là, Luc rayonnait.
 (10)a {Fier ce jour-là de ses résultats / Fier de ses résultats ce jour-là}, Luc a vite déchanté.
 (10)b Fier, ce jour-là, des résultats qu'il avait obtenus, Luc a vite déchanté.
 (10)c {Le départ hier à trois heures / Le départ, hier à trois heures,} de Luc pour Moscou a tout changé.
 (10)d Le départ précipité de Luc pour Moscou hier à trois heures a changé nos projets.
 (10)e Le départ précipité, hier à trois heures, de Luc pour Moscou a changé nos projets.

Complémentation

Par définition, le circonstant n'appartient pas à la structure argumentale d'une notion prédicat. Si ce dernier exige une localisation dans sa représentation, le complément est un ARG (1a, b) et l'analyse vaut sans doute pour les mots ou GP introduits par le V *être* au sens de 'se trouver', lexie sans doute à distinguer du V-copule (1c).

- (1)a *Cela {s'est déroulé / s'est passé / a eu lieu}. [*valeur non existentielle*] / *Le livre se trouve.
 (1)b Cela {s'est déroulé / s'est passé / a eu lieu} à l'étage. / Cela {s'est déroulé / s'est passé / a eu lieu} à midi.
 (1)c Le livre {est / se trouve} dans le tiroir. / Luc {était / se trouvait} là.

Dans un GP circonstant, la PRÉP représente un prédicat à deux ARG. Une paraphrase verbale ou adjectivale dans laquelle la relation fait l'objet de la prédication fait ressortir ce statut de relateur (2a, b). À l'inverse, une PRÉP qui introduit un ARG indirect marque simplement la fonction.

- (2)a Luc a lu le livre avant {l'heure prévue / Léa}. ['lecture PRÉCÉDER heure prévue']
 (2)b Les enfants ont pris leur repas dans la cuisine. ['repas SE DÉROULER cuisine']

Sémantique

Le circonstant fixe par définition les repères ou coordonnées de temps et de lieu, qui sont de trois types : repérage objectif ; repérage établi à partir de la situation d'énonciation (embrayeurs, déictiques, anaphoriques) ; repérage relatif (comparatif), établi à partir d'autres repères ou entre la partie et le tout, ce qui permet un décrochage. Il localise surtout la relation entre un procès et un lieu (1a), entre un procès et un moment (1b) ou entre deux procès dans le temps (1c).

- (1)a Dans cette école, les enfants font de la musique.
 (1)b L'an passé, les enfants ont fait de la musique.
 (1)c Luc est parti {à / avant} mon arrivée. / Luc est parti {quand / après que} je suis arrivé.

La forme est parfois corrélée à un certain type et en particulier les mots circonstants réfèrent souvent sur la base de l'anaphore (*alors*), de la deixis (*ici*) ou de l'embrayage (*hier*).

Quelques PRÉP (en particulier *à, de, sur, dans / en*) forment un noyau, un système abstrait qui vaut à la fois pour le temps et l'espace. Elles sont très polysémiques et la valeur précise varie selon le domaine et le contexte. La description esquissée ici est fondée sur le domaine (temps, espace) puis sur le type de repérage dans chaque domaine.

Circonstants de temps. Le repérage dans le temps est très varié :

- les repères objectifs procurent une datation qui s'appuie sur l'organisation conventionnelle du temps dans le calendrier (jour de la semaine et du mois, mois, année, ère) (**Liste 1**). La PRÉP est absente si le jour du mois est précisé mais présente si la datation est englobante (*en mars, au quaternaire*) ou cible un moment parmi d'autres (*au premier mars*) ;
- les repères établis à partir de la situation d'énonciation (embrayage) concernent le moment strict de l'énonciation, un autre moment établi à partir de lui. Dans ce dernier cas, le repère détaché peut concerner un cycle naturel (jour, saison, année), un cycle conventionnel (heure, semaine, mois, siècle) ou un repère établi en mesurant sa distance avec le présent (*il y a SN-de-durée*) (**Liste 2**). Dans ce type, les mots circonstants sont fréquents (*là* = 'à cet endroit' ; *hier* = 'durant le jour qui précède celui-ci'...) ainsi que les groupes sans PRÉP (*ce matin, cette fois*) ou des N sans PRÉDÉT (*à midi*) ;

- les repères peuvent être détachés de la situation d'énonciation et établis à partir d'un autre repère (**Liste 3**). Ceux qui sont situés à l'intérieur d'un cycle peuvent être itératifs (**Liste 4**) ou indéfinis (**Liste 5**).

Liste 1 : datations objectives

Le 2 mai, le 2 mai 1980, lundi le 2 mai, le lundi 2 mai
 En mai 1980, en 1980
 Au {premier / deux} mars ; au 18^e siècle, au quaternaire

Liste 2 : repères établis à partir de la situation d'énonciation

Maintenant, là₂ [*associé à un mouvement déictique*]
 Actuellement, désormais, dorénavant, à l'avenir ; à partir de maintenant
 Pour {le moment / l'instant}, dans le moment
 Aujourd'hui, demain, hier ; après-demain, avant-hier
 À midi, à trois heures
 Ce matin, ce midi, ce soir
 Cette semaine, cette année, *ce mois ; cette semaine-ci, cette année-ci, ce mois-ci
 Lundi, mardi ; ce lundi, ce mardi
 En janvier, en février, *ce février(-ci)
 Au printemps, à l'automne ; ce printemps(-ci)
 L'année {dernière / prochaine}, au siècle dernier
 Cette fois, cette fois-ci
 Il y a SN-de-durée, dans SN-de-durée

Liste 3 : repères établis à partir d'un autre repère (emplois décrochés)

À ce moment-là, à cet instant, sur le coup
 Cette semaine-là, ce mois-là, cette année-là
 Ce matin-là, ce midi-là, cet après-midi-là, ce soir-là, au matin
 Ce jour-là, cette semaine-là, ce mois-là, cette année-là
 Le 2 (de ce mois-là), ce 2 avril (dont il a été question)
 L'année {avant / après}, l'année {précédente / suivante}, le jour {avant / suivant}
 La veille, l'avant-veille ; le lendemain, le surlendemain
 Cette fois-là, là₃ [*à ce moment-là, anaphore, concomitance avec un autre procès*], une autre fois₁ [*non quantitatif : 'à un moment différent'*]

Liste 4 : emplois itératifs

Le lundi, le mardi
 En janvier, en février
 Au printemps, à l'automne ; le printemps, l'automne
 La veille, l'avant-veille ; le lendemain, le surlendemain
 Le matin, le midi, l'après-midi
 Le soir, le jour ; le jour suivant

Liste 5 : repères indéfinis

Un jour, une fois₂ [*'un jour imprécis'*], un matin, un midi, un après-midi, un soir
 *Un minuit, ?une semaine, ?un mois, une année
 Un lundi, un mardi
 À un moment donné, à un certain moment

D'autres repérages, comparatifs, établissent une relation entre deux procès ou bornes de procès ou entre un procès et une datation (**Liste 6**). Le GP est parfois complexe et peut être figé (*en cours de N, dans le courant de SN*) mais la première PRÉP introduit souvent un N-référentiel (**II-1** pour cette notion) qui repère en localisant une partie de procès (*au début de SN*). Ces derniers GP établissent à la fois un repérage objectif mais aussi relatif d'une partie par rapport à un tout.

Liste 6 : repérages relatifs, comparatifs

À mon arrivée, à son départ [*concomitance*]
 {Après / avant} mon départ, {après / avant} le 3 janvier [*SN facultatif*]
 Au même moment, à un autre moment, à ce moment-là
 Antérieurement, auparavant, ultérieurement, simultanément, initialement
 {Depuis₁ / durant₁ / pendant₁} SN-de-procès / {Depuis₁ / durant₁ / pendant₁} ce temps (anaphorique)

En cours de N, dans le courant de SN, dans le cours de SN
 {Au début / au milieu / à la fin} de SN [*le premier GP contient un N-référentiel ; de SN est facultatif*]

Notes.

- Quelques marqueurs apparemment voisins sont pourtant à distinguer : *pendant₁* et *durant₁* indiquent que deux procès ont les mêmes bornes mais seul *pendant₁* a un correspondant subordonnant et le SN peut résulter de la réduction d'une subordonnée (1a, b) ; *depuis₁* fixe la borne d'ouverture du procès de façon objective (*midi...*) ou par rapport à une borne d'un autre procès (ouverture, fermeture) et le procès repéré remplit l'intervalle (1c).
 - Malgré le SN-de-durée, *il y a SN-de-durée* (Liste 2) est un circonstant qui accepte le détachement et le clivage par *c'est* si la P est présupposée (2a-c). Il établit un repère passé en mesurant sa distance avec le présent mais le procès repéré ne remplit pas l'intervalle. Il diffère de *il y a SN-de-durée que-P*, qui marque la durée (4.1.2).
 - Plusieurs SN ou GP sont souvent associés à des ADJ-référentiels (*lundi prochain, un beau matin ; en plein milieu de / au tout début de...*).
 - La distinction entre *là₂* (embrayeur) et *là₃* (anaphore) à valeur temporelle est assez claire (3a, b).
- (1a) Pendant₁ {son sommeil / le repas / que Luc dormait / ce temps}, j'ai réfléchi.
 (1b) Durant₁ {son sommeil / le repas / *que Luc dormait / ce temps}, j'ai réfléchi.
 (1c) Depuis₁ {midi / hier / son traitement / que Luc dort / que Luc dort a dormi / ce temps}, tout va mieux.
- (2a) Léa est venue ici il y a {deux ans / longtemps / peu / un moment}.
 (2b) Il y a deux ans, Léa est venue ici. / Il y a deux ans, est-ce que Léa est venue ici ?
 (2c) C'est il y a deux ans que Léa est venue.
- (3a) A – Quand pars-tu? B – Là₂, dans deux secondes.
 (3b) Il a reçu une lettre recommandée. Là₃, il s'est décidé à payer.

Circonstants de lieu. Les circonstants de lieu ne peuvent être cycliques mais, en contrepartie, ils repèrent sur plusieurs axes : /HORIZONTAL, VERTICAL/ ; orientation par rapport à un individu (*gauche, droite ; devant, derrière*) ; orientation de la terre (*nord, sud*). Ils sont de quatre types :

- ils repèrent de façon objective (Liste 1) ;
- ils repèrent par rapport à la situation d'énonciation, sont déictiques ou embrayeurs et se présentent souvent sous forme de mots (Liste 2). Ils peuvent fixer un repère en donnant une mesure par rapport à la situation d'énonciation (*à SN-de-mesure*) ;
- ils font un décrochage par rapport à la situation d'énonciation, repèrent par rapport à un autre repère (*ailleurs*) mais peuvent aussi être anaphoriques et indiquer l'identité (*là*) (Liste 3). Ils le font parfois en donnant une mesure par rapport à un autre repère et se présentent surtout sous forme de GP qui peuvent être incomplets car le SN repère peut être absent s'il est récupéré en contexte et que la PRÉP est autonome ;
- ils repèrent une partie d'entité par rapport au tout (*bord, fond*) et le GP est alors complexe (Liste 4). Le premier GP peut être une PRÉP complexe figée mais il est souvent décomposable et contient un N-référentiel (II-2 pour cette notion) qui garde son sens de base. Le GP complexe établit alors à la fois un repérage objectif mais aussi relatif d'une partie par rapport à un tout.

Liste 1 : repères objectifs

À Lyon, en Asie, au Pôle Nord
 Dans la rue, sur le toit
 {À / dans / en / sur} SN
 {Dedans / derrière / dessus / devant} SN [*SN facultatif*]

Liste 2 : repères établis à partir de la situation d'énonciation

Ici, là₁, là-bas₁, à cet endroit-ci, à cet endroit-là, là-bas [*déictique*]
 Ailleurs₁ [*embrayeur* : 'ailleurs qu'ici'], loin, au loin₁, plus loin₁
 Dehors, dedans ; à l'intérieur, à l'extérieur [*embrayeur* : 'en dehors du lieu où nous sommes']
 Devant, derrière, à gauche, à droite
 Au nord, au sud
 À SN-de-mesure [*embrayeur* : à deux mètres d'ici]

Liste 3 : repères établis à partir d'un autre repère (emplois décrochés)

Là₂, à cet endroit₂, à cet endroit-là, là-bas, au même endroit
 Ailleurs₂ ['ailleurs qu'à cet endroit-là'], au loin₂, plus loin₂
 À SN-de-mesure (du SN) [*emploi décroché* : à deux mètres du repère]
 Au {nord / sud} de SN [de SN *facultatif*]
 {Loin / près / tout près} de SN [de SN *facultatif*]
 À {gauche / droite} de SN [de SN *facultatif*]
 {Au-dessus / au dessous / en arrière / en face / à côté} de SN [de SN *facultatif*]

Liste 4 : repères objectifs et relatifs internes à une entité

{À l'intérieur / à l'extérieur / au milieu / sur le côté / au fond / dans le fond} de SN [de SN *facultatif*]
 {En bas / en haut} de SN [de SN *facultatif*]
 {En dedans / en dehors} de SN [de SN *facultatif*]

Note. L'axe du repérage peut dépendre de la nature de l'entité (1a, b).

- (1)a Au fond du trou, il y a du sable. [*axe verticale*] / Au fond de la cour, il y a un tas de sable. [*axe horizontale*]
 (1)b Mets-le devant l'arbre. ['par rapport à moi'] / Mets-le devant la maison. ['par rapport à la maison']

La place et le statut informatif du circonstant. Le circonstant accepte deux positions qui changent son statut informatif et ces faits sont réexaminés dans le module "prédication" (III-2-4.5.2 pour le détachement lié au domaine ; III-3-3.3 pour le détachement lié au propos) :

- détaché en tête de P, le circonstant produit un repère qui oppose deux univers, limite un domaine par opposition et restreint la vérité de la P à certaines situations (1a). Cela explique pourquoi les marqueurs qui mettent un terme à une situation et ouvrent une nouvelle perspective (*maintenant, actuellement, pour {le moment / l'instant}, dans le moment ; antérieurement, auparavant, ultérieurement, simultanément, initialement ; à l'avenir, à partir de maintenant, désormais, dorénavant*) sont souvent détachés, y compris devant une P-inter (1b-d) ;

- (1)a À l'école, les enfants sont actifs. / Le soir, je lis le journal. / Hier, je suis sorti. / Sur le coup, j'ai pas compris. / Au premier mars, Léa était encore là.
 (1)b À partir de maintenant, il n'aura plus de pardon. / À partir de maintenant, est-ce que je pourrai partir ?
 (1)c Désormais, tu peux y aller. / Désormais, est-ce que je peux y aller ?
 (1)d Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? / ?Et tout à l'heure, qu'est-ce qu'on fait ?

- en réponse, le circonstant détaché confirme que le domaine établi dans la question est retenu et activé comme propos (2a, b). Dans ce contexte, il peut être paraphrasé par *En ce qui concerne* (2c) et parfois placé en fin de P sans pause mais avec un changement de tonalité (2d) ;

- (2)a A –Qu'as-tu fait de beau ? B –Hier, je me suis reposé.
 (2)b A –Es-tu sorti hier ? B –(Non,) hier, je me suis reposé.
 (2)c A –Et hier ? B –En ce qui concerne hier, je peux dire que ça s'est bien passé.
 (2)d A –Es-tu sorti hier ? B –Non, je me suis reposé hier. / *Non, je me suis reposé, hier.

- placé en fin de P, sans pause ou détaché après *et ce(la)*, le circonstant est rhématique. N'étant pas exigé par la structure argumentale du V, il apporte une information nouvelle et est spontanément clivé (3a). C'est parfois le seul élément rhématique de la P mais quand il ne constitue

pas la seule partie rhématique et entre dans une séquence de parties rhématiques, *et ce* est acceptable (3b) ; si la partie rhématique est peu importante, *et ce* est difficile (3c). Un circonstant qui dépend d'un N ne peut être détaché même après *et ce* car il est présupposé (3d).

- (3a) Léa a mangé à la gare du Nord. / C'est à la gare du Nord que Léa a mangé.
- (3b) Léa a rangé ses papiers, et ce à son arrivée. / Il prend un café le midi, et ce devant la télé.
- (3c) ?Luc {est parti / a mangé}, et ce à midi.
- (3d) *Le retour de Luc, et cela à midi, m'a surpris.

Contraintes sur le clivage. Plusieurs circonstants pourtant faciles à détacher annoncent une P informative, ce qui exclut le clivage, qui marque que la partie non clivée est présupposée. C'est le cas de *actuellement*, *pour {le moment / l'instant}*, *dans le moment* ; *antérieurement*, *auparavant*, *ultérieurement*, *simultanément*, *initialement*, *à l'avenir*, *désormais*, *dorénavant* (1a, b). Un marqueur proche comme *à partir de maintenant*, qui annonce le début d'une modification qui peut être prévue, accepte le clivage (1c). Dans le domaine spatial, *au loin*, parfois embrayeur, et qui dénote la quantité, annonce aussi un élément nouveau et refuse le clivage car le reste de la P apporte une information. Pour la même raison, il refuse le détachement devant une P-inter (2a, b).

- (1a) C'est {*actuellement que Léa parle / *initialement que Léa a parlé / ?simultanément que Léa a parlé}.
- (1b) *C'est {à l'avenir / désormais / dorénavant} que Léa va partir.
- (1c) C'est à partir de maintenant que tu dois être attentif.
- (2a) Au loin, on aperçoit les cheminées. [*embrayeur ou repère décroché*]
- (2b) *C'est au loin que l'orage {grondait / gronde}. / *Au loin, est-ce que l'orage gronde ? / *Au loin, arrête.

Obligatoire

Le circonstant n'est pas un ARG appelé par la notion verbale et est donc facultatif. Cependant, les marques temporelles du V (flexion, SPÉC) peuvent exiger des repères temporels (1a, b). Si la notion spatio-temporelle est requise par la notion verbale, elle appartient à sa structure argumentale et perd ses propriétés de base (mobilité, présence facultative) (2a, b).

- (1a) Après, il s'est endormi. [*aoristique*] / ≠ Il s'est endormi. [*présent accompli*]
- (1b) Pendant l'incident, je regardais. / ?*Je regardais.
- (2a) Cela {a eu lieu / s'est déroulé / s'est passé} hier. / *Cela s'est déroulé.
- (2b) Cela {a eu lieu / s'est déroulé / s'est passé} ici. / *Cela s'est déroulé.

Cas particuliers

Placé entre deux pauses, le circonstant peut précéder une complétive (1a) et même l'ARG d'un V de perception (1b, c). Deux plans sont alors en cause : celui de la principale et celui la subordonnée ; celui de la perception et celui de la situation. Le statut particulier des V de perception est confirmé par la position de l'ADJ, accepté lui aussi entre deux pauses (1d), et par le fait qu'ils autorisent un repérage indiquant le lieu de la perception (2).

- (1a) Léa a décidé, ce jour-là, que c'était assez. / *Léa a décidé que, ce jour-là, c'était assez.
- (1b) Léa a vu, ce jour-là, {le vrai visage de Luc / que Luc avait raison}.
- (1c) Il a aperçu, {dans la pièce / à son arrivée dans la pièce}, un bureau ancien.
- (1d) Il a aperçu, cachée sous la chaise, la boucle qu'il avait perdu la veille.
- (2) De cette fenêtre, on aperçoit la muraille.

Deux repères peuvent être associés pour préciser un intervalle temporel et spatial (3).

- (3) {De deux heures à trois heures / De Rennes à Paris}, il a écrit le rapport.

Tests transformationnels et paraphrases

Les circonstants de lieu (*là / à cet endroit...*) ont un correspondant non autonome, le « pronom adverbial » *y*, qui est en réalité un pro-GP. Il est anaphorique s'il a un antécédent hors de la P (1a) et cataphorique s'il représente le GP détaché en fin de P (1b, c). Même s'il est difficile de fixer le statut de certains compléments de lieu (**Intersections**), *y* représente surtout un ARG indirect (1d, e). *En* représente seulement des ARG indirects (1f).

- (1)a Il a acheté un chalet et il y fait souvent du sport.
- (1)b Un jour, il y achètera une maison, dans ce pays. / *Dans ce pays, il y achètera une maison un jour.
- (1)c On y joue avec nos amis, dans ce jardin. / Luc y va souvent, dans ces bois.
- (1)d Léa n'est pas entrée dans la boulangerie et elle regrette de ne pas y être entrée. [c]
- (1)e On fabrique du pain au levain dans cette boulangerie mais on y fait aussi du pain ordinaire. [circonstant ?]
- (1)f Léa est allée au haut de la tour mais elle en est revenue rapidement. [c]

Plusieurs PRÉP dites à tort « adverbes » se présentent seules dans un GP circonstant incomplet suite à l'absence du SN attendu (2a). Avec les PRÉP temporelles (*avant, après ; depuis₁*), le SN peut résulter de la nominalisation du V d'une subordonnée (2b).

- (2)a Derrière (cette zone), la forêt était moins dense.
- (2)b Luc est arrivé {avant / avant son ami / avant l'arrivée de son ami / avant que son ami n'arrive}.

Note. Un circonstant qui porte sur un prédicat nominalisé garde sa forme (3a), ce qui contraste avec le comportement des ADV adjectivés (3b).

- (3)a Luc est revenu hier. ⇒ Le retour de Luc hier a réjoui tout le monde.
- (3)b Luc est revenu rapidement. ⇒ Le retour rapide de Luc a réjoui tout le monde.

Intersections

Circonstants et autres catégories. Quelques marqueurs temporels ont une syntaxe particulière :

- *tard, tôt, en retard, en avance, à l'heure* ne sont pas des circonstants car ils refusent le clivage et le détachement. Ce mais des marqueurs évaluatifs proches de *bien* ou des SPÉC-de-quantité (**4.2.1 > Cas particuliers**) ;
- plusieurs marqueurs (*autrefois, jadis, naguère, dans le temps ; à l'instant, bientôt, tout à l'heure, aussitôt...*) combinent les traits /REPÈRE/ et /QUANTITÉ/ et ont des propriétés syntaxiques des SPÉC-de-quantité : beaucoup entrent dans le SV mais refusent le clivage (**4.2.1**) ;
- *d'abord, enfin, ensuite, finalement₁, pour {commencer / finir}* et *premierement* précisent l'ordonnance des événements (1a), qui peuvent concerner les propos abordés (1b), et combinent la valeur de circonstant et de MD de structuration. Ils peuvent aussi signaler une séquence d'arguments menant à une même conclusion et sont alors plus proches des MD de structuration (1c). *Finalement₂* est plus clairement un MD de structuration qui concurrence indique que la réalité est contraire à ce qui était annoncé et c (1d) ;
- certains mots circonstants ont parfois le statut de SN (2a, b) ;
- plusieurs circonstants temporels introduits par *à* sont utilisés seuls comme marqueurs discursifs pour clôturer un échange en fixant une date future (3).

- (1)a Léa a d'abord consulté Luc. Ensuite, elle a pris seule sa décision.
- (1)b D'abord, je traiterai du climat, puis du relief et {finalement₁ / ensuite / enfin} de la géographie physique.
- (1)c Le pays est peu attrayant. D'abord, le climat est aride, ensuite il est entièrement plat.
- (1)d Le ciel était menaçant mais {finalement₂ / en fin de compte} il n'a pas plu.
- (2)a {*Aujourd'hui / Demain / Lundi} est un autre jour. / {*Aujourd'hui / Demain / *Ce soir} réserve une surprise.
- (2)b Personne n'a jamais vu demain. / Je pense à hier.
- (3) Bon. À {demain / trois heures / midi / lundi}.

Dans le domaine spatial, les intersections sont plus rares mais elles existent :

– les PRÉP *loin* / *près* sont voisines des ADJ *éloigné* / *proche* et *de SN* peut être absent (4a). Elles sont gradables car elles repèrent en mesurant (4b), détachables et clivables, sauf si le SN est absent (4c). Le groupe comparatif *plus loin*, qui repère et quantifie, est étudié plus bas (4.2.1 > **Cas particuliers**) ;

– les circonstants de lieu ont rarement le statut de SN et n'ont cette propriété que s'ils sont ARG indirects (5a, b). Dans cette fonction, certaines PRÉP sont cumulables, ce qui exige des conditions précises : la première PRÉP dénote le mouvement, la seconde une position dans une relation partie-tout, ce qui exige une PRÉP qui alterne avec un N-référentiel (5c).

(4a) Luc est {loin / près / proche}.

(4b) Luc est très {loin / près / proche} de moi.

(4c) {Loin de nous / *Loin}, il se repose. / C'est {loin de nous / *loin} qu'il a pris sa décision.

(5a) *Ici est un autre lieu. / *Là-bas est encore mieux.

(5b) Il faut passer par ici. [Ici = 'ce lieu' et non 'dans ce lieu']

(5c) Luc est passé par {devant / dessus} la maison. / Luc est passé par le {devant / dessus} de la maison.

Circonstants et arguments indirects. Les traits /FACULTATIF, MOBILE/, utilisés pour distinguer les circonstants et les ARG indirects, doivent être évalués car les résultats ne sont pas toujours clairs. Certains GP spatiaux sont facultatifs (1a, b) et pourtant n'ont pas la mobilité attendue car ils sont difficilement détachés en tête de P (2a-c). Ils n'ont donc que certaines propriétés des circonstants, sont plus ou moins inscrits dans la représentation verbale et se rapprochent des ARG, en quoi ils sont voisins des GP d'instrument (3a-c). Leur détachement est soumis à des contraintes discursives, comme l'opposition entre domaines (4a-c). La pronominalisation par *y* ne permet pas non plus de distinguer les ARG et les circonstants, pas plus que le remplacement par *où* / *quand* interrogatifs, qui valent pour les ARG indirects et les circonstants. L'introduction du circonstant comme ajout en fin de P au moyen *et* {*ce* / *cela* / *il l'a fait*} n'est guère plus éclairante : si les ARG obligatoires du V sont interdits sous forme d'ajout, toute information facultative (circonstant, ARG facultatif) peut être présentée comme un ajout (5a-c).

(1a) Luc a embarqué Léa (dans son auto). / Luc a embarqué Léa (jusqu'à la gare). / Léa range ses papiers (dans ce classeur).

(1b) Léa marche (sur le trottoir). / Luc a dormi (dans un lit neuf). / J'ai pris mon repas (dans le salon).

(2a) *{Dans son auto / Jusqu'à la gare}, Luc a embarqué Léa.

(2b) ?*Dans ce classeur, Léa range ses papiers. / Léa range ses papiers et cela dans le classeur.

(2c) *Sur le trottoir, Luc marche. / *Dans un lit neuf, Luc a dormi. / *Dans le salon, j'ai pris mon repas.

(3a) Il scrute le document (à la loupe). / ??À la loupe, il scrute le document.

(3b) Je suis allé à Marseille (en train). / *En train, je suis allé à Marseille.

(3c) Il a payé son achat en euros (et) par chèque. / *Par chèque (et) en euros, il a payé son achat.

(4a) Luc a parlé de ses difficultés à Léa, mais à sa famille il n'a parlé que de ses succès.

(4b) A –Tu ranges tous ces papiers au même endroit? B –Non, dans le classeur, je mets les papiers importants et dans le tiroir ce qui est secondaire.

(4c) Dans mon lit, je dors bien mais dans celui-là, je n'arrive pas.

(5a) *Luc a parlé et cela à Léa.

(5b) Luc a embarqué Léa (et cela dans son auto). / Luc a embarqué Léa (et cela jusqu'à la gare). / Léa range ses papiers (et cela dans ce classeur).

(5c) Léa court et cela sur le trottoir. / Luc a dormi et cela dans mon lit. / J'ai bu un verre et cela dans le salon.

En outre, la même notion peut avoir le statut d'ARG intégré ou d'ARG périphérique avec le même V dès qu'une autre information importante liée au V est présente : ainsi, l'instrument est souvent

un ARG (6a, b) mais il peut perdre son statut, devenir facultatif et être plus facile à détacher (6c, d).

- (6)a Il a fixé le tableau avec un clou.
- (6)b Il a fixé le tableau {au mur avec un clou / ?avec un clou au mur}.
- (6)c ?Avec un clou, il a fixé le tableau.
- (6)d Avec un clou, il a fixé le tableau au mur.

Les GP temporels sont généralement moins liés à la notion verbale et plus mobiles (7a, b). De plus, la successivité inhérente au temps favorise l'opposition entre moments et la position en tête de P typique des circonstants (7c). En somme, c'est le GP de temps qui est le prototype du circonstant.

- (7)a A –Qu'as-tu mis dans le jardin ? B –?Dans le jardin, j'ai planté mes légumes.
- (7)b A –Qu'as-tu fait hier ? B –Hier, je suis allé à la plage.
- (7)c A –As-tu bien déjeuné ? B –Pas vraiment. À midi, j'ai pris un potage ; à une heure, j'ai pris un dessert.

2.2 Subordonnants

Cette section traite des subordonnants circonstanciels qui n'expriment que le repérage. D'autres (*aussitôt que...*) expriment aussi la quantité et sont étudiés plus bas (4.2.2).

Morphologie et spécifieurs

Plusieurs conjonctions ou groupes peuvent introduire une subordonnée circonstancielle :

- {après / avant / depuis₁ / pendant₁} que, qui contiennent une PRÉP ;
- lorsque, alors₁ que (≠ alors₂ que, oppositif) ;
- comme, quand, qui possèdent l'indice /k/ à l'initiale ;
- au moment où et à l'instant où, GP circonstants suivis d'un relatif.

Après / avant peuvent être précédés de SPÉC-de-quantité (1a) et de marqueurs d'immédiateté (1b) (4.2.1).

- (1)a Léa est partie {peu / bien₂ / immédiatement / longtemps} avant que Luc n'arrive.
- (1)b Léa est partie {dès / aussitôt} avant que Luc n'arrive.

Distribution et compatibilités

Les formes verbales associées aux subordonnants circonstanciels sont variées :

- après que est suivi d'une forme composée (1a) mais la valeur répétitive permet la forme simple (1b). Même si l'emploi est critiqué, il est souvent suivi du subjonctif ;
- avant que est suivi du subjonctif de forme simple ou composée (1c) ;
- pendant₁ que est suivi d'une forme simple (sauf le passé simple) ou du passé composé (1d) ;
- depuis₁ que est suivi du présent, de l'imparfait ou du passé composé (1e) ;
- quand et lorsque acceptent les formes simples et composées (2a) ;
- comme et alors₁ que sont suivis de l'imparfait (2b) ;
- au moment où et à l'instant où sont surtout suivis d'une forme simple (3a).

- (1)a Après qu'il aura mangé, il partira. / Après qu'il est parti, il a regretté.
- (1)b Après qu'il {mange / a mangé}, il part. [*répétitif*]
- (1)c Avant qu'il ne {parte / soit parti}, il faudra tout lui dire.
- (1)d Pendant₁ qu'il mange, je me repose. / Pendant₁ qu'il a mangé, je me suis reposé.
- (1)e Depuis₁ que Léa {part tôt / est partie}, je m'ennuie.

- (2a) {Quand / Lorsqu'} il {partira / sera parti}, je me reposerai. / {Quand / Lorsque} je partais à midi, il allait se reposer. [*surtout répétitif*]
 (2b) {Comme / Alors qu'} il commençait à pleuvoir, il sortait du cinéma.
 (3) Au moment où j'arrivais, il partait. [*singulatif ou répétitif*] / Il {est parti / partait} au moment où j'arrivais.

Comme les circonstants, les subordinées circonstancielles acceptent en général deux positions : elles sont antéposées et le détachement s'impose ; elles sont postposées sans pause ou avec pause, parfois après *et cela* (4a). Elles sont souvent compatibles avec le clivage (4b) et avec l'interrogation dans les deux positions mais le détachement en fin de P est alors exclu (4c, d). Elles sont souvent compatibles avec l'impératif même si elles sont détachées en fin de P (4e).

- (4a) Pendant_i qu'il dort, je lis. / Je lis pendant qu'il dort. / Je lis, (et cela) pendant qu'il dort.
 (4b) C'est pendant_i qu'il dort que je lis. / C'est {quand / ?lorsque} je partais que Léa est arrivée.
 (4c) Pendant_i qu'il dort, est-ce que tu lis ? / Est-ce que tu lis pendant_i qu'il dort ?
 (4d) *Est-ce que tu lis, (et cela) pendant_i qu'il dort ?
 (4e) Lis pendant qu'il dort. / Lis, pendant qu'il dort.

Quelques distributions et contraintes étonnent : *alors₁ que / comme* associés à l'imparfait suivent un autre repère (5a) et seul *alors₁ que* peut être postposé mais sans pause (5b). *Quand / lorsque* les concurrencent dans le cadre de la subordination inverse : la subordinée est postposée avec pause et contient un v à l'imparfait (5c). Le clivage et l'interrogation sont refusés dans ces emplois (5d, e).

- (5a) Hier midi, {alors₁ que / comme} je lisais, un cri m'a tout à coup interrompu.
 (5b) Hier midi, un cri m'a tout à coup interrompu {alors₁ que / *comme} je lisais tranquillement.
 (5c) Hier midi, je lisais tranquillement, {quand / lorsque} un cri m'a tout à coup interrompu.
 (5d) *Hier midi, c'est {alors₁ que / comme} je lisais qu'un cri m'a tout à coup interrompu.
 (5e) *Hier midi, {alors₁ que / comme} tu lisais, est-ce qu'un cri t'a tout à coup interrompu ?

Quelques marqueurs d'ajustement référentiel peuvent précéder les subordinants (6a, b).

- (6a) Léa est partie {à peine / *exactement₂ / juste / *précisément₂} avant que Luc n'arrive.
 (6b) Léa est partie {*à peine / exactement₂ / juste / précisément₂} comme Luc arrivait.

Ces subordinants, l'exception de *comme* et *alors₁ que*, peuvent aussi entrer dans des groupes nominaux ou adjectivaux (7a, b).

- (7a) Le départ de Luc après que Léa l'a critiqué n'a pas surpris.
 (7b) Énergique avant qu'il n'apprenne la nouvelle, Luc est ensuite devenu nonchalant.

Sémantique

Le subordinant circonstanciel établit entre un lien entre le procès entier dénoté par le v de la subordinée circonstancielle ou l'une de ses bornes et celui de la principale. La subordinée sert de repère et est généralement présupposée. La relation, de nature comparative, se fait sur la base de l'identité (1a, b) ou de la différence (1c, d). Un circonstant objectif ne peut être ajouté que s'il est détaché (2a, b). La valeur peut être habituelle si le tiroir verbal le permet (2c).

- (1a) Au moment où [Luc partira]_{pp}, Léa ira se reposer. / Quand [il est parti]_{pp}, je suis entré.
 (1b) Pendant_i que [tu dormiras]_{pp}, Léa surveillera. / Léa surveillera pendant que [tu dormiras]_{pp}.
 (1c) Avant que [Luc ne parte]_{pp}, Léa avait choisi. / Léa avait choisi avant que [Luc ne parte]_{pp}.
 (1d) Après qu'[il a mangé]_{pp}, il s'est reposé. / Il s'est reposé après qu'[il a mangé]_{pp}.
 (2a) Il est parti après que je suis parti : à midi. / Après que je suis parti, à midi, il est parti.
 (2b) ?*Il est parti après que je suis parti à midi.
 (2c) Il part avant que je ne sois réveillé.

Les deux distributions acceptables ne sont pas équivalentes :

- si la subordonnée est détachée en tête de la P, elle seule est présupposée et le procès de la principale est nouveau (3a, b) ;
- si la subordonnée est placée sans pause après le V, la principale peut aussi être connue. Seule la situation relative des deux procès est alors nouvelle et la P répond implicitement ou explicitement à une question sur le repère (4a, b). Ce type répond aux exigences du clivage : il précise une relation inconnue entre deux événements dont l'existence est présupposée (4c).

(3)a Avant que [je ne sorte]_{pp}, il est entré. / Alors que [j'entraîs]_{pp}, il sortait.

(3)b Après que [je suis entré]_{pp}, il est sorti. / Je suis entré et, après que [je suis entré]_{pp}, il est sorti.

(4)a Il est parti {après que je suis arrivé / quand je suis arrivé}. [Réponse à Quand est-il parti ?]

(4)b Je partirai quand tu partiras. [Réponse à Quand partiras-tu ?]

(4)c C'est avant que je ne parle qu'il est entré.

Dans le domaine du repérage temporel, l'identité correspond à la concomitance, qui peut porter le trait /FORTUIT/, lequel exclut le trait /PRÉSUPPOSÉ/ mais aussi la durée. La concomitance est exprimée par *pendant₁ que*, *depuis₁ que*, *quand*, *lorsque*, *alors₁ que* et par *comme*, porteur général du trait /IDENTITÉ/, qui entre ainsi dans le système des subordinants circonstanciels :

- *alors₁ que* et *comme* portent en eux le trait /FORTUIT/. La principale contient souvent un V-d'événement (V ponctuel) nouveau, inattendu et qui est à l'imparfait ou au passé composé ; la subordonnée contient un V-d'événement ou un V-d'activité (sans bornes inhérentes) à l'imparfait, lequel sert de cadre au procès de la principale (5a, b). Détachée en tête de P, la subordonnée dénote un procès nouveau (5a, b) ; placée sans pause après la principale, la subordonnée peut dénoter un procès connu (5c). Le trait /FORTUIT/ explique le refus du clivage, de l'interrogation et des valeurs habituelles ou de l'identité des procès (5d) ;
- *quand* et *lorsque* ne portent le trait /FORTUIT/ que dans une distribution particulière (subordination inverse). En effet, c'est la principale qui fixe le cadre d'un nouveau procès : antéposée et contenant un V à l'imparfait, elle est interrompue dans son déroulement par le procès de la subordonnée, qui contient un V au passé composé (6a). Les deux procès sont nouveaux et singulatifs, ce qui exclut le clivage, l'interrogation, la valeur générique (habitualité) ;
- *pendant₁ que* et *depuis₁ que* ne portent pas le trait /FORTUIT/. *Pendant₁ que* indique l'identité des bornes (ouverture, fermeture) pour deux procès et donc une certaine durée commune (7a). *Depuis₁ que* produit un repère passé (une borne du procès de la subordonnée, une date objective) et le procès de la principale est en cours depuis ce repère (7b).

(5)a Hier, {alors que / comme} j'arrivais au restaurant, Léa en sortait. [*singulatif*]

(5)b Hier, {alors que / comme} je lisais, Luc est entré.

(5)c Léa est entrée dans le cinéma {alors que / comme} Luc en sortait. [*rare*]

(5)d *Je partirai {alors que / comme} tu partiras. / ?*Il partait comme je partais.

(6) Hier je lisais, {quand / lorsque}, tout à coup, Luc est entré.

(7)a Luc a marché {pendant₁ que Léa jouait au tennis / ≠pendant₂ deux heures}.

(7)b Luc se repose {depuis₁ que Léa dort / depuis₁ (qu'il est) midi / ≠depuis₂ une demi-heure}.

Tests transformationnels et paraphrases

Plusieurs subordinants circonstanciels complexes contenant une PRÉP acceptent la transformation de la P en V-inf ou en SN, ces derniers étant effaçables en raison de la présupposition. La PRÉP (*avant*, *après*, *depuis₁*, *pendant₁*) est souvent dite « adverbe » lors de l'absence du SN mais c'est bien une PRÉP dont l'ARG est que-P, parfois nominalisé ou effacé (1). Les marqueurs de

concomitance (*comme, lorsque, quand, alors₁ que*) n'ont pas de lien avec les PRÉP et refusent la nominalisation de la P. De ce fait, *comme* temporel se distingue des autres emplois, qui n'exigent pas d'être saturés par une P contenant un V fléchi (2a, b).

- (1) Il part après que Luc arrive. ⇒ Il part {après l'arrivée de Luc / après Luc / après}.
- (2a) Il partait comme j'arrivais. / Il est arrivé comme je partais.
- (2b) Luc mangera comme Léa. ['Luc mangera {*au même moment / de la même façon} que Léa']

Intersections

OÙ autonome est limité à l'espace mais le pronom relatif *où* reprend aussi une notion lexicale dénotant le temps. Il alterne parfois avec *que* (1a), ce qui modifie généralement le sens (1b). En outre, certaines notions temporelles sont incompatibles avec *où* et *que* (1c).

- (1a) Il est entré {au moment / à l'instant} où il devait. / Il est entré au moment qu'il devait.
- (1b) Cela s'est passé au moment {où il parlait / ≠qu'il disait}. [circonstant / cb]
- (1c) {Au début que / *Au début où / *À la fin que / *À la fin où} je vivais seul, j'étais craintif.

Cas particulier

Dans le domaine spatial, le groupe indéfini subordonnant *ailleurs que* est isolé (1).

- (1) Il mange ailleurs que (c'était) prévu.

2.3 Proformes, expressions indéfinies et circonstants indéfinis

Les circonstants ont des proformes, présentes dans des expressions indéfinies, et des formes indéfinies et cette section ne traite que de ces emplois. Notons que *comme*, marqueur général de l'identité, n'exprime pas l'indéfinition dans le domaine temporel mais l'identité fortuite (1a) et que *quand* est aussi un subordonnant non indéfini (1b). Ces emplois sont abordés en 2.2.

- (1a) *Je partirai comme tu partiras.
- (1b) Quand j'aurai fini, je partirai .

2.3.1 Les proformes et les expressions indéfinies

Morphologie

Les formes les plus indéfinies du repérage ou proformes sont *quand* (temps) et *OÙ* (espace).

Distribution

Ces proformes ont deux emplois de base :

- elles s'utilisent dans l'interrogation directe et peuvent se placer en tête de P (1a) ;
- elles introduisent deux types de P subordonnées. Les unes dépendent du sémantisme verbal de la principale (1b) ; les autres indiquent l'identité de temps ou de lieu de deux prédicats verbaux (1c). Dans ce dernier cas, *où* accepte un antécédent et devient un pronom relatif non autonome qui vaut pour le temps et l'espace (2a) ; *quand* refuse un antécédent (2b).

- (1a) Quand a-t-il répondu ? / Tu pars quand ? / Où fais-tu ta lecture ?
- (1b) {Je demande / J'ignore / Je sais} quand il part. / {Je demande / J'ignore / Je sais} où il est.
- (1c) Je mangerai {quand / où} tu mangeras. / J'irai où je serai tranquille.
- (2a) Je mangerai {là / à l'endroit} où tu mangeras. / Je mangerai au moment où tu mangeras.
- (2b) *Je mangerai au moment quand tu mangeras.

Ces proformes entrent dans les expressions indéfinies *n'importe {où / quand}*, dont la distribution n'est pas équivalente : *n'importe où* peut précéder *où P* et *ailleurs* (mais non *de ADJ*) pour caractériser le lieu et concurrence *n'importe quel lieu* (3a, b) ; *n'importe quand* refuse toute caractérisation et *n'importe quel moment* s'impose (3c, d).

- (3)a Je suis prêt à t'aider n'importe où {où tu voudras / ailleurs}.
- (3)b Je suis prêt à t'aider dans n'importe quel lieu {où tu voudras / tranquille / autre}.
- (3)c *Je suis prêt à t'aider n'importe quand quand tu voudras.
- (3)d Je suis prêt à t'aider à n'importe quel moment {où tu voudras / tranquille / autre / différent}.

Complémentation

Dans l'interrogation directe, les proformes saturent simplement la place du circonstant et du CI. Ailleurs, elles ont en plus un rôle de subordonnant, lié à leur statut d'indéfini : elles introduisent une P argument du V ; elles mettent en intersection un repère indéfini de temps ou de lieu commun à deux P, ce qui permet la subordination, tout comme dans les relatives indéfinies.

Les fonctions des expressions indéfinies diffèrent un peu : *n'importe où* ne peut être que circonstant et *n'importe quel lieu* le remplace (1a-c) ; *n'importe quand* peut être circonstant ou CD et *n'importe quel moment* le remplace (2a-c). Ces expressions peuvent suivre une PRÉP (3a, b).

- (1)a *N'importe où est bon. / *Tu choisiras n'importe où. [CD]
- (1)b N'importe quel lieu est bon. / Tu choisiras n'importe quel lieu. [CD]
- (1)c Tu choisiras {n'importe où / dans n'importe quel lieu}. [circ.]
- (2)a *N'importe quand est bon. / Tu choisiras n'importe quand. [CD]
- (2)b N'importe quel moment est bon. / Tu choisiras n'importe quel moment. [CD]
- (2)c Tu choisiras {n'importe quand / à n'importe quel moment}. [circ.]
- (3)a Il prend du vin **de** n'importe où. / Il passe **par** n'importe où pour cela.
- (3)b Il est prêt à continuer **jusqu'à** n'importe quand pour y arriver.

Sémantique

Ces proformes du circonstant expriment le trait /REPÈRE/ tout en laissant indéfini. Cela leur permet de jouer trois rôles : l'interrogation directe (1a) ; la subordination là où le circonstant est évoqué de façon indéfinie (interrogative indirecte quand le V introducteur est *demander* ; mesure du savoir avec *ignorer*, *savoir* et l'étiquette « interrogation indirecte » est abusive) (1c). Ce repère étant indéfini, il ne peut être précisé que par un circonstant détaché (2a, b).

- (1)a Quand a-t-il répondu ? / Tu pars quand ? / Où as-tu lu cela ?
- (1)b {Je demande / J'ignore / Je sais} quand il part. / {Je demande / J'ignore / Je sais} où il est.
- (1)c Je mangerai {quand / où} tu mangeras.
- (2)a Luc arrivera quand Léa partira : à trois heures. / *Luc arrivera quand Léa partira à trois heures.
- (2)b Il a mangé où il avait mangé la veille : au restaurant Chez Magali.

N'importe {où / quand} dénotent un lieu ou un moment indifférent (3). *Peu importe {où / quand}* évoquent un parcours parmi les circonstants et en annulent les effets sur la véracité de la P (4a). Ils concurrencent *quel que soit le {moment / lieu} où* (4b).

- (3) Luc écoute la musique n'importe où et n'importe quand.
- (4)a Peu importe {où / quand} elle agit, Léa réussit.
- (4)b Quel que soit le {lieu / moment} où elle agit, Léa réussit.

Tests transformationnels et paraphrases

Dans l'interrogation, directe ou indirecte (au sens large), le reste de la P peut être récupéré en contexte (1a). Les formes sont en effet autonomes mais *ça* tend à les renforcer.

- (1) Je sais {QUAND / OÙ}. / QUAND (ça) ? / OÙ (ça) ?

2.3.2 Les circonstants indéfinis

Il existe des expressions indéfinies à valeur de circonstant correspondant à *quelque chose* pour exprimer l'existence positive d'un lieu et d'un moment :

- le circonstant indéfini de lieu (ou le CI locatif) est *quelque part* (1a, b), qui peut être caractérisé par une relative ou un autre circonstant mais non par *de ADJ* (1c). Pour les autres fonctions, *un {endroit / lieu} quelconque* s'impose (1d, e) ;
- le circonstant temporel est de forme à *ADJ-référentiel moment* (2a). Étonnamment, le PRÉDÉT *quelque* est refusé (2b). *Temps / instant* expriment la durée indéfinie (4.1.2).

- (1a) J'ai pris mon repas quelque {part / *lieu}.
- (1b) J'irai quelque part. / Il est pourtant bien quelque {part / *lieu}. [ci]
- (1c) Je mangerai quelque part {où ce sera tranquille / *de tranquille / ?d'autre / dans la région}.
- (1d) *Quelque part doit bien contenir ce trésor. / *J'ai visité quelque part.
- (1e) Un {lieu / endroit} quelconque doit bien abriter ce trésor. / J'ai visité un lieu quelconque.
- (2a) Léa prendra son repas à un {moment donné / certain moment / moment quelconque}.
- (2b) *Léa prendra son repas à quelque moment.

Intersections

'*Quelque part*'₂, détaché, module la prédication (1).

- (1) Quelque part, je sais que ma chance viendra un jour. ['de façon diffuse, quelque part en moi']

3. LES SPÉCIFIERS DE QUANTITÉ GÉNÉRAUX

Comme leur nom l'indique, les SPÉC-de-quantité construisent la référence sur le plan de la quantité, ce qui inclut l'intensité et le degré. Bien qu'ils doivent être saturés, ils ne sont pas dits prédicats car le terme est réservé aux catégories lexicales (et à certaines PRÉP). Beaucoup de ces SPÉC sont compatibles avec toutes les catégories lexicales (V, ADJ, ADV, N) et se quantifient eux-mêmes (SPÉC de SPÉC). Fortement liés à un constituant, ils sont insérés dans la P sans pause, refusent le clivage et répondent difficilement à *Est-ce que P ?*. Ils sont séparés en quatre types :

- les quantifieurs à valeur absolue, qui dénotent par eux-mêmes la quantité d'un élément (3.1) ;
- les quantifieurs relationnels, qui exigent un autre élément (comparande pour les comparatifs, mesure des effets pour les consécutives). Cet élément est une subordonnée, parfois réduite ou simplement récupérée à partir du contexte (*trop*, *assez*₁) (3.2) ;
- *bien*₂, qui constitue un marqueur particulier (3.3) ;
- proformes, utilisées dans les expressions indéfinies, et formes indéfinies de la quantité (3.4).

Note. Le domaine temporel possède ses propres marques, étudiées à part (4.). La notion de quantité y est différente (fréquence, durée) et plusieurs marqueurs temporels cumulent l'idée de quantité et de repère.

3.1 Les spécifieurs de quantité à valeur absolue

Morphologie

Les SPÉC-de-quantité sont souvent des mots simples et invariables (1a) et la forme en *-ment* est fréquente (1b). Il existe cependant une forme *toute* pour le féminin (1c) et des GP plus ou moins figés et souvent réservés à des ADJ (1d). *Si* et *tant* sont abordés en 3.2.2 et *bien*₂ en 3.3.

- (1)a Luc est {très peureux / peu motivé}.
- (1)b Luc est resté {drôlement / énormément} surpris.
- (1)c Léa est restée toute surprise.
- (1)d Luc est {bête à mourir / malade à crever / fort en diable}.

Distribution et compatibilités

Les GP (*à la folie...*) sont toujours postposés mais les SPÉC-de-quantité simples ont des positions variables qui dépendent surtout du trait /±AUTONOME/, lui-même lié à la catégorie quantifiée :

- les SPÉC-de-quantité qui quantifient le N entrent dans un groupe de forme *SPÉC de (S)N* et ils ont été étudiés (II-1-1.3.3). Rappelons qu'ils entrent parfois dans le SV (1a). La forme non autonome *très* est exclue avec le N (1b) ;
- les SPÉC-de-quantité qui quantifient ou intensifient l'ADJ, l'ADV ou un autre SPÉC-de-quantité précèdent directement l'élément qu'ils quantifient (2a). Seules les quelques formes en *-ment* se placent aussi derrière l'ADJ mais elles délimitent un domaine et relèvent du module III (2b). *Beaucoup*, forme autonome, est interdit avec ces catégories mais le participe passé peut faire exception (2c) ;
- les SPÉC-de-quantité qui quantifient le V se placent après le V simple ou le SV (3a) mais aussi à l'intérieur du SV (3b). La forme non autonome *très* est exclue avec le V simple mais acceptable avec certains participes passés (3c).

- (1)a {Beaucoup / Peu} d'amis restent fidèles. / Luc a {vu peu / ?peu vu} d'amis. / Luc a trop mangé de pizza.
- (1)b *J'ai très de travail. [*Cependant* : J'avais très faim]
- (2)a Il est très grand. / Il est peu bavard sur le sujet. / Il parle très {abondamment / peu}.
- (2)b Il est physiquement malade. / Il est malade physiquement.
- (2)c *Il est beaucoup riche. / ?Il est beaucoup irrité. / Il a été beaucoup irrité par la situation.
- (3)a Il mange beaucoup. / Il a mangé beaucoup.
- (3)b Il a beaucoup mangé.
- (3)c *Je mange très. / *J'ai très mangé. / J'ai très apprécié.

Beaucoup / *un peu* peuvent précéder *trop* (4a) ; *trop* peut précéder *abondamment* / *peu* (4b). Tous les SPÉC-de-quantité peuvent suivre *pas* (4c) mais refusent le clivage et le détachement même s'il sont autonomes (5a, b). Presque tous sont compatibles avec l'interrogation mais leur valeur peut amener des contraintes et ce point est traité en sémantique. Les formes autonomes répondent seules à *Combien P ?* ou à une P-inter et sont parfois précédées de *oui* / *non* (6a-c).

- (4)a Il appuie {beaucoup / un peu} trop fortement sur le bouton.
- (4)b Il parle trop {abondamment / peu}.
- (4)c Il ne mange pas beaucoup. / Il n'est pas très bavard.
- (5)a *C'est {beaucoup / peu} que je travaille là.
- (5)b *{Beaucoup / Peu}, je travaille là.
- (6)a A –Combien dors-tu ? B –Beaucoup. / Peu. / Trop.
- (6)b A –Est-il efficace ? B –Beaucoup. / Peu. / Trop. / ?Très.
- (6)c A –Est-ce qu'il fume ? B –(Oui,) beaucoup. / (Oui,) énormément. / Peu. / (Non,) très peu.

Complémentation

Ces SPÉC-de-quantité sont dépendants d'une autre notion mais ne sont pas considérés comme des prédicats.

Sémantique

Plusieurs aspects sont à considérer pour l'étude des SPÉC-de-quantité absolus :

- l'interprétation peut être intensive (haut degré, parfois proche de la totalité) ou quantitative (nombre, fréquence ou durée) ;
- la valeur de nombreux SPÉC varie avec la notion quantifiée : *peu* / *beaucoup* sont intensifs (1a) ou quantifient les entités (1b), les procès ou la durée (1c, d) ;
- certains types de quantification sont acceptables avec des notions non gradables (2a, b).

- (1)a Luc aime {beaucoup / peu} le sport. / Avec un peu de douceur, on y arrive. / Luc est peu sensible.
- (1)b Luc a beaucoup d'amis. / Luc a peu de concurrents. / ?Luc a {beaucoup / peu} rencontré d'amis.
- (1)c Luc voyage beaucoup. [*fréquence*]
- (1)d Luc {lit / travaille} beaucoup. / Luc a beaucoup travaillé. / Il a {peu / beaucoup} lu hier. [*durée*]
- (2)a La porte est {*très / complètement} fermée.
- (2)b C'est {carrément / complètement / ?entièrement / parfaitement / totalement / tout à fait} ridicule.

Les SPÉC-de-quantité absolus sont de trois types : petite quantité ; grande quantité ; partie ou totalité. Le plan est fondé sur ces types.

La petite quantité. La petite quantité ou le faible degré contient trois marqueurs centraux :

- *peu* a une orientation négative et réduit la quantité ou l'intensité attendue ('moins que prévu'). Cela explique ses contraintes : il peut diminuer la quantité jusqu'à zéro mais non l'augmenter (3a) ; implicitement comparatif, il peut mesurer la distance entre l'attente et la réalité (3b) ; il est incompatible avec certaines notions (3c), avec l'interrogation (3d) et souvent avec la négation (3e). Il est proche de *médiocrement* et de *pas* {très / beaucoup} ;

- (3)a Léa est peu satisfaite et même pas du tout. / *Léa est peu satisfaite et même beaucoup.
- (3)b Léa s'y intéresse {assez / fort / si / tellement / très / trop} peu. [*trop peu* = 'pas assez']
- (3)c Léa est peu {*bête / intelligente}. / Léa a répondu peu {intelligemment / ?rapidement}.
- (3)d *Est-il peu satisfait? / *As-tu peu d'amis?
- (3)e Léa n'est pas peu {satisfaite / *riche}. / Il n'est pas peu fier. / Ce n'est pas peu dire.

- *un peu* a une orientation positive (4a). Cela explique qu'il soit compatible avec l'addition mais incompatible avec le degré zéro même s'il peut être réduit au moyen de (*tout*) *petit* (4b). Il est incompatible avec les ADJ à orientation positive (4c), difficile avec l'interrogation (4d) et avec *pas* (4e), rare avec les ADV sauf au sens de 'un peu trop' (4f). Il a des synonymes recherchés ou familiers : *un brin*, *un tantinet*, *un rien* et est un antonyme de *très* / *beaucoup* ;

- (4)a Il est un peu triste et même {beaucoup / pas mal / *pas du tout}.
- (4)b Il est un (tout) petit peu nonchalant.
- (4)c Il est un peu {bête / fou / méchant / *intelligent / ?soigneux}.
- (4)d Est-il un peu {?méchant / soigneux} ?
- (4)e *Il n'est pas un peu doux. ⇒ Il est très doux.
- (4)f Il a répondu un peu {?méchamment / ?négligemment / rapidement}.

Note. Les PRÉDÉT *peu* et {*un* / *le*} *peu de* (s)*N* (II-1-3.4.1) ont des propriétés plus marquées : *un peu de N* est centré sur la notion lexicale, incompatible avec les N-nombrables et en distribution complémentaire avec *quelques N*, dont il est le synonyme ; *le peu (de N)*, présupposé, est réservé au N et compatible avec les N-nombrables ; *peu de N*, centré sur la quantification de la notion, apparaît comme un antonyme de *plusieurs*.

- *relativement* / *passablement* quantifient positivement mais faiblement (5a). Ils sont réservés aux ADJ et à certains ADV (la succession de deux formes en *-ment* est peut-être en cause) et compatibles avec un ajout à valeur additive mais non avec le degré zéro (5b) ; ils refusent la négation et sont rares avec l'interrogation (5c) ; ils sont neutres quant à l'orientation de la notion lexicale. Ils ont des synonymes : *assez*₂ [‘pas mal’] / *pas mal* / *plus ou moins* / *plutôt*.

- (5a) Il est relativement {jeune / content du résultat}. / Il court relativement {bien / vite}.
- (5b) Il est relativement riche et même beaucoup. / *Il est relativement triste et même pas du tout.
- (5c) *Il n'est pas relativement jeune. / ?*Est-il relativement jeune ?

La grande quantité. Dans la zone de la grande quantité, le SPÉC non autonome *très* et plusieurs formes en *-ment* intensifient, ce qui les lie aux catégories ADJ ou ADV et aux SPÉC-de-quantité (1a). *Beaucoup* et de nombreux SPÉC en *-ment* quantifient le V (1b). L'orientation de plusieurs SPÉC les rend incompatibles avec la négation, qui précède (2a), et avec l'interrogation (2b). La négation, parfois associée au redoublement, module la valeur de certains SPÉC (2c).

- (1a) Léa est {très / extrêmement / drôlement / infiniment / remarquablement} efficace. / Luc est carrément débordé.
- (1b) Luc mange {beaucoup / énormément}. / Luc parle beaucoup.
- (2a) *Luc n'est pas vachement content.
- (2b) ?Luc est-il vachement content ?
- (2c) Luc n'est pas {très très / trop₂ trop₂} content de la nouvelle.

Liste. Abondamment, beaucoup, carrément, diablement, drôlement₂, énormément, étonnamment₂, étroitement, extrêmement, incroyablement, très, vachement₂...

Le trait /±TOTAL/ contient deux zones :

- le trait /+TOTAL/ est exprimé par *parfaitement* / *tout à fait* et par *complètement* / *entièrement* / *totalemment*. Leur usage varie avec la notion (1a-d) mais tous sont compatibles avec l'interrogation (1e), avec le MAR *presque* (1f) et avec *pas* (1g), qui les précèdent ;
- le trait /-TOTAL/ est exprimé par *partiellement* / *en partie*, qui ne sont pas compatibles avec certaines notions (2a) et sont incompatibles avec *pas car complètement* les remplace alors (2b). L'interrogation est difficile (2c).

- (1a) C'est {complètement / ?entièrement / parfaitement / totalement / tout à fait} ridicule.
- (1b) Luc est {complètement / ?entièrement / ?parfaitement / totalement / tout à fait} déboussolé.
- (1c) Luc est {complètement / entièrement / ?parfaitement / *tout à fait / totalement} ruiné.
- (1d) Le mur est {complètement / entièrement / ?*parfaitement / totalement / *tout à fait} refait.
- (1e) Le mur est-il {complètement / entièrement / totalement} refait ?
- (1f) Luc est presque {complètement / entièrement / totalement} ruiné.
- (1g) Le mur n'est pas {complètement / entièrement / totalement} refait.
- (2a) Il est partiellement {déboussolé / refait / perdu / ruiné / ?usé}.
- (2b) *Il n'est pas partiellement refait.
- (2c) ?Est-il partiellement déboussolé ?

Notes.

- *Absolument*, qui précède ou suit *pas*, est étudié ailleurs : il quantifie la relation prédicative.
- *Tout*₄ porte le trait /+TOTAL/ (3a) mais est à part : comme *complètement* / *entièrement* / *totalemment*, il est compatible avec *presque* / *pratiquement* (3b), mais il exclut l'interrogation et la négation (3c) ; c'est un intensifieur souvent lié à un changement d'état (3d, e) et concurrent de *très* avec certains ADJ, ADV et SPÉC (3f, g).
- (3a) Il est {totalemment / tout} déboussolé. / Il est {totalemment / tout} refait.
- (3b) Le mur est pratiquement tout refait.
- (3c) Est-ce qu'il est {totalemment / *tout} usé ? / Il n'est pas {totalemment / ?tout} usé. / *Il n'est pas resté tout con.

- (3d) Il est (devenu) tout rouge. / *Il est tout con. [*propriété*]
 (3e) Il est {tout con depuis₁ / resté tout con / tout excité}. / Il a été tout surpris.
 (3f) Il a fait cela tout {naturellement / *gentiment / récemment / *rapidement}.
 (3g) Il a fait cela très {naturellement / gentiment / récemment / rapidement}.

Cas particuliers

Plusieurs SPÉC-de-quantité issus d'ADJ dénotent le haut degré à travers l'effet de l'intensité sur l'énonciateur ('au point que c'est ADJ') : étonnement (1a), jugement positif ou négatif (1b, c).

- (1a) Luc est incroyablement riche mais étonnamment pervers.
 (1b) Léa est {admirablement / fantastiquement / merveilleusement} riche.
 (1c) Il est {dangereusement / désespérément / épouvantablement / irrémédiablement} corrompu.

Intersections

Les pronoms quantitatifs *rien*, *tout* croisent les SPÉC-de-quantité généraux et ceux qui quantifient l'assertion : malgré leur statut d'ARG, ils s'insèrent dans le SV quand ils sont CD, tout comme les SPÉC-de-quantité (*jamais*, *pas*, *vraiment*...) (1a, b).

- (1a) Il l'a {tout / complètement} brisé. / Il a tout brisé.
 (1b) Il n'a pas brisé le meuble. / Il n'a rien brisé.

Plusieurs SPÉC-de-quantité deviennent des MD illocutoires qui accomplissent des actes variés : ainsi, *parfaitement*, *tout à fait* expriment l'accord total (2).

- (2) A –Tu as l'air satisfait. B –Parfaitement. / Tout à fait. / Totalement.

3.2 Les formes dépendantes ou relatives

Certains SPÉC-de-quantité, indéfinis, appellent un élément pour préciser la quantité et sont ainsi associés à la subordination. Trois types sont en concurrence : les comparatives (3.2.1), les consécutives (3.2.2), et les comparatives évaluées par rapport à une norme parfois mesurée par les conséquences (3.2.3).

3.2.1 La quantité comparative

Morphologie

Les marqueurs de quantité comparative sont :

- *AUTANT* et *aussi* (1a), concurrencé par *si* en contexte négatif ou interrogatif en présence de *que ça* (1b) ;
- *comme*, qui contient le phonème /k/ à l'initiale, est le correspondant non autonome de *COMBIEN*. Il est localement concurrencé par (*ce*) *que* (**Cas particuliers**) ;
- *MOINS*, *PLUS* / *plus*₁, marques d'inégalité. La forme autonome *PLUS* /*plys*/ est caractérisée par le /s/ (2a) ; elle s'utilise là où *AUTANT*, autonome, remplace *aussi*. Ce /s/ distingue également *PLUS* de *plus*₂ aspectuel après le V (1c). Précédés de *LE* et *MON*, les SPÉC *plus* / *moins* produisent le superlatif (parfois dit relatif).

- (1a) Léa est {aussi / *AUTANT} rapide que Luc. / Léa mange {*aussi / AUTANT} que Luc.
 (1b) Il n'est pas si grand que ça. / Est-ce qu'il est vraiment si grand que ça?
 (2a) Léa est {plus₁ / *PLUS} rapide que Luc. / Léa mange {plus₁ / PLUS} que Luc.
 (2b) Léa ne mange plus₂. /ply/

Note. Les formes synthétiques *meilleur*, *mieux*, *moindre*, *pire*, qui contiennent le trait /COMPARAISON/, croisent cet ensemble et exigent la même complémentation.

Distribution et compatibilités

Les marqueurs de quantité comparative ne sont pas tous autonomes et seuls ceux qui le sont (*AUTANT*, *MOINS*, *PLUS*) s'emploient bien sûr seuls. En outre, leur distribution est à examiner sous quatre angles : la place du SPÉC par rapport à l'élément qu'il quantifie ; la possibilité d'une mesure devant le marqueur de quantité ; l'existence d'un comparande ; la place dans la P.

La place du SPÉC par rapport à l'élément qu'il quantifie et dépend souvent du trait /±AUTONOME/. Les SPÉC précèdent les ADJ et les ADV et la seule forme autonome acceptée est *MOINS* (1a) ; ils suivent les V et seules les formes autonomes sont alors acceptées (1b, c) mais elles peuvent aussi s'insérer dans le SV, où la forme non autonome *plus* est aussi acceptable (1d) ; ils précèdent *de* (s)N et la forme autonome s'impose, ce qui élimine *comme* (1e).

- (1)a Il est {aussi / *AUTANT / MOINS / plus / *PLUS} grand. / *Il est grand {aussi / moins / AUTANT / PLUS / plus}.
- (1)b Il mange {*aussi / AUTANT / MOINS / *plus / PLUS}.
- (1)c Luc est grand mais Léa l'est {*aussi, ['au même degré'] / AUTANT / encore PLUS}.
- (1)d Il a {AUTANT / *aussi} mangé (que moi). / J'ai {PLUS / plus} rencontré d'amis que lui.
- (1)e Il a rencontré {*aussi / AUTANT / MOINS / *plus / PLUS / *comme / *ce que} d'hommes.

Avec le comparatif d'inégalité, la distance entre les éléments peut être mesurée par un marqueur antéposé ou postposé, parfois après le comparande et alors introduit par *de* (2a, b). La distance peut être indéfinie ou définie et mesurée de diverses façons : par ajout ou soustraction d'une quantité au comparande (2c) ; par multiplication ou division du comparande (2d, e). Quand la mesure est définie, une marque de précision ou d'approximation est possible (2f). Avec les comparatifs d'égalité *AUTANT* / *aussi* et *si* (3a, b), la mesure est exclue en l'absence de différence mais une marque de précision ou d'approximation est acceptable (3c). Cependant, *n fois* est compatible avec les marqueurs d'égalité *autant* / *comme* / *ce que* qui mesurent la différence par une multiplication et sa présence impose l'interprétation d'inégalité (3d, e).

- (2)a Il est {un peu / beaucoup / bien} plus grand que Léa. / Il est un peu MOINS grand que Léa.
- (2)b Il est plus grand que moi de {beaucoup / peu}. / Il est MOINS grand {de peu / *d'un peu}.
- (2)c Il est {un mètre plus grand / plus grand d'un mètre}. / Il est un mètre {plus / MOINS} court.
- (2)d Il est deux fois {MOINS / plus} grand. / *Il est plus grand de deux fois.
- (2)e Il est la moitié plus grand. / Il est plus grand de la moitié.
- (2)f Il est {exactement / à peu près} la moitié plus petit que toi. / Il est à peu près un mètre plus petit.
- (3)a *Luc est beaucoup aussi grand que Léa. / Il a mangé un peu {*AUTANT / moins / PLUS} que hier.
- (3)b Il mange exactement {AUTANT que / comme} toi.
- (3)c Luc est à peu près aussi grand que toi. / Il a exactement AUTANT d'amis que toi. / Luc est grand mais Léa l'est tout AUTANT.
- (3)d Il est deux fois grand comme toi. ['deux fois plus grand'] / Il court deux fois AUTANT que toi. ['deux fois plus']
- (3)e Le salon est grand comme {deux fois / une fois et demie} cette pièce.

Les SPÉC comparatifs sont souvent suivis d'un complément, d'un comparande introduit par *que* et dont la position varie : il peut suivre immédiatement le SPÉC (4a, b) et il est nécessaire si le SPÉC est non autonome (4c) ; il peut suivre l'élément quantifié par le SPÉC (4d, e). Deux cas sont à part : *comme* précède directement le comparande, qui est nécessaire (5a) ; *de* remplace *que* dans la comparaison d'inégalité si le comparande est un numéral (5b).

- (4)a Il marche AUTANT qu'il court. / Il marche PLUS que tu (ne le) fais. / Il a mangé AUTANT que hier.
- (4)b Il mange {plus / PLUS} que toi. / Ils sont {?plus / PLUS} que trois.
- (4)c Il boit {*aussi / AUTANT / *comme / *plus}.
- (4)d Il est {plus / aussi} grand que toi. / Il a {AUTANT le droit / le droit AUTANT} que toi.
- (4)e Luc a AUTANT d'amis que Léa. / Luc a AUTANT que Léa d'amis.

- (5a) Il est grand comme toi. / *Il est comme grand toi. / *Il est grand comme.
 (5b) Ils sont {MOINS / plus / *PLUS} de trois. / *Ils sont {AUTANT de / comme / AUTANT que} trois.

Tous ces SPÉC partagent la difficulté de quantifier un GN sujet, sans doute parce qu'il est difficile de placer un comparande dans le groupe sujet (6a-d). Cependant, si l'inégalité est exprimée dans le SN même à partir d'un PRÉDÉT numéral, *PLUS* / *MOINS* sont possibles dans le SN sujet (6e). Les formes autonomes mais aussi *comme* peuvent être détachées après un élément quantifiant (7).

- (6a) ?{Autant / Plus / PLUS} de gens boivent du vin que de l'eau. ⇒ Il y a {autant / plus / PLUS} de gens qui boivent du vin que de l'eau.
 (6b) *{Autant / Plus / PLUS} de gens arrivent que partent. ⇒ Il arrive {autant / plus / PLUS} de gens qu'il n'en part.
 (6c) ?*Le plus de solutions possibles sont testées. ⇒ On teste le plus de solutions possibles.
 (6d) ??{Plus / PLUS} d'Allemands que de Français boivent de la bière.
 (6e) {Plus / *PLUS / Moins} de trois personnes ont répondu.
 (7) Il mange beaucoup, {AUTANT que / comme / PLUS que / *aussi que} toi.

Ces SPÉC sont compatibles avec la négation, qui transforme le comparatif d'égalité en comparatif d'inégalité (8a), avec l'interrogation et avec l'impératif. La négation et l'interrogation permettent le remplacement de *aussi* par *si* et un comparande particulier (*que ça*) (8b, c).

- (8a) Il n'est pas aussi gentil que je croyais. / Il n'est pas plus grand qu'on disait.
 (8b) Il n'est pas {aussi / si} gentil que ça.
 (8c) Est-ce qu'il est vraiment si grand que ça?

Notes.

- *Plus* / *ply* / permet le placement de l'ADJ après le N et se rapproche ainsi du comparande (9a).
- *Comme* non autonome ne pouvant exprimer l'identité de quantité pour un N, ce dernier prend parfois le statut de complément de domaine (9b).

- (9a) Une {plus grande maison / maison plus grande} que la tienne.
 (9b) Il dépense {AUTANT / *comme} d'argent que toi. / Il dépense comme toi en argent.

Le superlatif relatif. Le superlatif relatif est exprimé par {*plus* / *moins*} précédés de LE (1). Quand il porte sur le V, le SV ou un SN complément, le groupe superlatif est souvent clivé par *c'est* (2a, b). Il attend un complément en {*de* / *parmi* / *entre*} SN, qui peut être détaché en tête (3a), ou en *que-P* contenant souvent une forme fléchie de *pouvoir* ou *possible* (3b). Dans le GN, l'ADJ accepte deux distributions : il suit le N ou le précède, auquel cas le LE du superlatif est effacé (4). La distance peut être mesurée par *de* {*beaucoup* / *peu*} qui suivent ou précèdent (5). Le superlatif relatif ne peut mettre en corrélation deux quantités (6).

- (1) L'élève le plus grand / Le plus rapidement / Le plus d'amis [/ply, plys/] / Le plus souvent
 (2a) ??Luc rit le PLUS. / ??Luc a {le plus ri / ri le PLUS}. ⇒ C'est Luc qui {rit / a ri} le PLUS. / C'est Luc qui a le plus ri.
 (2b) *Léa a le plus d'amis. ⇒ C'est Léa qui a le {plus / PLUS} d'amis.
 (3a) Il a pris le plus grand {du groupe / de tous / des enfants / des trois / parmi eux / d'entre eux}. / {Dans ce groupe / Des trois}, Luc est le plus fort.
 (3b) Il taille cet arbre le plus tôt {qu'il peut / possible}. / Il a pris le plus grand {possible / que je connaisse}. / Il agit avec le plus grand soin (possible). / J'en lirai le {plus / PLUS} possible.
 (4) {Le / Mon} plus fidèle ami / {L' / Mon} ami le plus fidèle
 (5) Luc est {le plus fort de beaucoup / de beaucoup le plus fort}.
 (6) *Le {plus / moins} il s'entraîne, le {plus / moins} il est fatigué.

Note. Les comparatifs synthétiques *meilleur* et *pire* refusent la postposition avec MON (7).

(7) {Le / Mon} meilleur résultat / {Le / ?Mon} résultat le meilleur

Complémentation

Les SPÉC-de-quantité comparatifs portent sur un constituant et mettent en relation une quantité avec une autre. Ils exigent donc un élément dit comparande et en ce sens {*autant / moins / plus*} *que* et {*assez / trop*}...*pour* sont des prédicats, des relateurs. Le comparande prend des formes variées (SN, SPÉC nominal quantifiant, subordonnée en *que-P*, circonstant ou circonstancielle, subordonnée hypothétique) et est parfois facultatif :

- *comme* et *ce que*, variantes non autonomes de COMBIEN, exigent un comparande. Avec *comme*, ce dernier peut être une P, un SN, un circonstant, une subordonnée circonstancielle ou hypothétique (1a-c) ; avec *ce que*, le comparande est nécessairement une P contenant un v fléchi (1d). Ces marqueurs mettent en intersection une quantité commune à deux constituants phrastiques (parfois réduits) et cela permet la subordination ;
- *aussi / autant / moins / plus* introduisent un comparande au moyen de *que*. Ce dernier est suivi d'une P subordonnée (2a), qui contient parfois les anaphores *le, ce que* qui permettent d'explicitement seulement la partie nouvelle nécessaire. *Le* représente une complétive ARG du V (2b, c) ou un attribut avec un V-copule (2d) ; *ce que* rappelle la quantité mais seulement avec *moins / plus* (2e). Ce comparande peut être réduit à un SN, à un circonstant ou à un participe lié à un impersonnel qui évoquent une P (2f) ; il peut même être absent et récupéré par le contexte mais dans ce cas les formes non autonomes *aussi* et *plus* sont exclues (2g, h) ;
- *plus / moins* mais non *aussi / autant / comme* introduisent un numéral grâce à *de* (3a, b).

(1)a Il mange comme tu manges. / Il boit comme {toi / avant / hier / d'habitude}. / *Il boit comme.

(1)b Il travaille comme {trois (hommes) / son frère / hier / prévu}.

(1)c Il parle comme {quand il était jeune / si tout le monde l'écoutait}.

(1)d Je mangerai ce que tu mangeras, pas plus. / Il a bu ce qu'il avait bu la veille : deux verres.

(2)a Luc dépense {plus / PLUS} qu'il gagne. / Il travaille plus que je (ne) travaille.

(2)b Il dort {plus / PLUS} que je (ne) le fais. / Il est plus grand que tu {ne dis / ne le dis}.

(2)c Luc dort {plus / PLUS} d'heures que je (ne) (le) prévoyais. [Je = 'qu'il dormirait']

(2)d Il est plus grand que tu {ne l'es / es}. ['que tu es grand']

(2)e Luc dort {plus / PLUS} d'heures que ce qu'on prévoyait. [*ce que* = 'la quantité qu'on prévoyait']

(2)f Il dort moins que {avant / hier / moi / prévu}. / Il a bu autant que {hier / moi / prévu}.

(2g Il dort autant (que moi). / Luc est aussi fort (que Léa).

(2g Il dort {**aussi / AUTANT / *plus / PLUS*}. / Il dort {plus / PLUS} que moi.

(3)a Ils sont dix aujourd'hui mais hier ils étaient plus {de / que} dix.

(3)b Ils sont {**autant de / *comme / moins de / plus de*} dix (enfants).

Avec les superlatifs, le complément représente un ensemble exprimé par *du groupe, de tous, {parmi / d'entre}* SN, détachables en position initiale (4a), ou encore par *possible / qu'il peut* (4b).

(4)a C'est Luc qui travaille le {plus / PLUS} {dans le groupe / du groupe / de tous / des deux}.

(4)b Il tiendra le plus longtemps {possible / qu'il pourra}.

Sémantique

Tout quantifieur relationnel exige dans sa représentation un élément qui permet de fixer sa valeur. Pour sa part, un quantifieur comparatif établit l'égalité ou l'inégalité de deux quantités ou intensités, dont l'une, celle du comparande, est en principe connue. La comparative dénote seulement une différence ou une similitude entre un élément et le comparande, si bien que la quantité réelle ne peut s'exprimer que hors du comparande dans un groupe détaché (1a-c).

- (1)a *Luc ment comme il respire beaucoup. / Luc ment comme il respire : beaucoup.
 (1)b *Luc dort moins qu'il travaille huit heures par jour. / Luc dort moins qu'il ne travaille : huit heures par jour.
 (1)c *Il travaille {autant / plus} que toi dix heures par jour. / Il travaille {autant / plus} que toi : dix heures par jour.

Sous plusieurs aspects, l'égalité diffère de l'inégalité :

- l'inégalité permet de mesurer l'écart entre le comparant et le comparé (2a, b). En l'absence d'écart, l'égalité n'accepte qu'une marque d'approximation ou de certitude (2c, d) ;
- l'égalité n'est pas compatible avec les numéraux où la comparaison porte sur une graduation interne, ce qui pourrait expliquer le recours à *de* (3) ;
- elle n'assure pas l'existence positive d'une quantité (4).

- (2)a Il voit un peu PLUS. / Il voit beaucoup PLUS. / Il est presque plus grand.
 (2)b Il est beaucoup plus âgé. / Il est plus âgé de beaucoup. / Il est bien plus âgé.
 (2)c Il est {*beaucoup / *bien / *un peu / presque} aussi grand que toi. / Il est grand comme toi.
 (2)d Il n'est pas (tout à fait) {aussi / si} grand que toi. / Il est vraiment aussi grand que toi.
 (3) Ils sont {plus de / moins / *autant que} trois.
 (4) Luc boira {ce que / comme} tu boiras. ['rien, modérément ou beaucoup']

Plus / moins créent le superlatif dit relatif grâce au PRÉDÉT LE qui sélectionne l'occurrence extrême ou les occurrences extrêmes d'un ensemble fermé. Ces marqueurs comparent plus de deux éléments et cela explique plusieurs points : le recours à *de / parmi* ou *que-P* pour créer un ensemble (4a) ; le recours à *pouvoir / possible* pour évoquer l'extrême des occurrences (4b) ; l'acceptabilité du clivage par *c'est*, qui présuppose un ensemble (4c).

- (4)a C'est le plus grand {que je connaisse / qui soit disponible}.
 (4)b Il taille cet arbre le plus tôt {qu'il peut / possible}. / Il a pris le plus grand {possible / que je connaisse}. / Il a agi avec le plus grand soin (possible). / Léa a fait le plus vite possible.
 (4)c C'est Léa qui fait le plus vite (de tous). / C'est Léa qui a le {plus / PLUS} d'amis (dans le groupe).

Intersections

Deux SPÉC d'identité, *ce que* et *comme*, appartiennent à plusieurs systèmes :

- *comme* exprime de façon large le trait /IDENTITÉ/ de deux constituants. L'identité vaut pour la quantité ou l'intensité et *comme* concurrence alors *aussi* et AUTANT (1a-c) ; elle vaut aussi la propriété (2a), la manière (2b), l'activité (2c) et parfois l'entité (2d). *Comme* a donc des emplois larges et est parfois ambigu (2e). Dans ces emplois, *comme* est parfois dit PRÉP, surtout quand il introduit un SN, mais il vaut mieux le considérer comme un subordonnant avec lequel le prédicat verbal fléchi est absent car il est connu et les diverses catégories manifestées (ADJ, P, SN, circonstants) représentent une P incomplète.

- (1)a A –Léa est-elle bonne en musique ?
 B –{Comme / Aussi bonne que / AUTANT que} sa sœur. / Comme si c'était son métier.
 (1)b A –COMBIEN Léa a-t-elle d'amis ?
 B –Comme {sa sœur / quand elle était jeune / si c'était une vedette}. / AUTANT que quand elle était jeune.
 (1)c Son sac est {grand comme le tien / aussi grand que le tien}.
 (2)a Luc {est / paraît / reste / semble} comme avant.
 (2)b Il agit comme {toi / avant / s'il était seul / quand il était jeune / pour nous convaincre}.
 (2)c Il fait comme toi : il dort.
 (2)d A –Que manges-tu ? B –Je mange comme toi, un fruit. / Comme toi, je mange un fruit.
 (2e) Je mangerai comme toi. ['la même quantité / des entités de même nature']

- *ce que*, qui introduit une subordonnée contenant un V fléchi, exprime lui aussi le trait /IDENTITÉ/, tant pour la nature des dénotés que pour leur quantité et il a donc deux valeurs :

- c'est un SPÉC-de-quantité de N qui appartient à la série *COMBIEN* et concurrence *autant que* (3a) et *comme* (3b). *Ce que* est cependant différent de *comme* : il exige un v fléchi (3c) et dénote plus spontanément la quantité que *comme*, qui exige un prédicat orienté vers la quantité (3d). Des GN contenant *même* {*degré* / *quantité*} sont aussi disponibles (3e) ;
- c'est un pronom qui appartient au système du relatif, représente la forme QUOI et exprime l'identité de nature de dénotés placés en intersection entre deux P (4a, b) ;
- il peut combiner les deux valeurs et exprime alors l'identité référentielle (5).

- (3a) Luc dépense {ce qu' / autant qu'} il gagne. / Luc gagne {ce que / autant que} tu gagnes. / Il dépense en dollars {ce que / autant que} toi tu dépenses en francs.
- (3b) Je dépense {ce que / comme} je veux. / Il dépense {ce que / comme} je dépense.
- (3c) Il dépense {*ce que / comme} Luc.
- (3d) Il marche {ce que / autant que / ?comme} toi tu marches. [*sens quantitatif*] / Il dépense en dollars {ce que / autant que / ?comme} toi tu dépenses en francs.
- (3e) Il mange la même quantité de pain que toi.
- (4a) Il mange ce que tu manges(, des pommes).
- (4b) Je prendrai ce que tu prendras(, de la bière ou du vin).
- (5) Il a mangé (exactement) ce que tu as mangé : une assiettée de fruits de mer et deux tartines.

Comme et (*ce*) *que* sont aussi utilisés dans l'exclamation pour accomplir un acte illocutoire expressif (III-3).

Cas particuliers

Ce que et *comme* entrent dans des schémas où la comparaison est associée au degré :

- *ce que* représente un SN et exprime l'idée de suffisance (quantité / qualité) avec des prédicats quantitatifs (1a). C'est aussi un SPÉC qui quantifie à distance un nom CD dans une séquence *ce que SN-sujet SV {comme / de} N* (1b, c). *Ce que* ne pouvant être adjacent au N, ce dernier est déplacé et précédé de *comme* / *de*, qui créent un GP de domaine ou rappellent le quantifiant. Ces séquences sont souvent introduites par *avec* / *sans* ou encore *pour*, qui attribuent à la quantité une valeur causative (2a-c) ;

- (1a) Ce que j'ai me suffit. / Ce que j'ai, {un marteau et des pinces / mille francs}, suffit.
- (1b) Ce que j'ai {comme / d'} amis me suffit.
- (1c) J'ai pris (tout) ce que j'avais comme nourriture.
- (2a) Avec ce que je gagne {comme / d'} argent, je peux me l'offrir. / Ce que je gagne {comme / d'} argent me suffit. / Ce qui a été économisé comme argent suffit. [*ce que* = 'la quantité']
- (2b) Pour ce que ça rapporte, ça ne vaut pas le coup.
- (2c) Avec ce que j'ai comme matériel, je peux le faire. [*quantité* / *qualité*]

- les emplois circulaires de *comme* quantitatif sont voisins car l'idée de grande quantité permet à un ADJ ou à un SV de jouer un rôle causatif par rapport au verbe (3a-c). La valeur intensive du groupe figé *comme tout* ne vient pas de *comme*, qui n'est pas un marqueur d'intensité, mais de *tout* (4).

- (3a) Grand comme tu es, tu lui feras peur. / Un homme comme toi lui fera peur.
- (3b) Comme il pleut, tu vas te faire tremper en deux secondes ! ['{Avec cette quantité de pluie / Cette grande quantité de pluie fait que} tu vas être trempé']
- (3c) Certains pays sont vigilants sur ce point. Ainsi un pays comme la Suisse ne peut être suspecté de terrorisme. ['Un pays aussi réputé pour sa vigilance que la Suisse']
- (4) Il est {gentil / fourbe / malin} comme tout.

Si, réservé aux contextes interrogatifs ou négatifs, a un comparande particulier : *que ça* (5a, b). Le fait que le contexte élimine ou mette en doute l'égalité affaiblit son statut de comparande.

- (5a) Est-ce qu'il est vraiment si grand que ça ?
 (5b) Il n'est pas si grand que ça. ['pas très']

Les formes autonomes *AUTANT* / *MOINS* acceptent la position en tête de deux P juxtaposées mises en corrélation mais c'est la forme non autonome *plus* qui est utilisée (6a, b). À côté des phrases corrélatives (*plus P, plus P*), il existe une forme subordonnante *au fur et à mesure que P, P* indiquant une augmentation progressive et corrélée de la quantité dans le temps (7).

- (6a) AUTANT il est bon le matin, AUTANT il est nul le soir.
 (6b) MOINS le vent souffle, {plus / *PLUS} le danger recule. / {Plus / *PLUS} je l'aide, moins il force.
 (7) Au fur et à mesure que tu monteras, tu verras mieux le relief avec précision.

Tests transformationnels et paraphrases

MOINS, *PLUS*, *TROP*... ont une paraphrase en SP qui contient un ADJ parfois apparenté dans la morphologie (1a, b).

- (1a) Cela est {moins vrai / vrai à un moindre degré}.
 (1b) Il mange {trop / de façon excessive}.

Le comparande peut être absent et récupérable en contexte (2a) ou se présenter sous forme de mot (2b) mais il peut toujours se manifester sous forme de P (2a, b).

- (2a) Il mange MOINS (qu'il ne mangeait).
 (2b) Léa mange MOINS que Luc (ne mange).

3.2.2 La quantité consécutive

Morphologie

La quantité relationnelle consécutive est marquée par trois SPÉC : *si* / *tant* / *tellement* (1).

- (1) Il est {si / TELLEMENT} gentil qu'il l'a aidé. / Il a TANT crié qu'il s'est fait entendre.

Distribution et compatibilités

La distribution des marqueurs consécutifs doit être examinée sous deux aspects : l'autonomie et la catégorie quantifiée. *Si* est non autonome et associé à l'ADJ et à l'ADV (1a) ; *tant* est non autonome et associé au V et au N (1b) ; *tellement* est autonome et associé au V, à l'ADJ, au N et à certains SPÉC (1c). Ils précèdent un conséquent de nature phrastique introduit par *que* et attendu.

- (1a) Il est si gentil qu'il l'aide. / Il parle si faiblement qu'on ne l'entend pas.
 (1b) Il crie TANT qu'il se fait entendre. / Il dépense TANT (d'argent) que ses économies fondent.
 (1c) Il crie TELLEMENT qu'il se fait entendre. / Il dépense TELLEMENT que ses économies s'envolent.

Tant / *tellement* sont incompatibles avec la négation et l'interrogation (2a) mais non *si*, qui est alors suivi de *que-P* contenant un V au subjonctif (2b). La forme la plus naturelle pour nier ou interroger est cependant *au point* {*que-P* / *de V-inf*} (2c).

- (2a) *Il n'est pas {TANT / TELLEMENT} lourd qu'on ne peut le déplacer. / *Est-il {TANT / TELLEMENT} lourd qu'on ne peut pas le déplacer ?
 (2b) Il n'est pas si lourd qu'on ne puisse le déplacer. / Est-il si lourd qu'on ne puisse le déplacer ?
 (2c) Il n'est pas lourd au point qu'on ne puisse le déplacer. / Est-il lourd au point qu'on ne puisse le déplacer ?

Complémentation

La subordonnée consécutive est attendue pour fixer la valeur du SPÉC indéfini (1a, b). On peut y voir un ARG du verbe *faire* / *causer*, prédicats abstraits ou méta-prédicats dont l'ARG2 est phrastique et événementiel.

- (1)a Tu es TELLEMENT agressif que je ne te reconnais pas. ['ce qui fait que-P']
- (1)b Luc est si compétent qu'il peut prétendre à ce poste.

Sémantique

La subordonnée consécutive précise la quantité attachée au SPÉC-de-quantité, qui est indéfini et donc incomplet. L'idée de grande quantité découle de ses effets ('la quantité de X a fait que Y') :

- *si, tant, tellement* assertent la quantité ou le haut degré (1a) ;
- *si* évoque l'intensité sans l'asserter avec la négation (1b).

- (1)a Il est {si / TELLEMENT} gentil qu'il m'a aidé. / Il a TANT travaillé qu'il est exténué.
- (1)b Il n'est pas {si lourd / lourd au point que} je ne puisse le déplacer.

Intersections

La disparition du conséquent est possible et a deux effets :

- elle produit des énoncés exclamatifs qui accomplissent un acte illocutoire expressif (1a) (III-4). *Si* est déplaçable en tête de P où il concurrence (*qu'est-*) *ce que, comme, que* (1b) et pourrait croiser *si* interrogatif indirect : comme les formes interrogatives directes utilisées dans l'exclamation, il est souvent associé à la négation (1c) ;
- elle entraîne une valeur oppositive dans des prédictions secondes (2).

- (1)a Il est {si / TELLEMENT} gentil ! / Il a TANT travaillé !
- (1)b {Si / Comme / Ce que / Que} c'est beau !
- (1)c Si c'est pas malheureux ! / Que n'a-t-il pas fait là !
- (2) Luc, (pourtant) si calme d'habitude, s'est énervé. ['si calme au point qu'il ne s'énerve pas d'habitude']

3.2.3 La quantité comparative face à une norme

Morphologie et spécifieurs

La quantité relationnelle comparative face à un degré attendu est marquée par *assez, trop, suffisamment* et par *insuffisamment* ('pas assez') qui peut souvent remplacer *pas assez* (1a). *Assez* et *trop* sont compatibles avec *bien₂* intensifieur (1b).

- (1)a Tu es {assez / trop / suffisamment / insuffisamment} expérimenté pour ce poste.
- (1)b Tu es bien₂ {assez / trop / *suffisamment / *insuffisamment} expérimenté pour ce poste.

Distribution et compatibilités

Assez / trop et *suffisamment* quantifient toutes les catégories majeures et certains SPÉC-de quantité temporels (1a) ; ils sont difficiles dans un SN sujet même si *trop* n'est pas exclu (1b). Ils s'insèrent facilement dans le SV (1c).

- (1)a Tu es {assez / suffisamment / trop} jeune. / Léa parle {assez / suffisamment / trop} souvent.
- (1)b ?{Assez / / Suffisamment Trop} d'amis restent fidèles. / {?*Assez / Trop} de gens s'imaginent que ça va vite passer.
- (1)c Il a mangé {assez / trop} de dessert. / Il a {assez / trop} mangé de dessert.

Un marqueur d'approximation ou de certitude peut précéder *assez / trop* et *suffisamment* (2a) mais *juste* ne précède que *assez* (2b) ; *un peu / beaucoup*, ne précèdent que *trop* (2c). *Assez / trop*

et *suffisamment* sont compatibles avec la négation (3a) et avec l'interrogation (3b), parfois combinées (3c). *Assez* et *suffisamment* sont compatibles avec l'impératif positif et *trop* avec l'impératif négatif (3d).

- (2)a Luc travaille presque {assez / ?suffisamment / trop}. / Léa travaille vraiment {assez / trop}.
- (2)b Luc travaille juste {assez / ?suffisamment / *trop}.
- (2)c *Léa travaille {un peu / beaucoup} assez. / Léa travaille {un peu / beaucoup} trop.
- (3)a Il n'est pas {assez / suffisamment / trop} jeune.
- (3)b Est-il {assez / suffisamment / trop / ?un peu trop / beaucoup trop} jeune ?
- (3)c N'est-il pas {assez / suffisamment / trop / un peu trop / beaucoup trop} jeune ?
- (3)d Sois {assez / *trop} explicite. / Ne sois pas {*assez / trop} explicite.

Assez / trop et *suffisamment* sont souvent suivis d'une consécutive non détachée de forme *pour* {SN / que-P / V-inf} (4a, b) et ils peuvent aussi être détachés avec l'élément quantifié (4c). Si la forme *pour* {que-P / V-inf} est détachée sans le SPÉC l'interprétation est finale (4d).

- (4)a Léa travaille assez pour {ce poste / mériter ce poste / que le poste lui soit accordé}.
- (4)b Léa travaille insuffisamment pour {ce poste / mériter ce poste / que le poste lui soit accordé}.
- (4)c Luc est honnête, {assez / suffisamment} pour avoir le poste. / Luc est jeune, trop pour un tel poste.
- (4)d Ne sois pas trop explicite, pour qu'on comprenne. / Pour qu'on comprenne, sois assez explicite.

Complémentation

Ces SPÉC sont souvent associés à une conséquence exprimée dans une subordonnée en *pour que-P* (1a) parfois réduite à un V-inf ou à un SN mais un V-inf est récupérable (1b).

- (1)a Luc est assez efficace pour qu'on lui offre ce travail.
- (1)b Luc est assez efficace pour {prétendre à ce poste / avoir ce poste / ce poste}.

Sémantique

Utilisés sans conséquent, *assez / suffisamment* dénotent une quantité ou une intensité conforme à l'attente ; *trop / insuffisamment* dénotent un manque de conformité à l'attente. Le degré attendu est purement personnel ou conventionnel (1a, b) mais il peut aussi être plus précis et évalué par rapport à une conséquence positive ou négative (2a, b).

- (1)a Ce gâteau est {assez / trop} sucré. / C'est trop vert. / Tu manges trop.
- (1)b A – On y va ? B – Non, il est trop tard.
- (2)a A – On y va ? B – Non, il est trop tard {pour partir / pour rouler en toute sécurité}..
- (2)b Luc est assez honnête pour {prétendre à ce poste / avoir ce poste / ce poste}.

En l'absence de distance avec le degré attendu, *assez / suffisamment* ne peuvent être quantifiés par *un peu / beaucoup* mais, comme *autant*, ils peuvent suivre *juste* (3a) ; *trop*, qui exprime la quantité excessive, peut être quantifié par *un peu / beaucoup* (3b), tout comme *moins / plus*. Sous un autre aspect, l'orientation argumentative exclut *insuffisamment* avec certaines notions ou dans certains contextes (4a, b).

- (3)a *Il est {un peu / beaucoup} assez jeune pour ce travail.
- (3)b Il est {un peu / beaucoup} trop jeune pour partir.
- (4)a Il n'est {pas suffisamment / *insuffisamment} jeune. / Il n'est {pas suffisamment / insuffisamment} riche.
- (4)b N'est-il {pas suffisamment} jeune ? / *Est-il insuffisamment jeune ?

Tests transformationnels et paraphrases

Trop est parfois facultatif avec *un peu*, surtout si le conséquent est exprimé (1).

- (1) Luc est un peu (trop) jeune et Léa un peu (trop) novice pour ça. / N'est-il pas un peu (trop) jeune pour ça ?

Intersections

Les vocables *assez* et *trop* contiennent une autre lexie intensive (*assez₂*, *trop₂*), sans conséquent (1a, b).

- (1)a Il est {*assez₂* / pas mal} gentil.
- (1)b C'est {*trop₂* / vraiment} bête. J'ai oublié d'en parler !

3.3 Le cas de *bien₂* / *bien₃*

Le vocable *bien* est polysémique et une séparation minimale des lexies s'impose dans le débat :

- *bien₁* est une lexie adverbiale assez particulière et autonome en syntaxe (1a) ;
- *bien₂* est intensif (1b). *Bien₂ de SN* quantitatif a déjà été étudié en raison de son statut particulier dans le SN : c'est le seul SPÉC-de-quantité nécessairement suivi d'un SN (II-1) ;
- *bien₃* est associé à un élément à valeur consécutive et est suivi de *pour X* (1c) ;
- *bien₄* est une lexie à valeur confirmative (1d).

- (1)a Léa travaille *bien₁*. / Luc mange *bien₁*. / Je vais *bien₁*.
- (1)b Luc est *bien₂* {gentil / content} de son sort. / Je l'ai *bien₂* reconnu. / Luc a eu *bien* de la chance.
- (1)c Il est *bien₃* jeune ce garçon pour un tel poste.
- (1)d A –Léa est venue hier ? B –Oui, elle est *bien₄* venue hier.

Dans ces conditions, certaines ambiguïtés sont prévisibles et, par exemple, la valeur intensive se confond parfois avec la valeur confirmative (2).

- (2) Je l'ai *bien* reconnu. ['clairement / effectivement']

Distribution et compatibilités

La distribution de *bien₂* est complexe et exige un regard sur les concurrents :

- *bien₂* est proche de *très* et ils sont incompatibles (1a). Les deux sont non autonomes et précèdent surtout les ADJ ou les ADV (1b). Cependant, seul *bien₂* peut intensifier un V et entrer dans un SV devant un participe passé (1c) et intensifier *assez* (1d) ;
- *bien₂* est aussi proche de *beaucoup*, avec lequel il est incompatible (2a), car les deux quantifient le V (2b) et intensifient *trop* / *plus* / *moins* (2c) mais il peut intensifier *assez* au contraire de *beaucoup* (2d) ;
- enfin, *bien₂* est proche de *réellement₂* / *vraiment₂* / *vraiment₂* (intensifiant) et peut précéder *trop* / *plus* / *moins*, *assez* (3a). Il diffère pourtant de ces concurrents : il peut les suivre alors que l'inverse n'est pas vrai (3b) mais il ne peut précéder *beaucoup* (3c).

- (1)a *Il est {*bien₂* très / très *bien₂*} gentil.
- (1)b Je suis {*bien₂* / très} content. / Il a travaillé {*bien₂* / très} consciencieusement.
- (1)c Il mange {*beaucoup* / *bien₂*}. / Il a *bien₂* mangé.
- (1)d Il est {*bien₂* / *très} assez vieux.
- (2)a *Il mange {*bien₂* beaucoup / beaucoup *bien₂*}.
- (2)b Il mange {*bien₂* / beaucoup}.
- (2)c Il est {*bien₂* / beaucoup} trop vif. / Il crie {*bien₂* / beaucoup} plus fort. / Il est {*bien₂* / beaucoup} moins fragile.
- (2)d Il est {*bien₂* / *beaucoup} assez grand.
- (3)a Il est {*bien₂* / vraiment₂} trop vif. / Il crie {*bien₂* / vraiment₂} plus fort. / Il est {*bien₂* / vraiment₂} assez vif. / Léa est {**bien₂* / vraiment₂} très jeune.
- (3)b Il est {**bien₂* vraiment₂ / vraiment₂ *bien₂*} vieux.
- (3)c Il mange {**bien₂* / vraiment₂} beaucoup.

Bien₂ peut suivre *pas* s'il appartient au prédicat externe, mais non s'il appartient au prédicat interne (4a, b). Il ne peut non plus suivre *pas* s'il précède *trop* / *plus* / *moins*, ce qui le distingue de *beaucoup* / *vraiment₂* (4c). Au contraire de ses concurrents directs, *bien₂* est peu compatible avec l'interrogation (5a) et avec l'impératif (5b). Non autonome, il ne peut être détaché, répondre seul à une question (5c) ni être clivé seul mais peut l'être dans un groupe (5d, e).

- (4)a Ce garçon n'est pas bien₂ bavard. / Il ne court pas bien₂ vite.
 (4)b *Un garçon pas bien₂ bavard
 (4)c Il n'est pas {*bien₂ / beaucoup / vraiment₂} trop vieux. / Il n'est pas {*bien₂ / beaucoup} plus vieux.
 (5)a *Est-il bien₂ chanceux ? / Est-ce que Luc est {?bien₂ / très} gentil ?
 (5)b ?Fais cela bien₂ délicatement. / Sois bien₂ {doux / ?gentil} avec lui. / Prends bien₂ des livres.
 (5)c A –Est-ce qu'il fume? B –Oui, {*bien₂ / beaucoup}.
 (5)d *C'est bien₂ qu'il est grand.
 (5)e ?C'est bien₂ aimablement qu'il m'a guidé. / ?C'est bien₂ délicatement qu'il a remplacé le tableau.

Bien₃ est caractérisé par son association avec un complément particulier *pour X* qui procure un étalon pour mesurer l'intensité (6a) mais il ne peut suivre *pas* (6b).

- (6)a Tu es bien₃ jeune pour (faire) ce travail. / ?Tu es bien₃ jeune.
 (6)b *Tu n'es pas bien₃ jeune pour ce poste.

Sémantique

Bien₂ dénote une intensité appréciable sur une échelle, un surplus par rapport aux attentes, ce qui l'associe à une certaine subjectivité. Pour faire ressortir ses propriétés sémantiques, il faut tenir compte de ses compatibilités et de ses concurrents dans un réseau complexe :

- il est intensifieur. Placé devant un SN, il ne quantifie pas le N, qui a sa propre quantification. Il oriente positivement cette quantification (1) ;
- il est plus subjectif que *très*. Il évoque la plénitude, l'atteinte d'un degré, d'un terme satisfaisant lié à un processus. Cela le rend compatible avec des notions non gradables qui contiennent une idée de changement et avec lesquelles l'interrogation est acceptable (2a-c) ;
- il a une orientation positive. En effet, il est incompatible avec *pas* dans la séquence **pas bien₂ trop* ou dans SN complément et difficile avec l'interrogation. Il ne dénote pourtant pas la plénitude et s'oppose à *partiellement* sans rejoindre *totalemment* (3a-d).

- (1) Il a résolu bien₂ {des / de*} problèmes. / #Il a résolu beaucoup de problèmes.
 (2)a Le volet est {bien₂ / complètement / *très} fermé. / Le volet est-il bien₂ fermé ?
 (2)b Ce fruit est bien₂ mûr. [à un degré qui le rend bon à cueillir ou à manger]
 (2)c Le malade était encore {bien₂ / ?*très} vivant. / Cet arbre est {bien₂ / ?*très} mort.
 (3)a Léa est bien₂ contente. / Il est bien₂ aimable, ce garçon.
 (3)b Il n'est pas bien₂ (*trop) aimable, ce garçon. / *Luc n'a pas bien₂ des amis.
 (3)c Bien₂ des années plus tard, il a reconnu son erreur. [un nombre assez élevé et significatif]
 (3)d J'aime bien₂ les oranges mais je préfère les bananes. / Je veux bien.

Bien₃ dénote une intensité modérément excessive par rapport à des exigences liées au conséquent (4a) et cela explique son incompatibilité avec *pas*. Dans ce contexte, il entre en concurrence avec *trop* (4b), qui dénote cependant un excès plus marqué. Comme *trop* se combine avec *bien₂*, il en résulte une échelle : *bien₃* puis *trop* et enfin *bien₂ trop* (4c). *Bien₃* est une variante particulière de *bien₂* : c'est l'échelle de calcul incluse dans le complément qui impose l'idée d'excès.

- (4)a Tu es bien₃ jeune pour (faire) ce travail. / *Tu n'es pas bien₃ jeune pour (faire) ce travail.
 (4)b Tu es trop jeune pour (faire) ce travail.
 (4)c Tu es bien₂ trop jeune pour (faire) ce travail.

Le statut de *bien*₂ et de *bien*₃ peut s'expliquer par leur position médiane sur deux axes :

- *bien*₂ oriente vers le haut degré, reste inférieur à *très* / *beaucoup* et s'oppose à *un peu* ;
- *bien*₃ oriente vers une quantité qui dépasse une norme acceptable pour un conséquent. Il s'oppose à *pas assez* mais est proche de *trop* et de *bien trop* (4a-c).

un peu	pas mal passablement relativement	bien ₂	très / beaucoup	
pas assez trop peu	assez	bien ₃	trop	bien trop

Note. Le redoublement de *bien*₂, souvent associé à la négation, en module la valeur (5). Sur ce point, *bien*₂ se comporte comme *très* et *trop*, mais ce dernier exige la négation pour être redoublé.

- (5) Luc est *bien*₂ *bien*₂ content. / Luc n'est pas *bien*₂ *bien*₂ content de la nouvelle.

Intersections

*Bien*₂ oriente positivement et suggère un ajout à un nombre, ce qui le rapproche des MAR d'approximation (5.2.6) (1). Il peut aussi devenir argumentatif : après une orientation positive, il esquisse des réserves et limite les conséquences (*mais P*) (2a, b). Lorsqu'il conteste un argument pour refuser une décision, il semble lié à ces emplois mais peut aussi croiser *bien*₄, confirmatif (2c).

- (1) Ils étaient *bien*₂ {vingt / une vingtaine}. ['au moins']
 (2a) Je ferais *bien*₂ un arrêt (mais je ne sais pas si on a le droit). / C'est *bien*₂ gentil mais je débrouillerai seul.
 (2b) {Je voudrais / Il faudrait} *bien*₂ mais je ne peux pas. / Il faudra *bien*₂ l'aider mais c'est pas de gaieté de cœur.
 (2c) Tu y vas *bien*₄ toi {mais moi on veut pas. / et pourtant moi on ne veut pas. / alors pourquoi pas moi ?}

3.4 Proformes, expressions indéfinies et quantité indéfinie

La quantité possède des proformes indéfinies mais la situation est relativement complexe car la quantité indéfinie est aussi à la base de l'exclamation, qui réalise un acte illocutoire expressif. QUEL, PRÉDÉT intensif, et *si*, SPÉC-de-quantité, ne sont pas traités dans cette section.

3.4.1 Les proformes et les expressions indéfinies

Morphologie

Les proformes de la quantité indéfinie sont *COMBIEN*, *comme*, *ce que*, *que* et localement *comment* dans l'interrogation. *COMBIEN* est autonome et est en affinité avec l'interrogation.

Distribution

La distribution de ces proformes varie selon le type de P :

- dans une P interrogative, la forme de base est *COMBIEN*. Dans la P interrogative directe, *COMBIEN* fait partie d'un SN, d'un SV ou d'un S-ADJ et peut se placer en tête de P (1a). Dans une P subordonnée qui suit un type particulier de V (V quantifiant le savoir et parfois interrogatif indirect), il peut aussi appartenir à un S-ADV (1b). *Comment* concurrence *COMBIEN* pour interroger sur le degré de l'ADJ (1c) ;

- (1a) COMBIEN as-tu d'amis ? / COMBIEN il mange ? / Il est COMBIEN grand ?
 (1b) Je sais COMBIEN {tu as d'amis / il ment / tu es dangereux / il ment effrontément}.
 (1c) Il est grand comment ?

- dans une P exclamative, les formes habituelles sont *comme*, *ce que*, *que* (2a-c). *COMBIEN* est rare mais s'impose cependant là où les formes non autonomes sont refusées : devant un ADJ seul (2d), devant un N qui suit un V ou une PRÉP (2e). En effet, *comme* et *ce que* ne peuvent précéder un N et *que* ne peut suivre un V ou une PRÉP ni donc subordonner.

- (2)a {Comme / Ce qu' / Qu' / *COMBIEN} il est grand ! / {Comme / Ce que / Que / *COMBIEN} j'aurais aimé être là !
 (2)b {*Comme / *Ce que / Que / ?COMBIEN} d'hommes sont venus !
 (2)c C'est fou {comme / ce qu' / *qu' / ?COMBIEN} il est grand !
 (2)d Il est riche et {*comme / *ce que / *que / COMBIEN} généreux !
 (2)e C'est fou {*comme / *ce que / *que / COMBIEN} de choses il jette.
 (2)f C'est fou à {*comme / *ce que / *que / COMBIEN} de choses je pense !

Note. *Comme* et *ce que* sont aussi utilisés dans une P assertive subordonnée indiquant l'identité de quantité. Ces formes sont ambiguës et abordées dans le cadre de la comparaison quantitative (3.2.1).

COMBIEN entre dans deux types d'expressions : *n'importe COMBIEN* correspond à *n'importe QUI*, mais refuse tout prédicat, y compris *d'autres* (3a), ainsi que la fonction sujet, où la forme nominale s'impose (3b) ; *peu importe COMBIEN* (4a) est concurrencé par *quelque ADJ qu'il soit*, *peu importe {le nombre / la quantité} de N* (4b). La forme attendue *COMBIEN que* n'existe pas.

- (3)a Tu prends n'importe {combien / ?combien d'autres}.
 (3)b *N'importe combien suffira. / N'importe quelle quantité suffira.
 (4)a Peu importe combien {Léa travaille, elle réussit / fort il est, il ne peut pas faire ça}.
 (4)b Quelle que soit la quantité de peinture qu'il utilise, Luc en prend note avec précision.

Complémentation

Les proformes de la quantité indéfinie quantifient généralement une catégorie majeure (N, V, ADJ, ADV) (1a) mais *COMBIEN* joue aussi un rôle d'ARG avec quelques V exigeant l'expression de la quantité (1b). Elles permettent l'intégration, la subordination de P dites « interrogatives » indirectes ou exclamatives indirectes (2a). La subordonnée interrogative est intégrée, est un véritable ARG du V et doit le suivre ; la subordonnée exclamative est moins intégrée et peut précéder le V introducteur et n'est plus alors subordonnée (2b).

- (1)a Tu as COMBIEN d'amis ? / Il mange COMBIEN ? / Il est COMBIEN grand ?
 (1)b Ça coûte COMBIEN (d'argent) ? / Ça dure COMBIEN (de temps) ?
 (2)a Je sais COMBIEN {elle est dangereuse / il ment}. / C'est fou {COMBIEN / *que} de choses il jette.
 (2)b {COMBIEN / Que} de choses il jette, c'est fou.

Sémantique

Ces proformes indéfinies expriment le trait /QUANTITÉ/ dans divers contextes :

- dans l'interrogation directe ;
- dans des P subordonnées où la quantité est indéfinie. Cela correspond aux interrogatives indirectes quand le V introducteur est *demander* (1a) mais l'étiquette « interrogation indirecte » est abusive quand ce V mesure le savoir (1b) ;
- dans l'exclamation directe ou indirecte, elles expriment le haut degré.

- (1)a J'ai demandé COMBIEN ça coûtait.
 (1)b {J'ignore / Je sais / Je ne sais pas} COMBIEN ça coûte.

N'importe COMBIEN exprime la quantité indifférente et correspond à *n'importe QUI* ; *peu importe COMBIEN* évoque un parcours sur toutes les quantités, sans effet sur le prédicat de la P (2).

- (2) Peu importe combien Luc travaille, il échoue.

Tests transformationnels et paraphrases

Dans l'interrogation, la partie de la P qui est facile à récupérer est souvent effacée (1a, b).

- (1)a Je sais COMBIEN. / Dis-moi COMBIEN.
 (1)b A –Il marche beaucoup. B –COMBIEN ?

3.4.2 La quantité indéfinie

L'existence d'une quantité indéfinie positive correspondant à *quelqu'un / quelque chose* dans le domaine nominal n'est pas exprimée au moyen de *quelque*, qui n'est présent que dans l'expression *quelque peu* (1a, b). C'est *un peu*, en concurrence avec *une certaine quantité / un certain degré*, qui joue ce rôle (2a, b).

- (1)a *Il a pris quelque quantité de riz. / *Il a réussi {jusqu'à quelque degré / à quelque point}.
 (1)b Il a quelque peu changé sa position.
 (2)a Il a pris un peu de riz. / Il est un peu fatigué.
 (2)b Il a pris une certaine quantité de riz. / Il a réussi {jusqu'à un certain degré / à un certain point}.

4. LES SPÉCIFIERS DE QUANTITÉ TEMPORELS

Les circonstants, qu'ils portent le trait /TEMPS/ ou le trait /ESPACE/, ont des comportements voisins et ils ont été étudiés conjointement. Un point les distingue pourtant : les subordinants sont réservés au temps (2.2) et c'est le relatif qui subordonne dans le domaine spatial. Dans la zone des marqueurs de quantité, qui dénotent le nombre et la durée, la différence est plus nette : les marqueurs temporels sont nombreux alors que les SPÉC-de-quantité spatiaux (*partout, nulle part*) sont rares et ils sont simplement signalés au passage.

Cette section est donc avant tout consacrée aux marqueurs de quantité temporelle. Certains se comportent globalement comme les SPÉC-de-quantité généraux : ils s'insèrent dans le SV et refusent souvent le détachement ou le clivage (4.1). Cependant, d'autres sont détachables et clivables, si bien que l'opposition sémantique entre circonstant et SPÉC-de-quantité (traits /REPÈRE/ et /QUANTITÉ/), pourtant motivée par des critères syntaxiques, pourrait être mise en cause. Mais ces marqueurs quantifient les repères (*souvent* = 'dans de nombreuses situations') ou dénotent la quantité à partir d'un repère (*aussitôt*) et il n'est pas étonnant qu'ils combinent à des degrés divers la syntaxe des circonstants et des SPÉC-de-quantité (4.2). Ce sont des mots, des subordinants qui aussi dans des groupes adjoints.

L'acceptabilité du détachement et du clivage varie selon les cas et relève en bonne partie de faits étrangers à l'idée de quantité (l'opposition entre deux univers pour le détachement ; la présupposition pour le clivage). Les contraintes sont notées et des explications sont proposées.

4.1 Les marqueurs temporels purs : nombre et durée

4.1.1 Les marqueurs de nombre (fréquence)

Morphologie et spécifieurs

Les marqueurs de fréquence sont des mots simples (*parfois, quelquefois, souvent ; quotidiennement*), des SN (*une fois₁, quelques fois, chaque fois ; tous les deux jours*) et des GP (*à chaque fois, à nouveau*). Les circonstants dénotant une fréquence dans un cycle au moyen de *chaque N / tous*

les SN entrent aussi dans ce type (1a, b). Quelques marqueurs sont compatibles avec des SPÉC-de-quantité comparatifs (2).

- (1a) Il vient chaque {lundi / automne / matin / soir / semaine / mois / *an / année}.
 (1b) Il y va tous les {lundis / automnes / matins / mois / ans}. / Il y va toutes les {semaines / *années}.
 (2) Léa sort {moins / peu / plus / très / trop} souvent. / Léa sort très {fréquemment / rarement}.

Distribution et compatibilités

Les SPÉC-de-quantité et les GP dénotant la fréquence ont une distribution voisine des SPÉC-de-quantité généraux : ils se placent dans le SV sans pause mais certains sont acceptables entre deux pauses (1a, b) ; ils précèdent le CD ou le CI (2a, b) mais peuvent aussi le suivre (2c, d). Cependant, plusieurs se rapprochent aussi des circonstants car souvent ils acceptent le détachement en tête de P (3a, b) mais certains font exception (3c). *Jamais* et *rarement* ont une distribution particulière et peuvent se placer en tête de P sans pause (3d). La série est compatible avec les circonstants dans un ordre indifférent (4a) mais non coordonnable avec eux (4b) ; un marqueur accompagné d'un autre constituant peut être à la fois coordonné et détaché (4c).

- (1a) Léa a souvent parlé à Luc. / Léa a {à nouveau / une fois₁ encore} parlé à Luc. / Léa a été (à) chaque fois ovationnée. / Léa a été à plusieurs reprises ovationnée. / Léa a {une fois₁ / une fois₁ encore} parlé à Luc.
 (1b) ?Léa a, souvent, parlé à Luc. / Léa a été, (à) chaque fois, ovationnée. / Léa a été, à plusieurs reprises, ovationnée. / Léa a, {une fois / une fois encore}, parlé à Luc.
 (2a) Léa regarde {chaque jour / encore / parfois / souvent} la télé.
 (2b) Léa parle {chaque jour / chaque lundi / encore / parfois / souvent} à Luc.
 (2c) Léa regarde la télé {chaque jour / encore / parfois / souvent}.
 (2d) Léa parle à Luc {chaque jour / chaque lundi / encore / parfois / souvent}.
 (3a) {À nouveau / Deux fois / À plusieurs reprises / (À) chaque fois}, Léa a été ovationnée.
 (3b) {À l'occasion / Parfois / Quelquefois / Souvent / Chaque jour / Tous les jours}, il prenait un café.
 (3c) *Quotidiennement, il prend un café. / *Une fois₁, il a pris un café.
 (3d) Jamais il ne m'a parlé sur ce ton. / Rarement a-t-on vu un tel émoi.
 (4a) Il est sorti plusieurs fois hier. / Il est sorti hier plusieurs fois. / ?Il est sorti hier, plusieurs fois.
 (4b) *Il est sorti plusieurs fois et hier. / *Il est sorti hier et plusieurs fois.
 (4c) Il est sorti hier, et {cela plusieurs fois / plusieurs fois même / ?plusieurs fois}.

Les marqueurs de fréquence acceptent parfois le clivage (5a-c) mais, quand ils sont détachés, peu sont compatibles avec l'interrogation (6a, b) et l'impératif (6c). Ils sont plus compatibles avec la négation, qui suit ceux qui dénotent l'itération (7) et la plupart répondent à *Est-ce que-P ?* (8).

- (5a) C'est {à plusieurs reprises / chaque fois / une fois₁ / souvent} que Léa a parlé.
 (5b) *C'est {à nouveau / une fois encore} que Léa a tenté de me parler.
 (5c) ?*C'est {à l'occasion / quelquefois / de temps à autre / quotidiennement} qu'il marche.
 (6a) {*Souvent / ?Parfois / Quelquefois / À l'occasion / De temps à autre / *Une fois₁}, est-ce que Luc réussit ?
 (6b) *{À chaque fois / À plusieurs reprises}, Luc a-t-il été content ?
 (6c) {?À chaque fois / *À plusieurs reprises}, avance. / {*Souvent / ?Parfois / ?Chaque fois}, avance.
 (7) Luc n'est {à nouveau / encore₁} pas rentré à l'heure.
 (8) A –Est-ce qu'il chante ? B –Jamais. / Parfois. / Rarement. / Souvent. / Toujours₁. / Chaque jour.

Sémantique

Ces marqueurs dénotent le nombre d'occurrences (1a, b ; **Liste 1**), la fréquence (2a, b ; **Liste 2**) ou le nombre d'occurrences dans des espaces temporels cycliques (3a, b ; **Liste 3**). En leur absence, la quantification vaut par défaut pour la situation d'énonciation ('en cette circonstance, en ce moment') ou pour toutes les situations ('toujours / régulièrement'), selon que la P est spécifique

ou non (générique, habituelle...) (4a, b). Sous un certain angle, ce sont des circonstants quantifiés : *souvent* = ‘dans de nombreuses circonstances’ ; *parfois* = ‘dans plusieurs circonstances’.

- (1)a Il a menti {à nouveau / encore₁ / encore une fois}. [‘il a déjà menti une autre fois auparavant’]
 (1)b Il ment {souvent / rarement}.
- (2)a Il mangeait du poisson {à l’occasion / tous les jours / parfois}.
 (2)b Il mange {occasionnellement / souvent} du poisson. / Il réussit {à tout coup / rarement / toujours}.
- (3)a Il mangeait du poisson tous les deux jours.
 (3)b Il s’inquiète à chaque heure.
- (4)a Luc mange du poisson. [‘en ce moment’]
 (4)b Luc mange du poisson. [‘régulièrement’]

Liste 1. À nouveau, une {autre₂ / nouvelle} fois [une autre₂ fois *n’est pas détachable en tête de P au contraire du circonstant* une autre fois₁ (‘à une autre occasion’)]

Déjà₁, encore₁ [‘une fois de plus’, *refusent le détachement en tête de P*]

Une fois₁ [≠ une fois₂ ‘un jour imprécis’], deux fois, chaque fois, quelques fois, plusieurs fois, à plusieurs reprises

Liste 2. Accidentellement [‘une fois par hasard’], à l’occasion, (à) chaque fois, à tout coup, de temps à autre, épisodiquement, exceptionnellement, jamais, occasionnellement, parfois, quelquefois, rarement, régulièrement, souvent, systématiquement, toujours₁ [‘à chaque fois’]

Liste 3. (À) chaque heure, chaque {lundi / jour / semaine / mois / printemps / année}

{Une / deux} fois par semaine, tous les deux jours

Annuellement, hebdomadairement, mensuellement, quotidiennement [*détachement en tête de P interdit*]

Beaucoup de contraintes distributionnelles s’expliquent :

- le détachement en tête de P oppose deux univers et deux types de marqueurs l’acceptent : à l’occasion, quelquefois, souvent... (5a, b) et à tous les coups / chaque fois, qui envisagent des situations contraires même si elles sont écartées (5c). Au contraire, rarement, jamais, toujours, qui ne distinguent pas deux univers, refusent le détachement (5d). Pourtant *jamais / rarement* peuvent être placés en tête de P sans détachement pour marquer une insistance (5e) et *rarement*, proche de la négation, demande la postposition du sujet clitique (5f). *Quelques fois*, simple quantifieur, n’est pas facilement détachable (5g) ;

- (5)a {À l’occasion / De temps à autre / Occasionnellement / Parfois}, Léa prend un café.
 (5)b {Quelquefois / Souvent}, on va au cinéma. / À nouveau, Luc fait des siennes. [‘Après un épisode de calme’]
 (5)c {À tout coup / À tous les coups / (À) chaque fois}, il réussit.
 (5)d *Jamais, il ne sortait. / *{Rarement / Toujours}, il partait à midi.
 (5)e Jamais je ne croirai ça. / Jamais on a vu un spectacle si envoûtant.
 (5)f Rarement a-t-on vu un spectacle si envoûtant.
 (5)g Quelquefois, il réussit. [‘mais il a aussi des échecs’] / *Quelques fois, il a réussi.

- le détachement devant une P-inter est accepté par les marqueurs qui isolent bien une situation par rapport à d’autres et les contraintes sur l’impératif sont voisines (6a, b) ;

- (6)a {*Annuellement / *Chaque fois / *À plusieurs reprises / *Souvent / ?Parfois / ?Quelquefois / À l’occasion / *Une fois₁ / De temps à autre}, est-ce que Luc réussit ?
 (6)b {*Annuellement / *Chaque fois / *À plusieurs reprises / *Souvent / ?Parfois / ?Quelquefois / À l’occasion / De temps à autre}, écoute son conseil.

- le clivage est souvent possible (7a, b) mais refusé par à nouveau, une nouvelle fois, déjà₁, encore₁, à l’occasion. En effet, ils portent sur une information nouvelle alors que clivage doit

précéder une partie présupposée (7c). Ils peuvent cependant accompagner un autre constituant clivé (7d).

- (7)a C'est {chaque jour / tous les deux jours} qu'il sort. / C'est {deux fois / à deux reprises} qu'il est sorti.
 (7)b C'est {?annuellement / sur une base annuelle / deux fois l'an} que Luc vient.
 (7)c *C'est {à nouveau / une nouvelle fois / déjà₁ / encore₁} que Luc est venu. / *C'est à l'occasion que Luc sort.
 (7)d C'est {à nouveau / une nouvelle fois / déjà₁ / encore₁} Luc qui a reçu ce traitement.

Cas particuliers

Habituellement et *généralement* sont souvent détachés car ils évoquent deux univers, l'un fixant une norme et l'autre ne la respectant pas ou étant en suspens (1a, b). Ils se distinguent des autres marqueurs de fréquence car ils précèdent souvent une P-inter, refusent le clivage et l'impératif et sont étudiés avec *normalement*, *en principe*, qui limitent la validité de la prédication (**module III**).

- (1)a {Généralement / Habituellement}, il réussit bien ce coup.
 (1)b {Généralement / Habituellement}, est-ce qu'il réussit ?

Note. Les circonstants quantifiés du domaine spatial sont *nulle part*, *partout* et *localement*. *Partout* et *localement* se placent dans le sv ; *nulle part*, *partout* peuvent être placés en tête de P sans détachement ou avec détachement ; *localement* exige le détachement car il oppose deux univers.

Chaque fois que est le seul subordonnant quantitatif et il dénote un nombre égal de procès (2a). Il n'est pas clivable, ce qui le distingue des subordonnants circonstanciels, qui repèrent (2b).

- (2)a (À) chaque fois que Léa parle, Luc écoute.
 (2)b C'est {quand / lorsque / *à chaque fois que} Léa parle que Luc écoute.

Intersections

Les SPÉC-de-quantité qui expriment un surplus au nombre antérieur ou au nombre attendu (*à nouveau*, *encore₁*) imposent à l'énoncé une interprétation particulière de satisfaction ou d'insatisfaction due à l'excès (1a). Ils accomplissent aussi par eux-mêmes l'acte illocutoire (1b).

- (1)a Léa a échoué {à nouveau / encore₁ / une fois encore₁}.
 (1)b A –Luc est revenu. B –À nouveau ! / Encore₁ ! / Une fois encore₁ ! / *Déjà₁ !

Note. Des formes voisines ont parfois un sens différent : *deux fois* est un SPÉC ; *en deux fois* est plutôt un ADV.

4.1.2 Les marqueurs de durée

Morphologie et spécifiques

La durée est exprimée par des mots et par des GP introduits par {*en / depuis₂ / durant₂ / pendant₂*} *SN-quantifié*. Certaines marques sélectionnent les formes verbales : *déjà₂ / encore₂ / toujours₂*, qui expriment la durée, exigent le présent ou l'imparfait et se distinguent de *déjà₁ / encore₁ / toujours₁* quantifiant les occurrences (4.1.1). Les PRÉP d'origine verbale *durant₂* et *pendant₂* peuvent être absentes quand le marqueur n'est pas détaché et que le SN dénote par lui-même la durée (1). Quelques marqueurs sont gradables par des SPÉC-de-quantité (2).

- (1) Il a travaillé (durant) trois heures. / Il a travaillé (pendant) trois heures.
 (2) Luc a parlé très {brièvement / longtemps / longuement}. / Il restera {trop / peu} longtemps.

Distribution et compatibilités

Les mots simples se placent dans le sv mais les GP peuvent exiger une pause dans cette position (1a). Seuls les GP (**Liste 1**) et *longtemps* acceptent facilement le détachement (1b, c) mais *déjà₂*

accepte la position en tête de P sans détachement marqué (1d). Quant à *durant*₂, marqué par son origine, il peut suivre l'expression de la durée (2).

- (1)a Luc a longuement réfléchi. / Luc a, depuis peu, changé de look.
- (1)b Il pleut depuis₂ deux jours. / Depuis₂ deux jours, il pleut.
- (1)c Léa a longtemps cru à sa bonne foi. / Longtemps, Léa a cru à sa bonne foi.
- (1)d Déjà on entendait l'orage gronder.
- (2) Il a écouté Léa trois heures durant.

Ces marqueurs sont compatibles avec le clivage (3a), avec la négation, parfois polémique (3b), et *toujours*₂ / *encore*₂ peuvent précéder *pas* (3c). Ils entrent dans des P interrogatives mais refusent le détachement devant elles (3d) ; ils sont parfois compatibles avec un énoncé impératif mais refusent le détachement devant lui (3e). Ils sont compatibles avec les circonstants (lieu, temps) dans un ordre indifférent mais ne peuvent être coordonnés avec eux (4a, b).

- (3)a C'est en deux jours qu'il a fait ce boulot. / C'est (seulement) depuis₂ deux jours qu'il pleut.
- (3)b Il n'a pas plu depuis ce temps. / Mais non, il ne pleut pas depuis₂ trois jours mais depuis quatre.
- (3)c Il ne pleut {*toujours*₂ pas / *encore*₂ pas}.
- (3)d *Depuis₂ deux jours, est-ce qu'il pleut ?
- (3)e Parle brièvement. / *Brièvement, parle.
- (4)a Il pleut {depuis deux jours en Corse / en Corse depuis deux jours / *depuis deux jours et en Corse}.
- (4)b Luc n'était pas encore₂ rentré à trois heures.

Liste 1. Depuis₂ {peu / longtemps / trois heures [*durée*] }
 (Durant₂) trois heures
 (Pendant₂) {longtemps / trois heures}
 En deux minutes

Liste 2. Brièvement, longtemps, longuement, momentanément

Liste 3. Déjà₂, encore₂, toujours₂ [*tous avec présent et imparfait*], toujours₂ pas [*'pas encore'*]

Sémantique

Ces marques quantifient la durée du procès, qui est bornée ou non bornée selon le caractère aspectuel du lexème et les propriétés aspectuelles du tiroir verbal. Ainsi, *pendant*₂ quantifie les V-imperfectifs et *en* les V-perfectifs (1a, b) ; *depuis*₂ et *déjà*₂, *encore*₂, *toujours*₂, qui sélectionnent le présent ou l'imparfait, quantifient la distance entre l'ouverture d'un procès et un repère (1d) qui peut être borné à l'imparfait (1e).

- (1)a Luc a marché {*en / pendant} dix minutes.
- (1)b Luc a traversé le lac {en / *pendant} dix minutes.
- (1)c Il dormait {déjà₂ / encore₂ / toujours₂}.
- (1)d Il {dort / *a dormi} depuis₂ une demi-heure. / Il dort {déjà₂ / encore₂ / toujours₂}.
- (1)e Il dormait depuis₂ trois heures quand je l'ai réveillé. / À mon arrivée, il dormait depuis₂ trois heures.

Les GP détachés opposent généralement deux univers, deux types de situations et limitent ainsi la validité de la prédication (2a). La différence de sens est sensible avec *longtemps*, qui oppose deux situations quand il est détaché (2b, c). Cependant, même détachés, les marqueurs de durée objective ne peuvent suggérer une opposition (2d) et *déjà*₂ accepte la position en tête de P sans détachement marqué, comme pour anticiper (2e).

- (2)a Depuis₂ deux heures, les enfants sont calmes (mais ils ne l'étaient guère avant).
- (2)b Il a attendu longtemps ce courrier (qui est enfin arrivé).
- (2)c ≠Longtemps, il a attendu ce courrier (mais il n'attend plus).
- (2)d En quelques minutes, les enfants {revenaient / sont revenus} seuls à pied.
- (2)e Déjà₂ on entendait l'orage gronder.

*Depuis*₂ / *pendant*₂, qui expriment la durée, sont difficiles à cliver (3a, b) au contraire de *depuis*₁ / *pendant*₁ (2.1), qui repèrent (3c). Cela explique pourquoi *pendant ce temps* est clivable mais non *pendant tout ce temps* : le GP anaphorique *pendant ce temps* indique une identité de repères et contient *pendant*₁ (3d) ; le GP anaphorique *pendant tout ce temps*, qui contient *tout*, focalise sur la quantité et contient *pendant*₂ (3e). *Déjà*₂, *encore*₂, *toujours*₂ sont liés à un présupposé et font un ajout à la durée attendue : la P qui les contient est nouvelle et le clivage est refusé (4a, b).

- (3a) ?C'est depuis₂ trois heures que Luc travaille. [*durée*]
 (3b) *C'est pendant₂ trois heures que Luc a marché. [*durée*]
 (3c) C'est depuis₁ midi que Luc travaille. [*repère*]
 (3d) C'est pendant₁ ce temps que Luc a rédigé le projet. [*identité des repères, concomitance*]
 (3e) ?*C'est pendant₂ tout ce temps que Luc a rédigé le projet. [*concomitance et durée*]
 (4a) Léa est déjà₂ là. / *C'est déjà₂ que Léa est là. [*ouverture plus hâtive que prévu*]
 (4b) Léa est {encore₂ / toujours₂} là. / *C'est {encore₂ / toujours₂} que Léa est là. [*fermeture plus tardive que prévu*]

Tests transformationnels et paraphrases

Trois formes voisines (*{il y a / voilà / ça fait}* SN-de-durée que-P) concurrencent *depuis*₂ SN-de-durée dans l'expression de la durée entre un repère et la borne d'ouverture (1a-d). Ce repère est souvent le moment de parole (1a-c) mais pas nécessairement (1d).

- (1a) Il y a {deux ans / longtemps / peu / un moment} que je travaille ici. ['Je travaille ici depuis deux ans']
 (1b) Voilà {deux ans / ?longtemps / ?peu / un moment} que je travaille ici.
 (1c) Ça fait {deux ans / longtemps / *peu / un moment} que je travaille ici.
 (1d) Il y avait {deux ans / longtemps / peu / un moment} que je travaillais là.

Note. *Il y a* SN-de-durée situe aussi un repère dans le passé tout en mesurant sa distance avec le présent (*Léa est partie il y a deux heures*). Cependant, le repère correspond à la fermeture du procès qui ne remplit donc pas l'intervalle et la valeur est circonstancielle (2.1 > *Sémantique* > *Notes*).

Intersections

Les trois marqueurs liés à un présupposé et qui expriment un ajout à la durée attendue imposent à l'énoncé une interprétation particulière de satisfaction ou d'insatisfaction due à l'excès (1a, b). *Encore*₂ !, *déjà*₂ ! sont aussi des MD illocutoires qui accomplissent un acte expressif (2).

- (1a) Léa est déjà₂ là. [*ouverture plus hâtive que prévu*]
 (1b) Léa est {encore₂ / toujours₂} là. [*fermeture plus tardive que prévu*]
 (2) A –Luc est là. B –Encore₂ ! / Déjà₂ !

Cas particuliers

La durée indéfinie positive est exprimée par *temps*, *moment* et *instant* :

- *temps* est associé au PRÉDÉT *quelque* ou à l'ADJ-référentiel *certain*_{I.B.1} (1a, b). *Un certain temps* accepte la fonction sujet (1c) ;
- *moment* est associé à des PRÉDÉT ou à des ADJ-référentiels différents (2a, b). La fonction sujet est refusée (2c) mais une PRÉP permet le rôle de circonstant (2.3.2) ;
- *quelques instants* / *un instant* dénotent une durée indéfinie limitée (3a, b) et la fonction sujet est refusée (3c).

- (1a) Léa sera absente {*un / quelque / un certain / *un bon / *un petit} temps.
 (1b) Cela prendra {?quelque temps / un certain temps}. / Léa part pour {quelque temps / un certain temps}.
 (1c) {*Quelque temps / Un certain temps} sera nécessaire pour ça.

- (2)a Léa sera absente {un / *quelque / un bon / un certain / un petit} moment.
 (2)b Cela prendra {un moment / un petit moment}. / Léa part pour {un moment / un petit moment}.
 (2)c *{Un moment / Un bon moment / Un certain moment / Un petit moment} sera nécessaire pour ça.
 (3)a Il a parlé {quelques instants / ?un instant / un bref instant / *un certain instant / ?un petit instant}.
 (3)b Il a hésité {quelques instants / un instant}.
 (3)c *Un instant sera nécessaire.

Notes.

- Utilisés seuls, *un instant* / *un moment* sont des MD illocutoires qui imposent un court délai entre le présent et la réalisation d'un acte (4).
 - La durée est parfois mesurée selon l'étendue spatiale (5).
- (4) Un {instant / moment} s'il te plaît. / Eh, un {instant / moment} !
 (5) Il nous suit depuis₂ dix kilomètres. / Il nous a suivis pendant₂ dix kilomètres.

4.2 Les marqueurs temporels cumulant repère et quantité

Quelques marqueurs de quantité temporelle mesurent la distance entre un repère et une borne de procès, cumulant ainsi les traits /QUANTITÉ, REPÈRE/ et combinant à divers degrés la syntaxe des circonstants et des SPÉC-de-quantité. Ces marqueurs sont des SPÉC (4.2.1), des subordonnants (4.2.2) ou des constituants de groupes adjoints qui sont souvent des subordonnées réduites (4.2.3).

4.2.1 Les spécifieurs

Morphologie et spécifieurs

Les SPÉC-de-quantité temporels cumulant repère et quantité sont surtout des mots simples (1a). Ceux qui contiennent une idée de quantité faible ou de conformité sont parfois gradables (1b).

- (1)a Léa a réagi {aussitôt / immédiatement}. / Léa va réagir bientôt.
 (1)b On pourra sortir très bientôt. / On appris {très / tout} récemment que Léa quittait.

Distribution et compatibilités

Ces SPÉC combinent plus ou moins la distribution des SPÉC et des circonstants : comme les SPÉC-de-quantité, ils acceptent l'insertion dans le SV (1a) ; comme les circonstants, ils acceptent le détachement en position initiale (1b).

- (1)a Luc va bientôt partir. / Luc aura bientôt fini. / Luc a récemment changé d'idée.
 (1)b Bientôt, Luc ne sera plus là. / Récemment, Luc a changé d'idée.

Ces SPÉC sont compatibles avec les énoncés assertifs, interrogatifs et, s'ils portent le trait /IMMÉDIAT/, avec des énoncés impératifs (1a-c). Malgré des refus, ils peuvent aussi précéder tous ces types d'énoncés (2a-c) et accepter le clivage (3a, b).

- (1)a Luc va bientôt partir. / Luc aura bientôt fini. / Luc a récemment changé d'idée.
 (1)b Est-ce que je pourrai sortir bientôt ? / ?Est-ce que je peux sortir immédiatement ?
 (1)c Avance {immédiatement / aussitôt}.
 (2)a Bientôt, Luc ne sera plus là. / Récemment, Luc a changé d'idée.
 (2)b Aussitôt, avance. / *Bientôt, avance.
 (2)c Bientôt, est-ce que je pourrai sortir ? / *Immédiatement, est-ce que je peux sortir ?
 (3)a A – Luc est parti ? B – ?Non, pas encore, mais c'est bientôt qu'il part.
 (3)b C'est {aussitôt / récemment} que Luc a changé d'idée.
 (3)c *C'est à l'instant que Léa {part / vient de partir / va partir}.

Sémantique

Les SPÉC qui combinent les traits /QUANTITÉ, REPÈRE/ sont :

- des marqueurs qui indiquent une courte distance. Ce sont des embrayeurs qui repèrent donc à partir du présent (**Liste 1a**), des anaphores qui mesurent la distance à partir d'un autre repère (**Liste 1b**), des marqueurs qui sont à la fois anaphores ou embrayeurs (**Liste 1c**) ;
- des embrayeurs qui indiquent une longue distance à partir du présent (**Liste 2**).

Liste 1a. Bientôt₁, dans {quelques instants / quelque temps / un moment / un instant}, incessamment, prochainement, sans délai, tout à l'heure [*distance faible au futur*]
Naguère, récemment [*distance faible au passé*]
À l'instant [*distance faible au passé ou au futur*]

Liste 1b. Alors, aussitôt [*repère anaphorique, durée faible ou nulle*]

Liste 1c. Immédiatement, sans (plus) tarder [*repère embrayeur ou anaphorique, distance très faible*]

Liste 2. Anciennement, autrefois, dans le temps, jadis [*comparaison du présent et du passé, distance longue*]

Plusieurs contraintes sur les compatibilités sont prévisibles : avec l'énoncé impératif, l'ordre doit changer un état et vaut dans l'immédiat (1) ; le clivage exige un présupposé et plusieurs marqueurs qui indiquent une nouveauté à partir du moment de l'énonciation le refusent (2a-c).

(1) Avance {immédiatement / ?bientôt / *incessamment}.

(2a) C'est {?bientôt / *immédiatement} que tu dois être attentif. / ?C'est récemment que Luc a changé d'idée.

(2b) ?C'est autrefois qu'on payait des impôts au roi. / ?C'est actuellement que Léa prépare le repas.

(2c) C'est {*à l'avenir / ?dans un instant} que Léa va partir. / ?C'est aussitôt que Luc a réagi.

Listes. *Clivage accepté* : ?bientôt, prochainement, ?récemment, tout à l'heure

Clivage refusé car la P est nécessairement nouvelle : naguère ; incessamment, à l'instant ; dans un moment ; ?aussitôt, immédiatement, sans (plus) tarder ; jadis

Les conditions sur le déplacement sont plus complexes :

- un marqueur qui oppose deux univers, la prédication étant vraie pour l'un et fausse ou en suspens pour l'autre, répond aux conditions habituelles et accepte le détachement devant une P-assertive (3a), une P-inter (3b) et le refus de *bientôt* devant une P-inter qui n'oppose pas deux univers est éclairant (3c). Le détachement reste rare devant un énoncé impératif (3d) ;
- un marqueur qui n'oppose pas deux univers et repère au présent refuse le détachement devant une P-assertive, une P-inter ou un énoncé impératif (4a-c). Pourtant s'il repère par rapport à un autre procès et contient le trait /IMMÉDIAT/, il peut être détaché devant une P-assertive ou un énoncé impératif et le détachement focalise alors sur l'enchaînement de deux procès (4d, e). Il ne peut être détaché devant une P-inter : il est contradictoire de focaliser sur la proximité de deux procès quand l'existence de l'un est en débat (4f).

(3a) Tout à l'heure, Léa va se reposer. / Bientôt, on pourra vivre sur la lune. / Autrefois, les lions vivaient en Europe.

(3b) Tout à l'heure, est-ce que Léa va se reposer ? / Bientôt, est-ce qu'on pourra vivre sur la lune ?

(3c) *Bientôt, est-ce que Luc part ? / Est-ce que Luc part bientôt ?

(3d) {*Bientôt / *Incessamment / Sans délai}, recule.

(4a) *{À l'instant / Incessamment}, Luc va partir. / *À l'instant, Léa part.

(4b) *{À l'instant / Incessamment}, est-ce que Luc part ?

(4c) *{Aussitôt / Immédiatement}, avance.

(4d) Luc est rentré. {Alors / Aussitôt / Immédiatement}, Léa est sortie.

(4e) Il te fera un petit signe. {Aussitôt / Immédiatement}, avance.

(4f) Luc est rentré. *{Alors / Aussitôt / Immédiatement}, est-ce que Léa est partie ?

- Listes.** *Détachement accepté car opposition entre deux univers* : autrefois, dans le temps, jadis ; ?naguère, prochainement
Détachement refusé car pas d'opposition entre deux univers, repérage au présent : à l'instant, incessamment
*Détachement accepté pour focaliser sur la proximité (sauf avec *P-inter car distance courte)* : alors, aussitôt, dans un instant, immédiatement, ?récemment, sans tarder ; peu après, peu avant

Note. À *l'instant* est différent de *dans un instant*, qui dénote une durée indéfinie à partir du présent (repère). Ce dernier est détachable et plus ou moins clivable (5a, b).

- (5)a Dans un instant, Léa va partir.
 (5)b ?C'est dans un instant que Léa va partir.

Cas particuliers

Tôt, tard et *à l'heure* refusent l'insertion dans le SV, avec ou sans pause, et se comportent sous cet angle comme les circonstants (1a). Cependant, ils refusent le clivage et le détachement (1b, c) et ne sont donc pas des circonstants : au lieu de repérer, ils mesurent la durée entre le moment où se réalise un procès et un repère préétabli qui sert de norme. La présence de *plus /ply/*, qui compare et porte une idée de quantité, change le statut de *tôt, tard* et le groupe accepte l'insertion dans le SV avec une légère pause, le clivage et le détachement (1d-f). De façon générale, l'ajout d'un SPÉC-de-quantité devant un circonstant facilite son insertion dans le SV car le groupe combine les deux valeurs (2).

- (1)a *Léa {a tard / a, tard,} compris son erreur.
 (1)b *C'est tard que Léa a compris son erreur.
 (1)c *Tard, Léa a compris son erreur. / *Tard, est-ce que Léa a compris son erreur ?
 (1)d Léa a, plus tard, compris son erreur.
 (1)e C'est plus tard que Léa a compris son erreur.
 (1)f Plus tard, Léa a compris son erreur. / Plus tard, est-ce que Léa a compris son erreur ?
 (2) Luc a {peu après / immédiatement après / ?après} changé d'idée. [*petite pause*]

Dans le domaine spatial, *loin / près*, PRÉP voisines des ADJ et qui introduisent un GP circonstant, sont clivables et détachables, sauf si le SN est absent (3). *Plus loin*, qui est comparatif et oppose deux univers, est clivable et détachable même en l'absence du SN (4a-c). *Au loin* est un circonstant non clivable car il apporte une information nouvelle (2.1).

- (3) ?C'est loin qu'il a déposé le paquet. / {Loin de nous / *Loin}, il se repose.
 (4)a C'est plus loin que tu verras un garage.
 (4)b Plus loin, on aperçoit les cheminées. / Plus loin, tu verras un garage. [*embrayeur ou repère décroché*]
 (4)c Plus loin, est-ce qu'il y a un garage ?

4.2.2 Les subordonnants

Morphologie

Les subordonnants combinant le repère et la quantité sont {*aussitôt / dès*} *que, depuis que, une fois que* et {*aussi longtemps / tout le temps / le temps / tant*} *que*.

Distribution et compatibilités

Les subordonnants combinant le repère et la quantité refusent le passé simple mais sont par ailleurs compatibles avec diverses formes verbales :

- *aussitôt que / dès que* sont suivis d'une forme simple ou composée (1a, b) ;
- *depuis que* est suivi d'une forme simple ou composée mais refuse les formes du futur (2a, b) ;

- *une fois que* accepte surtout une forme composée ou surcomposée (3a, b) mais la valeur habituelle permet la forme simple (3c);
 - {*aussi longtemps / tout le temps / le temps / tant*} *que* sont surtout suivis d'une forme simple (4a, b) mais la forme composée reste acceptable (4c).
- (1)a {Aussitôt / Dès} que Léa {reste chez elle / est partie}, je suis tranquille.
 (1)b {Aussitôt / Dès} que Léa sera partie, tu feras ça.
- (2)a Depuis que Léa {reste chez elle / est partie}, je suis tranquille.
 (2)b *Depuis que Léa {partira / sera partie}, tu feras ça.
- (3)a Une fois qu'il aura mangé, Luc partira. / *Une fois qu'il mangera, Luc partira. / Une fois qu'il a mangé, Luc part. / Une fois qu'il a eu mangé, Luc est parti. / Une fois qu'ils eurent mangé, ils {sont partis / partient}.
 (3)b *Une fois qu'il mange, Luc part.
 (3)c Une fois que Luc dort, {on peut se reposer / tout est calme}.
- (4)a {Aussi longtemps / Tout le temps / Le temps / Tant} que tu resteras ici, je refuserai. / {Aussi longtemps / Tout le temps / Le temps / Tant} qu'il dormait, on en parlait.
 (4)b Aussi longtemps qu'il a dormi, on en a parlé discrètement.

Une P subordonnée contenant un subordonnant combinant repère et quantité est acceptée en tête de P avec un détachement ou en fin de P sans détachement (2). Seuls *depuis que-P* et *une fois que-P* associé à une marque de restriction acceptent le clivage (3a, b). L'interrogation est acceptable sauf avec {*aussitôt / dès*} *que-P* détachés (4a) et l'impératif l'est toujours (4b).

- (2) Aussitôt que je suis arrivé, il est parti. / Il est parti aussitôt que je suis arrivé.
- (3)a C'est {**aussitôt / depuis / *une fois*} que Léa est partie que tout est devenu calme.
 (3)b C'est seulement une fois que Luc est parti que je suis entré.
- (4)a {*?Aussitôt / ?Dès / Une fois*} que Léa sera là, parleras-tu ? / Aussi longtemps qu'il écoute, lui parles-tu ?
 (4)b {*Dès qu'elle partira / Une fois qu'elle sera partie*}, fais ton devoir. / Aussi longtemps qu'il obéit, aide-le.

Sémantique

Chaque type produit un repère précis, qui peut être singulatif ou habituel :

- {*aussitôt / dès*} *que* indiquent que la borne d'ouverture (1a) ou de fermeture (1b) du v de la subordonnée est presque concomitante à la borne d'ouverture du procès de la principale ;
 - *depuis que* indique que la borne d'ouverture ou de fermeture du v de la subordonnée, borne nécessairement passée, précède immédiatement la borne d'ouverture du procès de la principale, qui se poursuit depuis son ouverture (2a, b) ;
 - *une fois que* indique que la borne de fermeture du v de la subordonnée précède la borne d'ouverture du procès de la principale (3a). La valeur habituelle est à part car la borne d'ouverture peut servir de repère (3b) ;
 - {*aussi longtemps / tout le temps / le temps / tant*} *que* indiquent que les bornes d'ouverture et de fermeture des procès de la subordonnée et de la principale sont concomitantes. La durée des procès est donc identique (4a, b).
- (1)a Aussitôt qu'il avance, tu l'arrêtes. / Dès que Luc chante fort, il fausse. / Dès que Luc chantera, lève-toi.
 (1)b Aussitôt que Luc a parlé, Léa a compris. / Dès que tu auras donné ton avis, écoute celui des autres.
- (2)a Depuis que Léa dort, tout {est / est devenu} calme.
 (2)b Depuis que Léa {est là / a parlé}, tout est (devenu) calme.
- (3)a Une fois qu'il a mangé, Luc part. / Une fois qu'il aura mangé, Luc partira.
 (3)b Une fois qu'il dort, tout est plus calme.
- (4)a {Aussi longtemps / Tout le temps / Le temps / Tant} que tu resteras ici, je refuserai.
 (4)b Aussi longtemps qu'il a dormi, on a abordé son cas. / Aussi longtemps qu'il dort, on se repose.

Les contraintes sur l'interrogation quand la subordonnée est détachée en tête de P et sur le clivage quand elle est intégrée s'expliquent par la présupposition :

- avec {*aussitôt / dès*} *que-P*, le trait /IMMÉDIAT/ est saillant et un tel trait implique l'existence du procès de la principale, existence qui ne peut être mise en doute par l'interrogation (5a). En comparaison, *aussi longtemps que-P* peut précéder une interrogation ;
- la subordonnée est connue et la principale est nouvelle, alors que le clivage exige des conditions inverses (5b, c). Seuls deux subordonnants avec lesquels le trait /IMMÉDIAT/ n'est pas saillant sont compatibles avec le clivage : *depuis que-P* et *une fois que-P* qui doit cependant être précédé d'une marque de restriction et il est notable qu'elle leur soit réservée. La principale est présupposée ; l'information nouvelle concerne alors l'ordonnance des faits (5d).

- (5a) {?Aussitôt / ?Dès / Une fois} que Léa sera là, parleras-tu ? / Aussi longtemps qu'il écoute, lui parles-tu ?
 (5b) *C'est {aussitôt / une fois / aussi longtemps} que Léa dort que tout est calme.
 (5c) Tout est calme [{aussitôt / une fois / aussi longtemps} que Léa dort]_{pp}.
 (5d) C'est {depuis / seulement depuis / seulement une fois / *seulement dès} que Léa dort que tout est calme.

Tests transformationnels et paraphrases

Que-P peut être remplacé par un SN-de-procès avec *depuis* et *dès* (1).

- (1) Depuis {que Léa est partie / le départ de Léa}, tout est calme. / Dès son départ, tout est devenu calme.

4.2.3 Les groupes adjoints non phrastiques

Morphologie

Les groupes adjoints qui cumulent repère et quantité contiennent un participe passé associé à un SN déterminé ou à un SPÉC temporel (1a) ou à ces deux éléments combinés (1b). Le participe passé peut être absent si le SN est associé au SPÉC et dénote en lui-même une étape qui sert de repère (2a). Il peut être remplacé par un ADJ associé à un SPÉC qui indique une rupture dans un état antérieur et *rendu / devenu* sont souvent récupérables (2b, c).

- (1a) Le travail fini, Luc est vite parti. / Aussitôt habillé, Luc est parti.
 (1c) Aussitôt le travail fini, Luc est parti. / À peine₂ la nuit tombée, Luc est parti.
 (2a) Aussitôt la nuit (venue), Léa est partie.
 (2b) {À peine₂ malade / Aussitôt malade}, on a amené Léa à l'hôpital.
 (2c) Une fois (rendue) riche, Léa est devenue avare. / Une fois Luc propre, on pourra entrer.

Note. À peine₁ est un marqueur d'ajustement référentiel (*Il est à peine réveillé*) (5.2.6).

Distribution et compatibilités

Les groupes adjoints sont surtout antéposés et détachés du reste de la P (1a) mais parfois aussi postposés sans pause (1b) et une forme détachée sans N peut suivre le sujet (1c). Ces groupes ne peuvent être ni clivés (2a) ni niés (2b) mais la négation est acceptable avec le V fléchi et marque la fin d'un événement présupposé, ce qui ouvre une borne (2c). L'interrogation n'est pas toujours acceptable (3a) mais l'impératif l'est généralement (3b). En l'absence de SN dans le groupe détaché, le participe ou l'ADJ portent sur le sujet.

- (1a) {À peine₂ / Aussitôt / Une fois} sorti, Luc s'est rendu compte de sa méprise.
 (1b) Luc s'est rendu compte de sa méprise aussitôt sorti.
 (1c) Luc, aussitôt sorti, s'est rendu compte de sa méprise.
 (2a) *?C'est aussitôt sorti que Luc s'est rendu compte de sa méprise.
 (2b) *Le travail pas fini, Luc est vite parti. / *À peine₂ pas guéri, il est sorti de l'hôpital.
 (2c) (Une fois) maquillé, on ne le reconnaissait {pas / plus}. / Une fois guéri, il n'est pas revenu.

- (3)a { *À peine₂ / *Aussitôt / Une fois } maquillé, est-ce que Luc était encore reconnaissable ?
 (3)b { ?*À peine₂ / Aussitôt / Une fois } sorti, appelle-moi.

Sémantique

Les groupes adjoints qui procurent un repère antérieur à un autre procès sont bien caractérisés :

- ils contiennent le trait /PRÉSUPPOSÉ/. Le prédéterminant du SN doit donc être défini et le procès ne peut être nié car un procès doit exister pour servir de repère (1a). En comparaison, deux propositions coordonnées ou juxtaposées réalisent deux assertions successives (1b) ;
- ils contiennent le trait /ACCOMPLI/. Cela explique que le v fléchi de la P ne puisse être concomitant avec le procès repère et qu'il sélectionne les formes verbales avec lesquelles le repère est extérieur aux bornes : passé composé à valeur aoristique et passé simple (2a), futur (2b). L'imparfait et le présent ne sont acceptables que s'ils sont répétitifs (2c, d) ou ont une valeur particulière (2e) ;
- ils portent le trait /IMMÉDIAT/, ce qui explique qu'une marque d'ouverture (*se mettre...*) soit fréquente avec le v fléchi (3a). La présence du trait est toutefois moins sûre avec *une fois* (3b).

(1)a Une fois {le / *un} repas servi, il s'est assis. / *Une fois le travail pas commencé, il est parti.

(1)b D'abord il entra, puis il s'assit. [*deux assertions*]

(2)a {Aussitôt / Une fois} Luc parti, {j'ai mangé / je mangeai}. [*singulatif, postériorité*]

(2)b {Aussitôt / Une fois} Luc parti, je {mangerais / mangerai}. [*singulatif, postériorité*]

(2)c {Aussitôt / Une fois} Luc parti, je {mangeais / mange}. [*répétitif, successivité*]

(2)d *{Aussitôt / Une fois} Luc parti, je {mangeais / mange}. [*singulatif, concomitance*]

(2)e Une fois Luc parti, {je mangeais ['j'aurais mangé'] / je mange ['je mangerai']}. [*je mangerai*']

(3)a {Aussitôt / Une fois} Léa partie, il {s'est mis / se mit / a commencé} à chanter.

(3)b Une fois Léa partie, on a bien ri.

Le participe correspond à la forme surcomposée du passif, ce qui exclut les verbes intransitifs (4a), sauf les V intransitifs de type inaccusatif, qui sont conjugués avec *être* et refusent la forme surcomposée : ils contiennent le terme attendu comme repère. *Allé* et *venu*, qui n'expriment pas vraiment le terme, font exception et sont refusés (4b)

(4)a Une fois (qu'il a été) réparé, le moteur tournait bien rond.

(4)b À peine₂ { *allé / arrivé / entré / parti / rendu / sorti / tombé / *venu }, j'ai compris.

Le refus de l'interrogation s'explique à nouveau par le trait /IMMÉDIAT/, peu compatible avec l'incertitude, et seul *une fois que*, qui ne porte pas explicitement ce trait, est compatible avec une P-inter (5a). Quant au clivage, il est exclu car la P principale est nouvelle, sauf si une restriction indique qu'elle est présupposée (5b).

(5)a { *À peine₂ / *Aussitôt / Une fois } maquillé, est-ce que Luc était reconnaissable ?

(5)b C'est { ?une fois / seulement une fois } maquillé que Luc était méconnaissable.

Tests transformationnels et paraphrases

Aussitôt, *dès*, *une fois* se présentent comme des réductions de P subordonnées : *aussitôt* et *une fois* exigent la présence du participe passé ou de l'ADJ mais le SN est facultatif (1a, b) ; *dès* exclut la présence du participe passé ou de l'ADJ et c'est le V qui est nominalisé (1c). Sur ce point, *dès* se comporte comme les autres subordonnants, qu'ils procurent un repère postérieur (*avant*), simultané (*pendant*) ou antérieur (*après*) (1d). Tous ces emplois sont prépositionnels mais la situation est complexe (**Intersections**) : ainsi *après*, longtemps accepté dans un type de groupe adjoint (1e), est désormais refusé parce qu'il ne possède pas le trait /IMMÉDIAT/ mais il peut aussi avoir suivi par analogie *avant* / *pendant* dans le système /ANTÉRIORITÉ, POSTÉRIORITÉ,

CONCOMITANCE/. Les subordinants qui procurent un repère d'antériorité immédiate au présent sont surtout suivis d'un v fléchi et ont une valeur causale (2).

- (1a) {Aussitôt / Dès / Une fois} que le président a été élu, Luc a pris la parole. ⇔ {Aussitôt / *Dès / Une fois} le président élu, Luc a pris la parole.
 (1b) {Aussitôt / Dès / Une fois} qu'il a été élu, le président a pris la parole. ⇔ {Aussitôt / *Dès / Une fois} élu, le président a pris la parole.
 (1c) {Aussitôt / Dès / Une fois} que le président a été élu, Luc a pris la parole. ⇔ {*Aussitôt / Dès / *Une fois} l'élection du président, Luc a pris la parole.
 (1d) {Avant / pendant / après} qu'il chante ⇔ {Avant / pendant / après} le chant
 (1e) *Après la nuit venue, il est parti. [Accepté en français classique]
 (2) {Maintenant / Désormais} que Luc {dort / a dormi}, on peut y aller.

Cas particuliers

À peine₂ est sans correspondant subordinant (1a), mais entre dans le mécanisme dit de subordination inverse où la principale contient le repère de fermeture antérieur (1b). Ce type de subordination s'impose quand le procès repère et le procès repéré se chevauchent, que le procès repère antérieur n'est pas borné, ce qui exige une négation parfois associée à *encore* (1c).

- (1a) *À peine₂ qu'il a mangé, il part.
 (1b) À peine₂ parti, il regrettait déjà. / ≈ Il était à peine₂ parti qu'il regrettait déjà.
 (1c) Il n'était pas (encore) parti que déjà il {regrettait / ne regrettait plus}.

Intersections

Le statut catégoriel de *dès* et *aussitôt* n'est pas toujours clair et ils sont un peu différents :

- *dès* est une PRÉP qui introduit des prédicats nominalisés (**Tests transformationnels et paraphrases**) et des SN qui procurent des repères temporels (1a). Pourtant, *dès* peut aussi précéder la PRÉP *avant* et est alors voisin d'un marqueur d'ajustement référentiel comme *juste* (1b) ;
- *aussitôt* paraît moins prépositionnel. Il peut introduire un SN repère associé ou non à un participe passé mais il est facultatif (2a) ; il précède aussi les PRÉP *avant* et *après* (1c). Il est donc encore plus proche des marqueurs d'ajustement référentiel.

- (1a) Dès {le signal / six heures / midi / son retour / la nuit}, il est parti.
 (1b) Dès avant le départ, il a vu son erreur.
 (2a) Aussitôt {*le signal / *six heures / *midi / *son retour / la nuit / la nuit tombée}, il est parti. / La nuit tombée, il est parti. / Aussitôt la nuit, il se retire.
 (2b) Aussitôt {avant / après} le départ, il a vu son erreur.

D'autres groupes adjoints sont différents même s'ils semblent proches en syntaxe. Ils forment des prédications secondes qui apportent une information nouvelle et sont acceptables avec plusieurs formes du v fléchi :

- certains, de forme en *v-ant*, ont une valeur causale et sont présupposés (2a, b) ;
- d'autres indiquent la concomitance. Ils peuvent se placer en fin de P sans détachement et l'information paraît alors nécessaire (3a-c).

- (2a) Le travail {étant fini / ayant été fini rapidement}, ils {ont pu se reposer / se reposaient}.
 (2b) Le travail finissant tôt, ils ont pu se reposer. / Le travail les ayant fatigués, ils se sont reposés.
 (3a) Les mains dans les poches, il songeait. ['Il avait les mains dans les poches et il songeait']
 (3b) Les mains sous la tête en guise d'oreiller, il s'endormit.
 (3c) Il marchait {les mains dans les poches / les pieds nus / la tête en l'air}.

5. LES MARQUEURS D'AJUSTEMENT RÉFÉRENTIEL

5.1 Le domaine général

L'enjeu principal de cette section est la création d'une nouvelle catégorie, celle des marqueurs d'ajustement référentiel (MAR). Deux faits invitent à les regrouper : il est difficile de les intégrer dans une autre catégorie (ADV, PRÉP) bien que les MAR de précision, d'approximation et de concordance croisent les ADV ; leurs comportements et leurs traits sémantiques communs invitent à les rassembler. Leur valeur référentielle particulière fait qu'ils deviennent facilement des marqueurs discursifs, argumentatifs ou illocutoires.

Morphologie et spécifieurs

Les MAR sont surtout des mots simples empruntés à des catégories variées : *sauf, juste, excepté* sont issus d'ADJ ou de participes ; *seulement, exactement* sont des dérivés en *-ment* ; *environ, surtout* résultent de figements. Ce sont aussi parfois des GP plus ou moins figés (*au moins, avant tout...*). La catégorie et les types ne peuvent donc être créés sur une base morphologique.

Les MAR ne sont pas gradables, sauf *exactement / précisément* et *juste*, qui sont issus d'ADV ou d'ADJ et appartiennent à la classe des MAR d'approximation ou de précision (1).

- (1) Ils sont {très exactement / tout juste} vingt. / Ils sont vingt ou plus précisément vingt et un.

Distribution et compatibilités

Comme les ADV, les MAR peuvent entrer dans le SV, mais ils s'en différencient sur de nombreux points : ils sont compatibles avec des constituants comme les marqueurs de quantité (1a), les circonstants (1b) ; plusieurs sont mobiles autour des SN ou des ADJ (2a, b). Ils refusent souvent le détachement (3a) et, quand ils l'acceptent, ils ont plutôt le statut de MD argumentatif (3b). Ils ne sont pas clivables mais peuvent accompagner un autre constituant clivé (4a, b).

- (1a) Léa sort presque toujours seule. / Léa ne sort presque jamais seule. / Ce modèle est presque trop parfait.
 (1b) Luc vient exactement à une heure. / Luc est arrivé exactement à midi.
 (2a) Luc a rencontré {au moins / à peine / exactement / juste} vingt adultes. / Luc a rencontré vingt adultes {au moins / à peine / exactement / juste}.
 (2b) Luc est {surtout gentil / gentil surtout}. / Il n'est pas sot, {uniquement naïf / naïf uniquement}.
 (3a) {*Environ / *À peine / ?Au plus}, ils étaient vingt.
 (3b) Il est agressif. Surtout, reste loin de lui. / Il m'a regardé de travers et, surtout, m'a insulté.
 (4a) *C'est {au moins / à peine / exactement / juste} que Luc a traité vingt cas.
 (4b) C'est {au moins / exactement / précisément / juste} vingt cas que Luc traite chaque jour.

Un autre fait distributionnel caractérise les MAR : ils acceptent deux mouvements énonciatifs mais certains types connaissent des restrictions, ce qui exige la création de listes distinctes pour chaque type sémantique. Le mouvement peut être :

- unique, sans pause, seul un ensemble ou un niveau étant évoqué (5a, b) (**Listes 1** infra) ;
- binaire, quand les deux ensembles ou niveaux sont séparés par une pause et mis en rapport explicite (6a). Le groupe détaché précède parfois la P (6b) (**Listes 2** infra).

- (5a) Il n'a qu'une épée. / Il a seulement une épée. / Il sont seulement deux.
 (5b) Il mange {surtout / même} des fruits.

- (6)a Il n'a pas d'arme, sauf son épée. / Ils sont (tous) là, sauf Luc. / Il adore les fruits, surtout les bananes.
 (6)b {À l'exception / En dehors} de son épée, il n'a pas d'arme. / {Comme / En guise d'} arme, il n'a que son épée. / {Parmi les / Comme} fruits, j'aime surtout les kiwis.

Certains MAR sont compatibles avec la négation, dont la place varie, et d'autres suivent une P négative. La compatibilité avec l'interrogation et l'impératif varie avec le type.

Sémantique

Le rôle. Les MAR ont un rôle sémantique différent de celui de l'ADV, qui est un prédicat², mais voisin de celui d'un quantifieur : ils construisent la référence en précisant le degré de concordance entre les mots et la réalité ou encore entre la réalité et les attentes. Ils portent souvent sur des éléments qui eux-mêmes construisent la référence : PRÉDÉT quantifiants (1a), SPÉC-de-quantité (1b), repères temporels (1c), marques aspectuelles (1d) ou repères spatiaux (1e). Mais ils portent aussi sur des catégories lexicales (N, V, ADJ, ADV) et indiquent alors si des traits du signifié (intension) sont adéquats (2a, b). Cela justifie l'étiquette de marqueur d'ajustement référentiel.

- (1)a Luc a rencontré {au moins / à peine / exactement / juste / presque} vingt personnes.
 (1)b Il y a presque {assez / trop} de soleil.
 (1)c Il sortait {juste / précisément} quand j'arrivais.
 (1)d A – Il était dehors ? B – Il était à peine sorti. / Il avait tout juste franchi le pas de la porte.
 (1)e Il était exactement ici. / Il est juste devant la maison.
 (2)a C'est à peine un {adolescent / humain}.
 (2)b Il est à peine conscient. / Il respire à peine. / Il a agi presque {imprudemment / vaillamment}.

Les types. Nous proposons sept types sémantiques de MAR : l'exception ; la restriction ; l'addition ; la hiérarchie ; la précision ; l'approximation ; la concordance fortuite. Des regroupements sont envisageables sur la base de l'antonymie ou de la proximité ou de croisements : l'exception est voisine de la restriction mais la première favorise le mouvement binaire et l'autre le mouvement unique ; la restriction a pour antonyme apparent l'addition ; l'approximation s'oppose à la précision mais peut aussi faire appel à la hiérarchie. Tous ces regroupements binaires ont leurs limites et, à ce stade de l'analyse, sept descriptions distinctes sont préférables.

La plupart des types acceptent les deux mouvements énonciatifs mentionnés, sauf l'exception et la concordance fortuite, qui fonctionnent toujours dans le cadre énonciatif binaire, mais un mouvement complexe est parfois acceptable.

Intersections

Les MAR croisent surtout deux types de catégories :

- les MAR de précision et de concordance fortuite sont souvent des dérivés en *-ment* et croisent les ADV ;
- plusieurs MAR deviennent des marqueurs discursifs et cela est lié à deux faits distincts qui tiennent à leur rôle référentiel (5.3).

5.2 L'examen des types sémantiques

5.2.1 L'exception

Morphologie

Les MAR exceptifs ont des sources variées : *excepté*, *mis à part* sont issus de participes ; *sauf* est un ancien ADJ ; *à part*, *à l'exception de*, *en dehors de* sont des GP ; *hormis* combine une PRÉP et un participe. Cela résulte du fort lien entre l'exception et les constituants du GN et le seul MAR exceptif qui n'ait pas de lien particulier avec eux est *sinon*.

Distribution et compatibilités

Les MAR exceptifs se placent en tête du groupe (1a) mais les anciens participes *excepté* et *mis à part* sont parfois situés à la fin du groupe s'il est nominal (1b). Tous ont une forte affinité avec les SN (2a, b) mais entrent aussi dans un groupe circonstanciel (2c), infinitival (2d) ou adjectival (2e). L'ADV est rare (2f).

- (1)a Ils sont là, {excepté / hormis / (mis) à part / sauf / à l'exception de / en dehors de} Léa.
- (1)b Les enfants sont fatigués, Luc {excepté / mis à part}.
- (2)a Les voyageurs {sont / ne sont pas} fatigués, excepté Luc.
- (2)b Il parle à (tous) les gens de la rue, sauf à son plus proche voisin.
- (2)c Il parle {toujours / partout}, excepté {pendant les repas / au travail}.
- (2)d Il fait tout, sauf cuisiner.
- (2)e Il est tout, {à part / excepté / hormis / sauf} patient.
- (2)f ?Cela se fait de toutes les façons, sauf lentement.

Les groupes contenant un MAR exceptif sont caractérisés par un mouvement binaire avec pause mais ils ont une certaine mobilité :

- ils sont souvent détachés en fin de P (3a), même si l'exception concerne le SN sujet (3b) ;
- ils sont parfois insérés dans la P après le SN sujet surtout si celui-ci contient des éléments comme *tout*, *tous*, *aucun*, qui visent l'ensemble et doivent être immédiatement rectifiés (3c) ;
- ceux qui contiennent un MAR exceptif formé à partir d'une PRÉP (*à part*, *à l'exception de*, *en dehors de*) acceptent le détachement en tête de P et la P est parfois négative (3d, e).

- (3)a Il connaît les candidats, excepté deux.
- (3)b (Tous) les invités sont là, {excepté / hormis / (mis) à part / sauf} Léa.
- (3)c Tous les murs, sauf la façade, ont résisté. / Tout l'édifice, sauf la façade, est détruit. / Aucun incident, sauf celui-là, n'a assombri la fête. / ?L'édifice, sauf la façade, est détruit.
- (3)d {À part / À l'exception de / En dehors de / ?Hormis} Léa, tous les invités sont là. / En dehors de la marche, tout sport est dangereux. / {À part / En dehors de / À l'exception de} la natation, Léa aime tous les sports.
- (3)e {À part le / En dehors du} judo, Léa ne pratique aucun sport. / {En dehors du / Hormis le} rugby, {les sports ne sont pas / aucun sport n'est} dangereux.

Les MAR exceptifs suivent surtout une P positive et la négation *pas* fait problème (4a) mais les éléments vides sont acceptables (4b) et *sinon* est limité à ce contexte (4c). L'interrogation est refusée (5a), sauf si le groupe exceptif est placé en tête de P, qu'il contient *à part* / *en dehors de* et peut-être *à l'exception de*, et qu'il joue un rôle particulier en excluant un élément du domaine discursif (5b, c) (**Cas particuliers**).

- (4)a ?Luc ne fréquente pas ses voisins, sauf deux. / ?Il n'a pas mangé hier, sauf un fruit.
- (4)b Il n'a rien fait hier, sauf son courrier. / Il ne fréquente aucun voisin, sauf celui d'en avant. / Luc n'a rien mangé hier, sauf un fruit.
- (4)c Il ne parle à personne, sinon {à son fils / pour se plaindre}.

- (5)a *Est-ce que les invités sont là, {excepté / hormis / à part / sauf} Léa ?
 (5)b {?À l'exception de / ?À part / En dehors de / *Hormis / *Sauf} la marche, les sports sont-ils dangereux ?
 (5)c {?À l'exception de / À part / En dehors de / ?Hormis} la marche, (tous) les sports ne sont-ils pas dangereux ? / {?À l'exception de / À part / En dehors de / ?Hormis} la natation, pratiques-tu un (autre) sport ?

Liste 2. *Excepté, hormis, sauf; sinon; à part, à l'exception de, en dehors de*

Complémentation

Excepté, hormis, sauf, qui introduisent souvent des SN, sont pour cela souvent considérés comme des PRÉP. Mais ils n'ont pas le comportement des PRÉP : ils introduisent d'autres catégories que le N (ADJ, circonstant) (1a) ; ils n'entrent que dans des groupes détachés dans la P ou en fin de P (1b) mais qui refusent le détachement en tête de P et le clivage ; ils ne donnent pas au SN un rôle au plan de la complémentation (ARG indirects) ou du repérage (circonstants). Dans cette perspective, les GP à *l'exception de, à part, en dehors de* ne sont pas non plus des PRÉP complexes.

- (1)a Il est tout, sauf paresseux. / Il surveille toute la journée, sauf {à midi / le soir}.
 (1)b Les voyageurs sont fatigués, {excepté / hormis / sauf} Luc.

Sémantique

Les MAR exceptifs jouent un rôle précis dans la quantification : ils rectifient une quantification totale en signalant que le prédicat ne vaut pas pour un sous-ensemble. Si l'ensemble est positif, le sous-ensemble est invalidé ; s'il est négatif, le sous-ensemble est validé. La relation entre l'ensemble et le sous-ensemble est stricte :

- l'ensemble est complet ou vide. Cela justifie la présence fréquente de {*le / tout le / tout un / un plein / les / tous les / chaque / pas de / aucun*} N (1a), de *un N* {*complet / entier*} (1b), de *chacun / tout / rien / n'importe quoi*, de *toujours, jamais, partout, nulle part* (1c) et le refus de *beaucoup, certains, plusieurs, quelques, une partie de, la plupart de...* (1d). Un ensemble spatio-temporel peut ne pas être exprimé et être récupéré à partir du groupe exceptif (1e) ;
- le sous-ensemble isolé ne peut bien sûr être vide, ce qui exclut *aucun*, mais il doit en plus être délimité, ce qui exclut *quelques* (2a), et réduit par rapport à l'ensemble global (2b). S'il est important, le tour restrictif s'impose (2c).

- (1)a Il adore les fruits, {sauf / hormis} les poires. / Il ne mange aucun fruit, sauf les poires. / Ils mangent (tous) les fruits, sauf les poires. / (Tout) l'édifice a brûlé, sauf la façade.
 (1)b Il gère toute une entreprise, sauf le rayon des exportations.
 (1)c Il a toujours réussi, sauf une fois. / Il réussit toujours, sauf quand il pleut. / Il boit n'importe quoi, sauf de la bière. / Il ne fait rien, sauf critiquer. / Il est tout, sauf patient.
 (1)d *Il a pris {beaucoup de / plusieurs / une partie des / la plupart des} livres, sauf trois.
 (1)e Il pleut dans ce pays, sauf {l'hiver / sur la côte}. ['Il pleut {toujours / partout}, sauf...']
 (2)a La classe a été punie, sauf {deux / ?quelques / *aucun} élève(s). / Il a pris les fruits, sauf *quelques-uns.
 (2)b La classe est punie, sauf {deux / *vingt} élèves. / Il a pris son repas, sauf {le dessert / ?le dessert et l'entrée / *le dessert et le plat principal}.
 (2)c Il n'a puni que vingt élèves. / Il n'a pris que le plat principal.

L'ensemble et le sous-ensemble sont surtout des N, ce qui tient aux propriétés du N au plan de la quantification, de la création d'ensembles hiérarchisés et de la partition :

- les N sont souvent nombrables et le MAR exceptif en écarte certains d'un ensemble (3a) ;
- les traits du N délimitent souvent une classe de dénotés (hyperonyme) regroupant des types (hyponymes). Le mouvement exceptif pose un hyperonyme puis exclut un hyponyme et ne convient donc pas pour des co-hyponymes (3b, c) ;

– une entité se définit souvent par un ensemble de parties hétérogènes (méronymes) ou homogènes. Le mouvement exceptif pose d’abord un ensemble puis exclut une partie (3d).

- (3)a Ils ont mangé (tous) les fruits, sauf deux.
- (3)b Il n’a pas de famille, sauf un cousin éloigné. / Il ne boit pas de vin, sauf du sauternes.
- (3)c Il ne mange pas de fruits, sauf des pommes. / *Il ne mange pas de poires, sauf des pommes.
- (3)d L’édifice a brûlé, sauf la façade. [*méronyme*] / La classe a été punie, sauf Léa.

Mais l’exception s’applique aussi à d’autres ensembles portant le trait /EXHAUSTIF/ et donc liés à *tout* ou à un antonyme (*rien, jamais, nulle part*) : circonstants quantifiés (4a) ; procès au moyen de *faire tout* ou de *ne rien faire* (4b) ; propriétés au moyen de *être tout* (4c) ; traits constitutifs du N (intension) au moyen de {*avoir tout / tenir*} du N (4d).

- (4)a Il a toujours réussi, sauf cette fois-là. / {Il parle partout / Il ne parle nulle part}, sauf au bureau.
- (4)b Il fait tout, sauf travailler. / Il ne fait rien, sauf critiquer.
- (4)c Il est tout, sauf patient.
- (4)d Cet engin a tout de la moto, sauf les roues. / Cet engin tient de la moto, sauf pour les roues. / Il a tout du Parisien, sauf le bagout.

Le fait d’appliquer le prédicat à l’ensemble puis de l’invalider en partie crée une contradiction souvent exprimée par *toutefois / cependant* (5a). Un MAR antéposé exclut ces derniers (5b).

- (5)a Ils ont réussi, à l’exception de Luc toutefois.
- (5)b *À l’exception de Luc toutefois, ils ont réussi.

Intersections

Quelques marqueurs qui dénotent l’approximation concurrencent les MAR exceptifs car l’ensemble est d’avance dit incomplet :

- à *SN près*, qui respecte le mouvement binaire des groupes exceptifs, exclut un sous-ensemble qui reste imprécis (1a, b) ;
- *la plupart de* évoque un ensemble et un sous-ensemble exclu, difficilement explicité (1c) ;
- *presque* associé à TOUT signale que l’ensemble est incomplet et le sous-ensemble exclu est facultatif (1d).

- (1)a Il a imité Léa, à quelques détails près. / Tout le conseil a siégé(, à quelques individus près).
- (1)b Il mesure un mètre, à deux centimètres près. / À deux centimètres près, il mesure un mètre.
- (1)c Il a lu la plupart des livres de cet auteur(, ?*sauf deux). / Il réussit la plupart du temps.
- (1)d Il aime presque tous les fruits(, sauf les poires). / Il sort presque toujours(, sauf en cas de pluie).

{*Excepté / Sauf*} *que-P* sont des marqueurs argumentatifs mais leur valeur n’est pas clairement exceptive. Ils concurrencent *mais* et écartent pour l’occasion la conclusion attendue (2a, b).

- (2)a J’irais bien t’aider, {excepté / sauf} que je suis moi-même trop occupé.
- (2)b Il allait chez son voisin, sauf que c’était pas pour l’aider mais pour se faire bien voir.

Cas particuliers

Quelques MAR exceptifs ont des valeurs ou des emplois à part :

- *excepté / sauf* suivis de *si* ou *quand* hypothétique excluent des occurrences de procès à certaines situations et concurrencent à *moins que* (1a, b) ;
- *sinon* conserve sa valeur hypothétique et est proche de *sauf peut-être* (2) ;
- à *part / en dehors de* en tête d’une P-inter excluent du domaine de la question un hyponyme déjà acquis comme vrai et visent à faire une addition (3a, b). Ils concurrencent *en plus de*

postposé (3c). La forme phrastique concurrente montre bien que l'exception limite le domaine de la question (3d) ;

- *mais pas*, qui est souvent oppositif (4a), a un emploi exceptif après une P positive s'il introduit un SN qui réfère à une partie et il concurrence *excepté / sauf* (4b).

- (1)a Je t'aiderai, {excepté si / sauf si / à moins que} tu ne restes pas.
- (1)b Je l'aide, {excepté quand je suis / sauf quand je suis / à moins que je sois} moi-même occupé.
- (2) On ne jouit de rien, {sinon / sinon peut-être / sauf peut-être} de soi-même.
- (3)a {À part le / En dehors du} tennis, Léa aime-t-elle d'autres sports ? ['En {dehors / plus} du tennis, que Léa aime...']
- (3)b {À part / En dehors de} guider les gens, est-ce que Luc participe un peu ?
- (3)c Léa aime-t-elle d'autres sports en plus de la natation ? / Luc participe-t-il un peu en plus de guider les gens ?
- (3)d Si l'on {met à part / exclut} la natation, Léa aime-t-elle d'autres sports ?
- (4)a Luc mange des pommes mais pas des poires. / Luc a pris le dessert mais pas tout un repas.
- (4)b Luc a pris son repas, {mais pas / excepté / sauf} le dessert.

5.2.2 La restriction

Morphologie

Les MAR restrictifs ont des origines variées : dérivatifs en *-ment* (*seulement*₁...); marqueurs associés à *que* (*ne...que*, *rien que*) ; formes adjectivales (*juste*₂ et *seul*_{III.1}, qui s'accorde).

Distribution et compatibilités

Les MAR restrictifs privilégient un mouvement énonciatif unique mais leur distribution varie :

- *juste*₂, *exclusivement*, *seulement*₁, *simplement*₂, *uniquement* se placent dans la zone prédicat, ont une certaine mobilité (sauf *juste*₂) et portent sur diverses catégories (1a-d) ;
- (*ne...*) *que* ne peut accompagner un V seul, auquel cas il est remplacé par *faire V-inf*, mais l'impératif est exclu (2a, b). Il est souvent associé à {rien / personne} *d'autre* (2c) ;
- *seul*_{III.1} est réservé aux GN sujets, qu'il précède en général mais il peut aussi suivre un N-propre ou un pronom (3a, b). Malgré l'accord avec le SN, ce n'est pas un ADJ mais un MAR réservé au sujet et qui concurrence *Il n'y a que... {qui-P / à V-inf}* : il peut se placer devant le SN et est compatible avec un N-propre ou un pronom. Il est distinct de l'ADJ-qualificatif *seul*_{I.1}, qui entre dans le GN ou est attribut (3c), et de l'ADJ-référentiel *seul*_{II.2} (II-1-4.1), qui entre dans un GN potentiellement incomplet et pouvant contenir *à V-inf* ou une relative (3d) ou qui est attribut suivi de *à V-inf* (3e).

- (1)a C'est {juste / seulement₁ / simplement} un ami. / C'est un ami {*juste / seulement / simplement}.
- (1)b Ils sont {juste / seulement₁} deux. / Ils sont deux {*juste / seulement / ?simplement}
- (1)c Léa reçoit {exclusivement / uniquement} {chez elle / le matin / ses amis}.
- (1)d Léa reçoit {chez elle / le matin / ses amis} {exclusivement / uniquement}
- (2)a Ce n'est qu'un {ami / voisin}. / Il n'a qu'un ami. / Ils ne sont que dix.
- (2)b *Il ne dort que. / Il ne fait que dormir. / Il ne fait que rire. [ambigu] / *Ne fais que rire.
- (2)c Il ne voit (personne d'autre) que son fils. / Il ne boit (rien d'autre) que de l'eau. / Ce n'est (rien d'autre) qu'un ami.
- (3)a Seul_{III.1} {Luc / son ami / lui} l'a aidé. ['Il n'y a que Luc qui l'ait aidé'] / Seul_{III.1} un habitué peut s'y retrouver.
- (3)b {Luc / ??Son ami / lui} seul_{III.1} l'a aidé. / *Un habitué seul_{III.1} peut s'y retrouver.
- (3)c Un être seul_{I.1} ne peut survivre en forêt. / Luc est seul_{I.1} aujourd'hui.
- (3)d Un seul_{II.2} homme est venu. / La seule_{II.2} (personne) {à venir / qui l'aide} est Léa. / Ils sont {les seuls_{II.2} / plusieurs} à venir.
- (3)e Léa est seule_{II.2} à venir.

Un groupe détaché et nié peut préciser les éléments exclus (4). La négation, qui crée une addition, est acceptable sauf si une mesure est en cause et un groupe positif peut préciser l'ajout (5a, b). Le mouvement unique est compatible avec l'interrogation, qui reste cependant difficile avec *seul*_{III.1} et le clivage avec *ne...que* s'impose (6a-c).

- (4) Il ne mange que des fruits, pas de légumes. / Il est seulement volumineux, pas lourd.
 (5a) Il ne prend pas que du sable(, mais aussi de la pierre). / Il n'est pas que fort(, il est aussi adroit).
 (5b) *Il ne mesure pas qu'un mètre. / *Il n'a pas que deux ans. / *Il n'a pas ajouté qu'un peu de sucre.
 (6a) Est-ce que c'est seulement un ami ?
 (6b) ?Est-ce que seul Luc vient ? / ??Est-ce que Luc seul vient ? ⇒ N'y a-t-il que Luc à venir ?
 (6c) *Est-ce que seules dix personnes sont venues ?

*Juste*₂, *rien que*, *seulement*₁, *simplement*₂, *uniquement* sont compatibles avec un mouvement binaire et suivent alors la P dans un groupe détaché, dans lequel *seulement*₁, *simplement*₂, *uniquement* sont mobiles. La P est souvent négative (7a-c) mais peut être positive et le groupe détaché, qui contient un pronom anaphorique rappelant la P, peut alors être coordonné (7d). L'interrogation est refusée dans le mouvement binaire (8a, b) sauf dans une formule établie (8c).

- (7a) Il n'est pas habile, {juste / rien que / seulement} rapide. / Ils ne crient pas tous, seulement deux ou trois.
 (7b) Il n'a pas tout pris, {?juste / ?rien que / seulement} la moitié. / Il n'a pas pris l'argent, {seulement les papiers / les papiers seulement}. / Il ne prend pas {tous les / les dix} livres, seulement trois.
 (7c) Il ne mesure pas un mètre vingt, {seulement un mètre dix / un mètre dix seulement}.
 (7d) Il a pris le livre, seulement ça. / Il est débrouillard {et / mais} seulement ça.
 (8a) *Est-ce qu'il n'est pas habile, {juste / rien que / seulement} rapide ?
 (8b) *Est-ce qu'il a pris le livre, seulement ça ? / *Est-il débrouillard {et / mais} seulement ça ?
 (8c) Jurez-vous de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ?

Deux restrictions coordonnées peuvent se succéder (9).

- (9) Il ne mange que des fruits, et encore, seulement des poires. [*restriction à un ensemble restreint*]

Liste 1, mouvement unique

Exclusivement, *seulement*₁, (tout) *simplement*₂, *uniquement*
*Juste*₂ [≠*juste*₁, ADV; ≠*juste*₃, MAR de précision; ≠*tout juste*₄, locution, MAR d'approximation; ≠*juste*₅, MAR de concordance]
 (Ne...)que; {personne / rien} d'autre que
*Seul*_{III.1} [*variable*; ≠*seul*_{I.1}, ADJ-qualificatif; ≠*seul*_{II.2}, ADJ-référentiel]

Liste 2, mouvement binaire

Exclusivement, *seulement*₁, (tout) *simplement*₂, *uniquement*
*Juste*₂

Sémantique

Un MAR restrictif associé à un mouvement unique combine deux rôles : il présuppose un niveau ou un ensemble supérieur pour lequel la prédication devrait être vraie ; il valide la prédication pour une valeur inférieure qui concerne la qualité (1a, b), le nombre d'entités ou la mesure (1c, d), la quantité de propriétés ou d'activités (1e, f), les hyponymes ou les hyperonymes (1g) ou la partie d'un élément hétérogène (1h). Trois marqueurs peuvent limiter le caractère effectif d'un procès imminent (1i, j). Certains marqueurs sont surtout qualitatifs : *rien d'autre que* (2a, b), *exclusivement* (2c), *simplement*₂ (2d), *seul*_{III.1} (2e) sont peu compatibles avec des SN quantifiés.

- (1a) Ce n'est qu'un {enfant / voisin}. / C'est seulement un voisin. / Ça n'est que Luc.
 (1b) Il critique seulement. / Il ne fait que critiquer. ['Il ne fait rien de positif']
 (1c) On n'a (rien) que deux solutions. / Ils sont seulement deux. / Seul Luc est venu.
 (1d) Il mesure seulement un mètre. / Il n'a que deux ans. / Il n'a ajouté qu'un peu de sucre.

- (1)e Il est seulement patient.
 (1)f Il chante seulement. / Il ne fait que chanter. [‘Il n’a pas d’autre activité’]
 (1)g Il n’a pris que du sable. / Il n’a pris que {des / les} poires. [‘pas d’autres fruits / pas d’autre nourriture’]
 (1)h Il n’a changé que la serrure de la porte. / Il n’a refait que la façade.
 (1)i Léa n’était pas partie. Elle allait {juste₂ / seulement₁ / simplement₂} partir.
 (1)j Léa n’était pas partie. *Elle {n’allait que / allait exclusivement} partir.
 (2)a Il n’a rien d’autre que {ce livre / des livres} à lire. / Ce n’est rien d’autre qu’un ami.
 (2)b *Il n’a rien pris d’autre que trois livres. / *Ils ne sont rien d’autre que trois.
 (2)c Léa a invité exclusivement {des / ?deux / ?quelques} amis.
 (2)d Luc a simplement invité {des / ?trois} amis.
 (2)e Seul_{III,1} un habitué peut s’y retrouver. / *Un habitué seul_{III,1} peut s’y retrouver. / ? Seul_{III,1} {deux / dix} clients sont venus. / ?Seul_{III,1} un client est venu.

La restriction est en affinité avec une opération qui exclut toute addition et cela a deux effets :

- un groupe détaché ou coordonné facultatif peut exclure tout ajout au moyen de *et* {*personne / rien*} *d’autre*, de *pas*, de *sans plus* (/ply, plys/) et de *c’est tout* (3a-d) ;
- *pas* rend un MAR restrictif additif et un groupe contenant *aussi* est attendu (3e).

- (3)a Il a pris seulement {le / un} livre et rien d’autre. / Il est seulement débrouillard et rien d’autre. / Ce n’est qu’un ami, et rien d’autre. / Seule Léa est venue et personne d’autre.
 (3)b Il prend seulement deux livres, pas trois. / Ce n’est qu’un ami, pas un parent. / Seule Léa est là, pas Luc.
 (3)c C’est un ami, sans plus. [*toujours qualitatif*]
 (3)d Il a pris deux livres, c’est tout. / Luc est une connaissance, c’est tout.
 (3)e Il n’est pas juste naïf, il est aussi sot. / Ce n’est pas seulement un concurrent, c’est aussi un ennemi. / Il fume pas seulement des cigarettes mais aussi la pipe.

Dans le cadre du mouvement binaire, l’ensemble ou le niveau inférieur est asserté puis le MAR restrictif placé dans le groupe détaché exclut un sous-ensemble ou le niveau supérieur attendu (4a, b). La P est souvent négative et reprend une assertion antérieure avant qu’un sous-ensemble restreint ou le niveau inférieur validé ne soit précisé (5a, b). L’ensemble ne peut être vide (5c), doit être précis ou exhaustif et la relation porte sur le nombre (5d), sur la relation tout-partie (5e, f) ou est de type hyperonyme-hyponyme (5g). La relation vaut pour les co-hyponymes (5h).

- (4)a Léa a pris {le / un} livre, (et) seulement ça. [‘pas deux livres / pas de revue...’]
 (4)b Luc est débrouillard {et / mais} seulement ça.
 (5)a Il ne mesure pas un mètre vingt, seulement un mètre dix.
 (5)b Il n’est pas habile, {juste / rien qu’ / seulement} expérimenté.
 (5)c *Il n’a {pas d’ / aucune} arme, seulement une épée.
 (5)d Il n’a pas pris {*des / *les / trois / tous les} livres, seulement deux.
 (5)e Il n’a pas pris {tout son repas / ?*son repas}, seulement {le dessert / la moitié}.
 (5)f Luc n’a pas défait {toute la maison / ?la maison}, seulement la façade.
 (5)g Luc n’a pas pris {tous les / *les} fruits, seulement les poires.
 (5)h Luc n’a pas pris {de / les} pommes, seulement des bananes. / Il n’a pas pris l’argent, seulement les papiers.

Vu que la restriction indique souvent un décalage entre la réalité et ce qui est prévu (le présupposé) ou asserté, elle a souvent un aspect polémique et rectificatif et ouvre sur des enjeux argumentatifs. Les conditions sont variées :

- elle rectifie un présupposé (6a) ;
- elle récusé une assertion antérieure (6b, c) ;
- elle conteste une décision (6d) ;
- elle atténue un reproche (6e) ;

- elle limite l'activité à un procès unique, ce qui exclut tout autre procès et indique une saturation face à la répétition ou la poursuite de ce procès unique (6f, g).

- (6)a Luc n'a rencontré que deux candidats. ['C'est peu par rapport à l'attente / C'est moins que tu as dit']
 (6)b Léa n'a pas mangé tout son repas, seulement le dessert. ['Contrairement à ce que tu dis']
 (6)c A –Léa a acheté une maison. B –Non, elle l'a {seulement₁ / simplement₂} louée.
 (6)d A –Salut, je pars. B –Mais il {est seulement₁ / n'est que} quatre heures.
 (6)e A –Tu me surveilles maintenant! B –Non, je {faisais juste₂ passer / passais simplement} par là.
 (6)f Il ne fait que se plaindre. / Le moteur ne fait qu'arrêter. ['Il n'arrête pas de se plaindre]
 (6)g Ce jour-là, les avions ne faisaient rien que passer et repasser.

Intersections

La distinction restriction / exception. Peu de grammaires distinguent l'exception et la restriction, qui ont souvent en commun d'isoler un sous-ensemble. Il pourrait s'agir d'une simple question de perspective mais la différence est grande et, sous un certain angle, ce sont des antonymes : l'exception valide la prédication pour un ensemble complet ou vide qu'elle limite en excluant un sous-ensemble (1a) ; la restriction au contraire valide la prédication pour un sous-ensemble (1b). De ce fait, la négation (2a-d) ou un converse lexical (2e) les rend quasi synonymes.

- (1)a Luc a rencontré les candidats, sauf deux. / Luc a pris les fruits, sauf les poires. / Il n'a pris pas {*tous les / ?les} exemplaires, sauf deux.
 (1)b Luc n'a rencontré que deux candidats. / Luc n'a pris que les poires. / Il n'a pas pris {tous les fruits / *les fruits}, seulement deux.
 (2)a {Seul Luc / Il n'y a que Luc qui} l'aide. ⇔ Personne ne l'aide, sauf Luc.
 (2)b Il n'a que son épée. ⇔ Il n'a pas d'arme, sauf son épée.
 (2)c Il n'a rencontré que deux candidats. ⇔ Il n'a pas rencontré les candidats, sauf deux.
 (2)d Seul Luc ne l'aide pas. ⇔ Tout le monde l'aide, sauf Luc.
 (2)e Luc a laissé seulement les poires. ⇔ Il a pris les fruits, sauf les poires.

En outre, la restriction fait plus qu'inverser la perspective de l'exception :

- l'exception extrait un sous-ensemble réduit et précis d'un ensemble complet (3a, b) ou insère un sous-ensemble réduit et précis dans un ensemble vide (3c, d). Elle concerne surtout les SN (nombre restreint, partie, relation hyperonyme-hyponyme), n'est pas polémique et exclut l'interrogation ;
- la restriction s'appuie sur un présupposé et n'exige pas que l'ensemble ou le niveau supérieur soit exprimé. Elle peut aussi nier un préasserté et cela lui donne dans les deux cas une valeur polémique. Elle a un champ plus large et vaut pour le nombre, les co-hyponymes, la relation hyponyme-hyperonyme, la mesure, le niveau et la qualité (4a-c) ; le sous-ensemble peut être imprécis et large (4d, e) ; l'interrogation est acceptée avec le mouvement unique.

- (3)a Luc a rencontré {les / *des / *quelques} candidats, sauf deux. / Luc a pris tous les fruits, sauf les poires.
 (3)b Il a défait {(toute) la maison / *une partie de la maison}, sauf la façade.
 (3)c *Il a puni la classe sauf {la moitié / vingt élèves}. / Léa a mangé (tout) le repas, sauf {*la moitié / le dessert}.
 (3)d Luc n'a pas rencontré les candidats, sauf {deux / ??quelques-uns / ??vingt}. / Léa n'a pas mangé le repas, sauf {*la moitié / ?*le dessert}.
 (4)a Luc n'a pris que deux pommes. ['pas trois / pas de poires / pas de légumes / pas d'autre nourriture']
 (4)b Luc n'a mangé que {la moitié / une partie} du repas, (pas un repas entier).
 (4)c Luc n'est que son ami. ['pas son amant']
 (4)d Luc n'a reçu que {deux / quelques} candidats.
 (4)e Luc ne mesure qu'un mètre soixante. ['pas soixante-cinq'] / Il n'est que sergent. ['pas lieutenant']

Du MAR au marqueur discursif. Détachés, *seulement*₂, *simplement*₃ sont des MD argumentatifs qui concurrencent *mais* / *à la condition que* mais précisent que l'exigence présentée est vue

comme minimale (1a). Enfin, la locution *non seulement*₃ est un MD argumentatif qui annonce *mais encore*, lequel introduit un autre argument orienté vers la même conclusion (1b).

- (1a) Je veux bien t'aider. {Seulement₂ / Simplement₃}, (il faudra que tu) sois moins agressif.
 (1b) Non seulement il parle trop mais encore il crie quand il parle. (Il ferait donc mieux de se taire.)

Une P contenant *ne...que* / *juste* exclut tout état contraire avec un N-de-qualité et renforce ainsi le jugement ou la valeur d'insulte (2a). Une P contenant la locution *si seulement* accomplit un acte de souhait minimal (2b). *Seulement*₁ (*ça*), *uniquement* (*ça*), *juste*₂ *ça*, *rien que ça* réalisent seuls un acte illocutoire expressif exprimant la déception (2c).

- (2a) C'est juste un con. / Tu (n)'es (rien) qu'un imbécile.
 (2b) Si {au moins / seulement} il venait ! [≈Pourvu qu'il vienne !]
 (2c) A – Il a acheté deux livres. B – Seulement₁ ! / Uniquement ! / Juste ça ! / (Rien) que ça !

Tests transformationnels et paraphrases

Un schéma avec V-copule peut insérer dans une classe et l'ordre est rigoureux : l'hyponyme est sujet et l'hyperonyme attribut (1a). Si un possesseur fait de l'hyperonyme un singleton, statut qui peut être précisé par l'ADJ-référentiel *seul*_{II,2}, le schéma devient équatif et l'hyperonyme, qui est déterminé, devient sujet au lieu de l'hyperonyme (1b). Ce schéma est en corrélation avec un autre contenant *avoir* où le possesseur est sujet : le second contient un MAR restrictif et l'hyperonyme entre dans un GP de domaine introduit par *comme* / *pour*, mobile et détachable en tête de P mais non en fin de P (1c).

- (1a) Une épée est une arme.
 (1b) ?Une épée est {l'arme de Luc / son arme / sa seule arme}. ⇒ {L'arme de Luc / Son arme} est une épée.
 / {La seule arme de Luc / Sa seule arme} est une épée.
 (1c) Luc n'a {comme / pour} arme que son épée. / Comme arme, Luc n'a que son épée. / Luc a seulement un cousin éloigné comme famille.

Puisque l'ensemble et le sous-ensemble sont présents et sont des N, ce dernier schéma semble exceptif ou du moins la restriction pourrait croiser l'exception. Il est pourtant restrictif : les MAR utilisés sont restrictifs (2a, b) ; le converse exceptif attendu existe (négation, hyponyme dans un groupe détaché) (2c) ; l'hyperonyme est facultatif, mais peut être inséré sans pause (2d) ; l'interrogation est acceptable (2e) ; *autre* associé à la négation peut préciser les éléments écartés (2f, g). (*En guise*) de concurrence parfois *comme* / *pour* (3a, b) mais *comme* peut s'imposer (3c).

- (2a) {Comme / Pour} arme, Luc n'a que son épée.
 (2b) Comme arme, Luc a {seulement / simplement / uniquement} son épée.
 (2c) Luc n'a pas d'arme, sauf son épée. / Luc n'a pas de famille, sauf un cousin éloigné.
 (2d) Luc n'a que son épée. / Comme arme, Luc n'a que son épée. / Luc n'a comme arme que son épée. / Luc n'a que son épée comme arme. / *Luc n'a que son épée, comme arme.
 (2e) Luc n'a-t-il {comme / pour} arme que son épée ? / Luc a-t-il seulement un cousin éloigné pour famille ?
 (2f) Luc n'a (pas) d'(autre) arme que son épée. / Luc n'a rien (d'autre) que son courage.
 (2g) Luc n'a rien (d'autre) que son épée comme arme. / Luc n'a comme arme que son épée et rien d'autre.
 (3a) Il n'a {comme / d' / en guise d' / pour} arme que son épée. / Il n'a que son épée {comme / *d' / en guise d' / pour} arme. / {Comme / d' / en guise d' / pour} arme, il n'a que son épée.
 (3b) Il n'a {comme / *d' / en guise d' / pour} ami qu'un cousin proche. / Il n'a qu'un cousin proche {comme / *d' / en guise d' / pour} ami. / {Comme / *D' / En guise d' / ?Pour} ami, il n'a qu'un cousin proche.
 (3c) Il n'écoute {comme / ?de / en guise de / *pour} musique que l'opéra. / Il n'écoute que l'opéra {comme / *de / ?en guise de / *pour} musique. / {Comme / *De / ?En guise de / *Pour} musique, il n'écoute que l'opéra.

Cas particuliers

Les GP à valeur causale précisent qu'une cause limitée produit de grands effets : ils sont antéposés avec pause (1a), postposés avec ou sans pause (1b) ou coordonnés (1c).

- (1)a {Seulement / Juste} à le voir, j'ai su. [=Il a suffi de...]
- (1)b J'ai vu ça, rien qu'au premier coup d'œil. / J'ai vu ça rien qu'au premier coup d'œil.
- (1)c Il a été puni(, et cela) juste pour une peccadille. [=Il a été puni pour une simple peccadille]

5.2.3 L'addition

Morphologie

Les MAR d'addition ont des formes variées : ce sont des mots (*aussi₂*, *même* et *également₂*, qui est un dérivé en *-ment*) ; ce sont des groupes (*y compris*, qui a une origine participiale comme plusieurs MAR exceptifs ; *en plus*, qui se prononce /plys/, sauf dans l'expression *en plus de*, où il peut se prononcer /ply/ ; *non plus* /ply/).

Distribution et compatibilités

Les MAR additifs de base (*aussi₂* et *également₂*) ont une distribution variée car ils peuvent souvent précéder ou suivre les quatre catégories majeures : N (1a), V (1b), ADJ (1c), ADV (1d). Même s'ils sont naturellement attendus dans un mouvement binaire, où ils suivent souvent *et / mais*, ils se présentent aussi de façon indépendante pour compléter une information antérieure (2).

- (1)a Luc lit ces journaux et {aussi₂ des revues / des revues aussi₂}.
- (1)b Léa observe beaucoup mais {?aussi₂ elle agit / elle agit aussi₂}.
- (1)c Luc est vif et {aussi₂ très fort / très fort aussi₂}.
- (1)d Léa travaille rapidement et {aussi₂ efficacement / ?efficacement aussi₂}.
- (2) Luc a pris {aussi₂ / également₂ / en plus} un digestif.

Il existe cependant des contraintes sur les marqueurs. Par exemple :

- *aussi₂ / également₂* ne peuvent précéder le SN sujet (3a, b) ;
- *en plus* se place aussi entre deux pauses (4a). L'expression *en plus de* {SN / V-inf} peut être détachée en tête de P ou placée en fin de P sans pause (4b) ;
- *non plus* suit toujours une P négative ou la présuppose (5a). Il tend à suivre l'élément sur lequel il porte (5b) ;
- *même* précède toujours le SN sur lequel il porte (6a, b) ;
- *y compris* est limité au mouvement binaire sans coordonnant (7).

- (3)a Le plat principal {aussi₂ / également₂} a été servi en retard.
- (3)b *{Aussi₂ / Également₂} le plat principal a été servi en retard.
- (4)a Luc a pris du vin et a, {*aussi₂ / en plus}, bu un digestif.
- (4)b En plus du vin, Luc a pris un digestif. / Luc a pris un digestif en plus du vin.
- (5)a Luc n'a pas pris de dessert et Léa non plus.
- (5)b Il ne prend pas de dessert ni {de vin non plus / ?non plus de vin}.
- (5)c Il n'est pas rapide ni {efficace non plus / ?non plus efficace}.
- (6)a {Même le dessert / ?Le dessert même} était bon. / Luc a pris {même le dessert / *le dessert même}.
- (6)b Le dessert était acceptable {et même bon / ?et bon même}.
- (7) Luc a essayé tous les remèdes, y compris l'homéopathie. / Luc a rencontré ses amis, toi y compris.

Aussi₂ / également₂ / en plus excluent *pas* dans la P qui les précède ou dans celle qui les contient car c'est *non plus* qui fait un ajout négatif (8a). Seul *même* est acceptable après une P négative

(8b) et se combine aussi avec *pas*, qui accepte deux placements (8c, d). *Aussi₂* / *également₂* / *en plus* suivent aussi souvent une P où *pas* transforme les MAR restrictifs *exclusivement*, *juste₂*, *ne...que*, *rien que*, *seulement₁*, *simplement* en MAR additifs (9a, b). Tous les marqueurs sont compatibles avec l'interrogation (10a) et avec l'impératif (10b).

- (8a) *Luc n'a pas pris du vin ni aussi₂ un digestif. / *Luc n'a pas pris aussi₂ un digestif.
 (8b) Luc n'a pas pris de vin ni même de digestif.
 (8c) Il ne s'intéresse pas au dossier et n'a {même pas / ?pas même} jeté un coup d'œil au rapport.
 (8d) Il ne mange pas de fruits, {même pas / pas même} des pommes.
 (9a) Ce n'est pas {juste / qu' / rien qu' / seulement} un voisin, c'est {aussi₂ / également₂ / en plus} un ami.
 (9b) Il ne mange pas que des fruits secs, il mange {aussi₂ / également₂ / en plus} des fruits frais.
 (10a) Est-ce que Léa aussi₂ était là ? / Est-ce que même Léa était là ?
 (10b) Aide-le aussi₂. / Ne lui dis pas ça non plus.

Liste 1, mouvement unique avec présupposé

Aussi₂ [aussi₁ = 'au même degré'; aussi₃ = 'pour cette raison'], également₂ [également₁ = 'de façon égale'], en plus, même, non plus [contexte négatif]
 Même pas, pas même

Liste 2, mouvement binaire

Aussi₂, également₂, en plus, même, non plus
 Même pas, pas même
 Y compris

Sémantique

Un marqueur additif précise un ajout fait aux éléments de la P précédente ou, dans le mouvement unique, à un ensemble présupposé non exprimé mais connu de l'interlocuteur (1). L'élément ajouté est nouveau et parfois inattendu (2a, b); dans un mouvement complexe réservé à *en plus de*, l'ensemble enrichi est présupposé mais rappelé (3).

- (1) Léa a pris {aussi₂ / également₂ / en plus / même} du dessert.
 (2a) Il a pris du vin et {aussi₂ / en plus / même} un digestif.
 (2b) J'ai croisé toute la famille à la fête, et {aussi₂ / en plus / même} Léa.
 (3) [En plus de Léa]_{pp}, j'ai (aussi₂) croisé Luc. / J'ai croisé Luc [en plus de Léa]_{pp}.

Aussi₂ / *également₂* sont simplement additifs, alors que *en plus* donne l'idée d'exagération, d'un surplus, ce qui justifie sa valeur argumentative (**Intersections**). Tout en additionnant, *même* / *y compris* hiérarchisent car l'ajout est inattendu et devrait en principe être exclu (4a). Associé à la négation, *même* exclut de l'ensemble vide un élément pourtant attendu positif (4b).

- (4a) J'ai croisé toute la famille, {même / y compris} Léa. / Tous les élèves sont là, {même / y compris} Léa.
 (4b) Il n'a {même pas / pas même} regardé le rapport. / Je n'ai croisé personne, pas même un gardien.

Cas particulier

En plus de a un statut prépositionnel et introduit un SN ou un V-inf. Le groupe est généralement présupposé et accepte deux positions : intégré sans pause, il concurrence *avec* ou *et* s'il introduit un SN (1a); détaché en tête de P, il concurrence seulement *avec* s'il introduit un SN (1b).

- (1a) Luc a pris un digestif {en plus du / avec le / avec du / et du} vin. / Il est méchant {en plus d'être / et} bête.
 (1b) {En plus du / Avec le} vin, Luc a pris un digestif. / En plus d'être bête, il est méchant.

Intersections

Les MAR additifs sont fortement liés à l'argumentation et peuvent devenir des MD argumentatifs :

- *même*, qui ajoute un élément inattendu, est par nature argumentatif (1a) ; *même que* ajoute un argument qui renforce un reproche ou un compliment (1b) ;
- *en plus* concurrence parfois *de plus* pour ajouter un argument menant à la même conclusion et est alors souvent détaché (2a, b). Dans cet emploi, la P contenant *en plus* peut être négative (2c, d) ;
- *aussi*₃ détaché ajoute une conséquence naturelle (3) ;
- *en plus* et *aussi*₂ associé à un constituant réalisent un acte illocutoire expressif (surprise) (4).

(1)a Même Léa est venue hier. / Les invités sont tous venus, même Luc.

(1)b Il n'a rien dit. Même qu'il a voulu cacher son erreur.

(2)a C'est grave. {De / En} plus, il n'a rien dit.

(2)b Non seulement il refuse d'aider mais, en plus, il ne montre pas de compassion.

(2)c Il n'a pas seulement refusé d'aider, il n'a pas, en plus, montré la moindre compassion.

(2)d Il n'a pas acheté ça {?aussi₂ / *?également₂ / en plus} quand même !

(3) Il pleuvait, aussi₃, il a préféré partir.

(4) En plus ! / Du café en plus ! / Pas en plus ! / Lui aussi₂ ! / ?Aussi₂ !

Note. Dans le mouvement binaire, *et avec ça* / *en outre* concurrencent {*de* / *en*} plus pour l'ajout d'un argument menant à la même conclusion (5a). *Avec ça* permet aussi de réaliser un acte illocutoire (demande d'addition) (5b).

(5)a Il ne répond pas. {Avec ça / En outre / En plus}, il montre du mépris. / Il est laid et, avec ça, il pavane.

(5)b Et avec ça ?

5.2.4 La hiérarchie

Morphologie

Quelques MAR à valeur de hiérarchie ont la forme en *-ment* mais la morphologie est variée.

Distribution et compatibilités

Les MAR de hiérarchie sont mobiles dans leur groupe et sont associés aux catégories lexicales (N, V, ADJ, ADV) ou aux circonstants (1a-c). Ils acceptent deux types de fonctionnement :

- dans le mouvement unique, ils sont intégrés à la P (2a). Un GP de domaine détaché introduit par *comme* et contenant un N hyperonyme peut être présent en tête de P (2b). *Mais aussi* peut préciser les éléments comparés (2c) et est attendu si la hiérarchie n'est pas évidente (2d) ;
- dans le cadre du mouvement binaire, ils suivent une P dans un groupe détaché ou coordonné par *et* (3a, b).

(1)a Il écrit parfois, {notamment des vers / des vers notamment}. / Il aide {surtout ses amis / ses amis surtout}.

(1)b Léa est efficace, {et surtout rapide / et rapide surtout}.

(1)c Léa travaille {surtout le soir / le soir surtout}.

(2)a Léa boit {?en particulier / surtout} du lait. / Léa travaille surtout le soir.

(2)b (Comme fruits), Luc mange {en particulier / principalement / surtout} des oranges.

(2)c ?Léa est surtout efficace. / Léa est surtout efficace mais aussi consciencieuse.

(2)d ?Léa écoute surtout. / Léa écoute surtout mais elle décide aussi.

(3)a Il mange des fruits, (et) {en particulier / principalement / surtout} des pommes.

(3)b J'apprécie mes amis, surtout Luc. / Il aide ses connaissances et surtout ses amis.

Dans le mouvement unique, ils sont naturellement peu compatibles avec la négation, qui peut cependant suivre *surtout* (4a) ; détachés, ils peuvent suivre une P négative (4b) et *pas* est parfois

répété avec *surtout* (4c) ; *encore moins* ne suit qu'une P négative (4d). L'impératif est acceptable ainsi que l'interrogation, cependant réservée au mouvement unique (5a, b).

- (4a) Je ne veux {*en particulier / *principalement / surtout} pas {de / des} pommes.
 (4b) Je ne veux pas de fruits {et en particulier / surtout} des poires. / Je n'irai pas, surtout avec lui.
 (4c) Je ne veux pas de fruits, et {*en particulier / surtout} pas de poires. / Je n'irai pas, surtout pas avec lui.
 (4d) Je ne veux pas de pommes, encore moins des poires.
 (5a) Écoute {?en particulier / ?notamment / particulièrement / principalement / surtout} la fin.
 (5b) Manges-tu {?en particulier / ?particulièrement / principalement / surtout} des fruits ?

Liste 1 et liste 2

Avant tout, en particulier, essentiellement, notamment, principalement, spécialement, surtout
 Encore moins, surtout pas [après P négative]

Sémantique

Un MAR de hiérarchie cible un élément et le situe par rapport à d'autres. Comme pour l'exception, le statut particulier du N, qui entre souvent dans une relation hyperonyme-hyponyme ou partie-tout, se manifeste à nouveau : la hiérarchisation est déjà orientée et le mouvement unique sans expression de l'élément inférieur est fréquent. Les MAR utilisés sont aussi nombreux :

- *avant tout*, *essentiellement*, *principalement* et *surtout* sont d'un usage général. Le mouvement peut être unique (1a), enrichi par un ajout (co-hyponyme, autre partie) (1b) ou encore par un hyperonyme détaché en tête de P et introduit par *comme* (1c). Il peut aussi être binaire (1d) ;
- *notamment*, *particulièrement*, *en particulier* privilégient le mouvement énonciatif binaire qui exprime l'hyperonyme puis sélectionne des hyponymes (2a) et le mouvement unique est peu acceptable (2b). Un GP de domaine détaché introduit par *comme* pour dénoter l'hyperonyme est peu acceptable (2c) ;
- *surtout pas* accepte les deux mouvements énonciatifs et exclut des éléments (3a, b). Dans le mouvement binaire, l'hyponyme est précisé ;
- *encore moins* exige un mouvement binaire après une P négative et hiérarchise tout en ajoutant un SN de même niveau (co-hyponyme) (4a, b).

- (1a) Luc mange {avant tout / essentiellement / principalement} des pommes. / Luc a surtout mal au dos.
 (1b) Luc mange surtout des pommes mais aussi des poires. / Luc a surtout mal au dos mais aussi à la tête.
 (1c) Comme fruits, Luc mange {avant tout / essentiellement / principalement / surtout} des oranges.
 (1d) Luc mange des fruits mais {avant tout / essentiellement / principalement / surtout} des pommes.
 (2a) Il mange des fruits, (et) {notamment / particulièrement / en particulier} des pommes.
 (2b) ?Luc mange {notamment / particulièrement / en particulier} des pommes.
 (2c) ?Comme fruits, Luc mange {notamment / particulièrement / en particulier} des oranges.
 (3a) Je ne veux surtout pas {des / de} pommes.
 (3b) Je ne veux pas de fruits, (et) surtout pas de pommes.
 (4a) Je ne veux pas de poires, (et) encore moins des pommes.
 (4b) ?Je veux encore moins des pommes.

Les catégories autres que le N privilégient *surtout* / *avant tout* et les deux éléments hiérarchisés sont souvent présents : dans le mouvement unique, *mais aussi* précise l'élément inférieur pourtant facultatif (5a-c) ; dans le mouvement binaire, *surtout* / *avant tout* sont nécessaires dans le groupe détaché (6a, b).

- (5a) Léa écoute surtout mais surveille aussi les gestes. / ?Léa écoute surtout.
 (5b) Léa est surtout discrète mais aussi efficace. / ?Léa est surtout discrète.
 (5c) Léa agit surtout discrètement mais aussi efficacement. / ?Elle agit surtout discrètement.

- (6)a Léa est aimable et surtout accueillante. / Léa est attentive et surtout écoute.
 (6)b Léa répond vite et surtout clairement. / Il agit discrètement et surtout efficacement.

Intersections

Les MAR de hiérarchie ont des correspondants dans d'autres catégories :

- *surtout* est un MD. Détaché dans une P coordonnée, c'est un MD argumentatif qui hiérarchise des arguments menant à la même conclusion (1a); partie d'un groupe subordinant, il introduit l'argument décisif qui évite de mentionner les autres (1b); détaché avec l'impératif ou *que-P*, il hiérarchise les demandes (1c, d);
- *particulièrement₂* est un SPÉC-de-quantité avec l'ADJ et accepte la négation (2).
 - (1)a Je n'en veux pas. C'est cher et surtout, je ne saurais quoi en faire.
 - (1)b Je ne vais pas y aller, surtout que j'ai rien promis.
 - (1)c {En particulier / ?Notamment / ?Particulièrement / *Principalement / Surtout}, écoute la fin.
 - (1)d Surtout, qu'il écoute bien la fin.
 - (2) Luc est particulièrement₂ mécontent. / Il n'est pas particulièrement₂ heureux de cela.

5.2.5 La précision

Morphologie et spécifieurs

Deux MAR de précision, *exactement₂* et *précisément₂*, ont pour source un ADV en *-ment*, ce qui explique qu'ils soient gradables par des SPÉC-de-quantité (1). Il existe aussi une forme adjectivale (*juste₃*) et une autre d'origine nominale (*pile*).

- (1) Ils sont très exactement₂ six. / Il est très précisément₂ deux heures.

Distribution et compatibilités

Les MAR de précision ont une forte affinité avec le PRÉDÉT numéral, sont généralement mobiles dans leur groupe et acceptent le mouvement énonciatif simple (1a) et double (1b). Cependant, *juste₃* est particulier car il tend à suivre le SN ou le PRÉDÉT, ce qui le distingue de *juste₂* restrictif (1c).

- (1)a J'ai croisé {exactement₂ six enfants / six enfants exactement₂}.
 (1)b Ils sont nombreux, {exactement₂ six / six exactement₂}.
 (1)c Ils ont eu plusieurs enfants, {?juste₃ dix / dix juste₃}.

Seuls *exactement₂*, *précisément₂* peuvent suivre la négation et le groupe marque alors l'approximation (2a). Tous les MAR sont compatibles avec l'impératif (2b) et aussi avec l'interrogation mais seulement dans le cadre du mouvement unique (2c). Ils répondent à une P-inter contenant un numéral (2d). La valeur de précision étant souvent associée à celle d'identité, de conformité à une annonce, le groupe contenant le MAR est souvent clivé au moyen *c'est*, marqueur de présupposition (3a-c).

- (2)a Il n'était pas exactement₂ minuit. / *Il n'était pas pile minuit.
 (2)b Prends exactement₂ six kilos de farine. / Prends de la farine, exactement₂ six kilos.
 (2)c Sont-ils {exactement₂ vingt / ?juste₃ vingt / vingt juste₃} ?
 (2)d A – Sont-ils vingt comme prévu ? B – Exactement₂. / ?Précisément₂.
 (3)a Il avait dit qu'il irait et c'est très {exactement₂ / précisément₂} ce qui est arrivé.
 (3)b A – Il risque de pleuvoir. B – C'est {très exactement₂ / très précisément₂} ce que je pense.
 (3)c A – Je sors ramasser des escargots. B – C'est précisément le temps pour ça : il pleut.

Liste 1, mouvement unique

Exactement₂, juste₃ [≠juste₁, ADV; ≠juste₂, MAR restrictif 'seulement'; ≠tout juste₄, MAR d'approximation 'à peine'; ≠juste₅, MAR de concordance], pile [temps], précisément₂

Liste 2, mouvement binaire

Exactement₂, juste₃

Sémantique

Les marqueurs de précision confirment avant tout la justesse d'une quantification (1a). Ils portent surtout sur les PRÉDÉT du SN mais parfois aussi sur la notion lexicale (1b). Ils sont fréquents dans des schémas équatifs contenant deux pronoms anaphoriques (*P et c'est ce que-P*) (1c).

- (1)a Ils sont exactement₂ six. / Ils sont six exactement₂.
 (1)b Il est devenu exactement le sosie de ce chanteur.
 (1)c Il m'avait dit dix euros et c'est {exactement₂ / juste₃ / très précisément₂} ce que j'ai payé.

Intersections

Juste₃ est compatible avec les V-spéc aspectuels *aller* (sauf au présent) et *venir* (1a, b), ce qui le distingue de *exactement₂ / précisément₂* (1c) mais lui donne aussi des concurrents inattendus avec *venir* :

- *seulement₁*, seul MAR restrictif à accepter cette cooccurrence (2a-c) ;
- *tout juste₄ et à peine*, deux MAR d'approximation (2d).

Au lieu de multiplier les lexies, il est tentant d'expliquer la quasi-synonymie locale par l'apport de ces MAR au sémantisme des deux V-spéc, qui indiquent un intervalle quasi nul entre le repère et la borne repérée. En restreignant encore l'intervalle, *seulement₁* apporte l'idée de précision ; en indiquant que la mise en place de la borne d'ouverture repérée n'est pas encore assurée, *tout juste₄ et à peine* précisent qu'un intervalle entre cette borne et le repère est clairement exclu.

- (1)a A –Est-ce que Léa est partie ? B –*Non, elle va juste₃ partir. / Oui, elle vient juste₃ de partir.
 (1)b A –Est-ce que Léa était partie ? B –Non, elle allait juste₃ partir. / Oui, elle venait juste₃ de partir.
 (1)c A –Est-ce que Léa est partie ? B –*Oui, elle vient exactement₂ de partir.
 (2)a A –Est-ce que Léa est arrivée ? B –Elle vient {juste₃ / seulement₁} d'arriver.
 (2)b Léa vient seulement₁ d'arriver. / *Léa va seulement₁ arriver.
 (2)c *Léa {ne vient que / vient exclusivement} d'arriver.
 (2)d Léa vient {juste₃ / tout juste₄ / à peine} d'arriver.

Exactement₂ et précisément₂ sont issus des prédicats₂ *exactement₁ et précisément₁*, dont l'ARG est un prédicat₁ du type *parler / décrire / répondre* (3a). En l'absence du prédicat₁, ils deviennent des MAR et le pont sémantique est évident (3b). Dans certains emplois détachés, l'analyse est incertaine car le prédicat₁ est récupérable (3c).

- (3)a Il a répondu très {exactement₁ / précisément₁}.
 (3)b Ils sont {exactement₂ trois / très précisément₂ douze}.
 (3)c Ils sont une vingtaine, (plus) exactement dix-neuf. ['Pour parler exactement₁...']

Exactement₃ est un MD qui réalise un acte illocutoire et dénote un degré d'accord total. Il est encore proche de *exactement₂* et concurrence les formes adjectivales *exact / juste* (4a-c).

- (4)a A –Il a sans doute attrapé la balle de la main gauche. B –Exactement₃. / (C'est) exact. / (C'est) juste.
 (4)b A –Il gagne environ dix dollars de l'heure. B –Exactement₃. / (C'est) exact. / ?(C'est) juste.
 (4)c A –Je crois que Luc a perdu. B –Exactement₃. / (Tout) juste, mon cher.

5.2.6 L'approximation

Morphologie et spécifieurs

Les MAR d'approximation sont généralement des mots et ils ont des sources variées : *approximativement* est gradable parce qu'il a une origine adverbiale (1) ; *tout juste*₄ est une locution à base adjectivale ; *disons* est une forme verbale impérative... Il existe cependant quelques GP comme *au {moins / plus}*.

- (1) Ils sont très approximativement vingt.

Distribution et compatibilités

Un MAR d'approximation a des distributions variées : il précède ou suit le SN mais est incompatible avec certains PRÉDÉT (1a) ; il suit le V ou entre dans le SV (1b) ; il précède en général l'ADJ et l'ADV (1c) ; *presque* peut précéder quelques SPÉC-de-quantité (1d). Le MAR d'approximation accepte le mouvement unique (1a-d) et le mouvement binaire (2a, b), surprenant avec le V (2c). *Quelque*₂ est traité dans les **Cas particuliers**.

- (1a) C'est {presque un château / un château presque}. / J'ai aidé {au moins dix enfants / dix enfants au moins}.
 (1b) Il dort {à peine / presque}. / Il a {à peine / presque} dormi.
 (1c) Il est {à peine conscient / ?conscient à peine}. / Il signe {presque machinalement / ?machinalement presque}.
 (1d) Il mange presque {assez / trop}.
 (2a) Ils sont nombreux, vingt {à peu près / au moins}.
 (2b) C'est une belle demeure, {presque un château / un château presque}.
 (2c) ?Il se repose, (et) dort presque. / ?Il avance, (et) court presque.

Le MAR d'approximation entre difficilement dans une P négative (3a) sauf s'il annule l'approximation d'une P positive (3b) mais *presque* peut précéder *pas*, sauf devant un PRÉDÉT numéral (3c). L'interrogation est parfois acceptable (4a), l'impératif l'est en général (4b). Dans le cadre du mouvement binaire, le MAR d'approximation peut suivre une P négative mais doit respecter une certaine orientation (5a, b).

- (3a) *Ils ne sont pas {à peu près / au moins / au plus} vingt.
 (3b) A –Ils sont à peu près dix. B –Mais non, il ne sont pas à peu près dix, ils sont dix.
 (3c) Il n'est presque pas fatigué. / *Ils ne sont presque pas cent.
 (4a) Sont-ils {?à peu près / au moins / *au plus / *bien₂} dix ?
 (4b) Prends {à peu près / au moins / au plus / environ} vingt feuilles.
 (5a) Ils ne sont pas nombreux, {*au moins / au plus / environ / presque} six. / Il n'est pas loin, au plus dix pas.
 (5b) Les visites ne sont pas rares, {au moins / *au plus / environ / presque} six par jour.

Liste 1. À peu près, approximativement, disons, en gros, grosso modo, environ, globalement, mettons, plus ou moins

À peine, pas tout à fait, pratiquement, presque, tout juste₄ [#juste₁, ADV ; #juste₂, MAR restrictif 'seulement' ; #juste₃, MAR de précision ; #juste₅, MAR de concordance] [seuil non atteint]

(Au) maximum, (tout) au plus [limite maximale]

Au moins₁, bien₂ ['au moins' avec un numéral] [limite minimale]

Liste 2. À peu près, approximativement, disons, en gros, grosso modo, environ, mettons

Au moins₁, toujours₃ [limite minimale après débat ; #toujours₁ 'en permanence' ; #toujours₂ 'encore']

À peine, (au) maximum, au plus ; presque

Sémantique

Le MAR d'approximation est l'antonyme du marqueur de précision mais il est plus complexe :

- il porte sur les notions ou la quantification. La plupart des marqueurs portent sur les notions lexicales (1a, b) ou sur le quantifieur du N, y compris parfois l'indéfini *quelques*, et donc sur un type précis de PRÉDÉT (2a). *Environ* porte seulement sur ces PRÉDÉT quantifieurs et sur les N-spéc quantifieurs apparentés (2b) ;

- (1)a À peu près {droit / correctement} / Une réponse {à peine / presque / tout juste₄ / pas tout à fait} correcte
 (1)b Luc {bouge / comprend} à peine. / Il est {à peu près / presque} adolescent. / C'est presque un château.
 (2)a Luc a lu presque vingt pages. / Ils sont {à peine / au moins / au plus / tout juste₄} vingt. / Luc a lu à peine quelques pages.
 (2)b Luc a lu {environ vingt pages / vingt pages environ}. / Il a écrit environ un millier de pages sur ce sujet.

- le MAR indique si l'écart concerne un surplus ou un manque et peut mesurer l'écart. Les faits sont surtout clairs avec la quantification : *à peu près / environ* ne précisent pas si l'écart est important ni s'il concerne un surplus ou un manque (3a) ; *au minimum / au moins* indiquent que le seuil est sans doute dépassé (3b) ; *au plus / au maximum* précisent que le seuil ne peut être dépassé (3c) ; *à peine* indique qu'il n'est sans doute pas atteint (3d) ; *presque* précise qu'il n'est pas tout à fait atteint (3e). Dans le mouvement unique et en contexte assertif, qui peut correspondre à une réponse, tous les MAR sont acceptables (4a, b), mais une P interrogative exige un MAR d'approximation dénotant un surplus (4c). Dans le mouvement binaire, où une orientation est donnée (parfois dans une réponse contenant *oui / non*), les incompatibilités sont marquées : si le seuil est élevé, les MAR indiquant un nombre inférieur (*à peine, au plus*) sont exclus (4d, e) ; si le seuil est faible, les MAR indiquant un nombre supérieur (*au minimum / au moins*) ainsi que *presque* sont exclus (4f, g). Des contraintes voisines se retrouvent avec les notions lexicales contenant une idée de nombre (5a, b).

- (3)a Ils sont {à peu près / environ} cent.
 (3)b Ils sont {au minimum / au moins} cent. / Ils sont au moins cent, peut-être cent vingt.
 (3)c Ils sont {au plus cent / cent au maximum}.
 (3)d Ils sont à peine cent.
 (3)e Ils sont presque {cent / *cinq}.
 (4)a Ils sont {à peine / au minimum / au moins / au plus / environ / presque} vingt .
 (4)b A –Sont-ils nombreux ? B –{À peine / Au minimum / Au moins / Au plus / Environ / Presque} vingt .
 (4)c Sont-ils {*à peine / ??au minimum / au moins / *au plus / ?environ / *presque} vingt ?
 (4)d Ils sont nombreux, {*à peine / au minimum / au moins / *au plus / environ / presque} cent.
 (4)e A –Sont-ils nombreux ? B –Oui, {*à peine / au minimum / au moins / *au plus / environ / presque} vingt.
 (4)f Ils ne sont pas nombreux, {à peine / *au minimum / *au moins / au plus / environ / *presque} vingt.
 (4)g A –Sont-ils nombreux ? B –Non, {à peine / *au minimum / *au moins / au plus / environ / *presque} vingt.
 (5)a Il est assez âgé, {*à peine / au moins / *au plus / presque} adolescent.
 (5)b Il est peu âgé, {à peine / *au moins / ?au plus / ?presque} adolescent.

Cas particuliers

Plusieurs GP formés de PRÉP à valeur locative marquent aussi l'approximation avec les nombres (numéraux, fractions...). *Dans les PRÉDÉT N et dans les environs de SN*, interdits comme sujets, concurrencent *environ* (1) ; *près de PRÉDÉT N*, compatible avec d'autres PRÉP, fixe le seuil maximal mais laisse un écart imprécis (2) ; *entre PRÉDÉT et PRÉDÉT, (de) PRÉDÉT à PRÉDÉT* fixent la limite minimale et maximale (3a-c) ; *jusqu'à PRÉDÉT N*, difficile en position sujet, fixe une limite maximale qui n'est pas toujours atteinte mais laisse la différence imprécise (4).

- (1) Ça coûte dans les {cent euros / ?trois fois plus}. / *Dans les mille euros sont prévus.

- (2) Ça coûte près de cent euros. / Près de mille fans étaient là. / On s'attend à près de mille fans.
- (3a) Entre huit cents et mille euros sont prévus. / Il a perdu entre la moitié et le tiers de ses biens.
- (3b) Cela coûte de huit cents à mille euros. / De huit cents à mille euros sont nécessaires.
- (3c) Il est entré entre cinq et six heures. / *Il a retardé son départ à entre cinq et six heures.
- (4) Cela peut coûter jusqu'à mille euros. / ?Jusqu'à mille personnes sont venues.

Il existe d'autres MAR d'approximation : *quelque*₂ devant un PRÉDÉT quantifieur dans un mouvement unique (5a) ; *comme* placé devant un SN ou un ADJ quand les traits définitoires sont incertains (5b) ; *grossièrement, péniblement, sommairement* dans certains emplois. Des groupes figés sont aussi disponibles : *entre guillemets, un truc comme ça*, réservés aux notions lexicales (5c) ; *je sais pas / on peut dire...*, dont l'emploi est plus large (5d).

- (5a) J'ai croisé {quelque dix enfants / *dix enfants quelque}. / *Ils sont nombreux, quelque dix.
- (5b) Je voyais comme un nuage. / Luc était comme figé.
- (5c) C'était, entre guillemets, une victoire. / Il a planté un sapin ou un truc comme ça.
- (5d) Il étaient je sais pas vingt ou peut-être plus.

Intersections

Avec les SN, *presque* est proche des MAR exceptifs : comme eux, il indique un léger manque par rapport au seuil et est souvent associé à TOUT (pronom ou PRÉDÉT) mais la partie exclue n'est pas toujours précisée. Dans cette zone, il concurrence à *quelques N près*, qui peut être antéposé (1).

- (1) Il a résolu presque tous les problèmes. / À quelques sous près, il a payé ses dettes.

Les MAR d'approximation ont divers correspondants de nature pragmatique :

- *au moins*₂ est un MD argumentatif qui concurrence *toujours*₃ et la P exprime une satisfaction minimale et suffisante (2a, b). Il peut faire un reproche avec l'impératif (2c) ;
- *à peine, au moins, au plus* précisent le degré d'accord sur une quantité (3a). La lexie est identique ou du moins très proche et ce ne sont peut-être pas des MD même s'ils permettent de réaliser un acte illocutoire : la P est reconstituable (3b) ;
- *au moins*₃ exprime une satisfaction minimale (4) ;
- *si au moins* exprime un souhait minimal et concurrence *pourvu que / si seulement* (5).

- (2a) Il a récupéré son permis. C'est {au moins₂ / toujours₃} ça de pris.
- (2b) On n'a rien appris mais on a {au moins₂ / toujours₃} vu Léa. / Il a perdu mais il a {au moins₂ / toujours₃} tenté.
- (2c) Écoute-le au moins₂.
- (3a) A –Il gagne environ dix dollars de l'heure. B –À peine. / Au moins. / (Tout) au plus. / Maximum.
- (3b) A –Il gagne environ dix dollars de l'heure. B –(D'accord mais il gagne cela) au moins.
- (4) A –Il vient demain. B –Au moins₃ !
- (5) Si {au moins / seulement} il pouvait venir ! / ≈Pourvu qu'il vienne !

5.2.7 La concordance fortuite

Morphologie et spécifieurs

Les deux MAR de concordance fortuite *justement*₂ et *précisément*₃ ont la forme en *-ment* mais la forme adjectivale *juste*₅ concurrence parfois *justement*₂. Ils sont difficilement gradables.

Distribution et compatibilités

*Justement*₂, *précisément*₃ sont toujours placés dans la seconde partie d'un mouvement énonciatif binaire où ils sont mobiles et détachables s'ils sont en position initiale (1a-d). *Juste*₅, plus rare, est réservé aux emplois postposés (1e). Tous sont évidemment incompatibles avec l'interrogation (2a) et avec l'impératif (2b). Ils peuvent être clivés avec un autre constituant (3a, b).

- (1)a J'espérais le voir et {justement₂ / précisément₃} il était là.
 (1)b J'espérais le voir et il était là {justement₂ / ?précisément₃}.
 (1)c J'espérais le voir et, {justement₂ / précisément₃}, il était là.
 (1)d J'espérais le voir et {*juste₅ il était là / il était là juste₅}.
 (2)a *Il voulait voir Léa. Est-ce qu'elle était {justement₂ / précisément₃} là ?
 (2)b *Avance justement₂.
 (3)a Je voulais rencontrer Léa et c'est {justement₂ / précisément₃} elle qui était là.
 (3)b *Je voulais rencontrer Léa et c'est {justement₂ / précisément₃} qu'elle était là.

Liste 2. Justement₂ [≠justement₁, *ADV de manière* 'avec {raison / justice / justesse}']
 Précisément₃ [≠précisément₁, *ADV de manière* ; ≠précisément₂, *MAR de précision*]
 Juste₅ [≠juste₁, *ADV* 'avec justesse' ; ≠juste₂, *MAR restrictif* 'seulement' ; ≠juste₃, *MAR de précision* ; ≠tout juste₄, *MAR d'approximation*]

Sémantique

Les MAR de concordance signalent que la réalité est déjà conforme au contenu des mots ou s'adapte tout à coup à eux ('comme par hasard'). En conséquence, le mouvement énonciatif est toujours binaire (1a-c) et il est souvent le fait de deux énonciateurs (2a-c).

- (1)a Il craignait cette maladie, et c'est {justement₂ / précisément₃} elle qui l'a atteint.
 (1)b J'espérais le voir et {*juste₅ / justement₂ / précisément₃} il était là.
 (1)c J'espérais le voir et c'est {justement₂ / précisément₃} lui qui était là.
 (2)a A –J'aimerais bien voir Luc.
 B –{Justement₂ / Précisément₃}, il est là. / {Justement₂ / Précisément₃}, le voilà. / Ah ben le voilà {juste₅ / justement₂ / précisément₃}. / C'est {justement₂ / précisément₃} lui qui est là.
 (2)b A –Il risque de pleuvoir.
 B –Je pensais {justement₂ / précisément₃} à ça. / C'est {justement₂ / précisément₃} ce à quoi je pensais.
 (2)c A –Je sors voir s'il y a des escargots. B –C'est {justement₂ / précisément₃} le temps pour ça : il pleut.

Intersections

La concordance fortuite est réservée au double mouvement mais ce mouvement ne suffit pas pour imposer la valeur de concordance : la valeur de précision semble s'imposer là où le nombre est repris au moyen de *ce que* dans un schéma équatif (5.2.5). Dans ces emplois, *précisément* est compatible avec *très* et en concurrence avec *exactement*₂, ce qui suggère que la lexie en cause est *précisément*₂, alors que *justement* reste non gradable et semble demeurer un MAR de concordance fortuite (1a). *Comme par hasard* marque clairement la concordance fortuite (1b).

- (1)a Il m'a facturé dix euros et c'est {précisément₂ / très précisément₂ / ?précisément₃ / justement₂ / exactement₂ / très exactement₂} ce que j'avais.
 (1)b Il avait dit dix euros et comme par hasard c'est {?précisément₂ / très précisément₂ / ?précisément₃ / justement₂ / exactement / très exactement₂} ce que j'ai payé.

*Justement*₃ et *précisément*₄ sont des MD argumentatifs qui inversent la conclusion d'un argument ('à plus forte raison / au contraire'). Ils sont compatibles avec l'impératif (2).

- (2) A –J'y vais pas, il pleut.
 B –Justement₃, c'est le temps. / {Justement₃ / Précisément₄}, vas-y. Il n'y aura personne.

5.3 Bilan sur les marqueurs d'ajustement référentiel

Finalement, les comportements aussi bien que les traits sémantiques exigent la création de la catégorie des MAR, qui ne sont ni des PRÉP ni des ADV, même si une intersection est possible pour les MAR de concordance, de précision et d'approximation. Cette catégorie est riche, homogène, et pourtant organisée en types, dont la plupart acceptent un mouvement binaire.

Devant l'évidence que les MAR ne sont pas des ADV et ont un rôle particulier, il est tentant de les aborder dans le domaine de la pragmatique et de les considérer comme des marqueurs discursifs (MD). Plusieurs MAR ont effectivement des correspondants parmi les MD : ils sont parfois argumentatifs, car ils s'appuient sur un présupposé et indiquent si la réalité est conforme ou n'est pas conforme à l'attente ; ils accomplissent un acte illocutoire en donnant le degré d'accord ; ils accomplissent un acte illocutoire expressif en indiquant la satisfaction ou l'insatisfaction face à la quantité... Nous posons pourtant que les MAR ont un rôle et un statut indépendants et ont au départ une valeur référentielle quantitative propre et que les emplois pragmatiques sont souvent dérivés et issus de leur valeur référentielle. Ces emplois pragmatiques sont caractérisés en syntaxe : ils sont souvent détachés, peu intégrés à la P ou font seuls un énoncé.

6. CONCLUSION

L'approche sémantique modulaire permet de regrouper dans un chapitre unique un ensemble d'éléments laissés en suspens lors de l'étude de la zone lexicale (N, V, ADJ, ADV). Cet ensemble est dispersé dans les grammaires ou intégré dans une vaste zone adverbiale qui contient toutes sortes de mots invariables, dits « adverbess » de quantité, de temps et de lieu... Cet amalgame se comprend dans la grammaire scolaire ou traditionnelle, centrée sur la morphologie et l'orthographe, mais paraît indéfendable dans des courants plus récents, dont la base est syntaxique et parfois sémantique. Un tel laxisme surprend et une autre organisation s'impose, qui s'appuie sur les comportements syntaxiques et tente de les expliquer par la sémantique.

L'organisation générale s'est faite en deux temps. D'abord, il a été posé que les ADV constituent une catégorie lexicale bien caractérisée tant en syntaxe qu'en sémantique : ce sont des notions prédicats (prédicats²) voisines des trois autres catégories lexicales (N, V, ADJ) mais aussi différentes. Ensuite, les éléments dits « adverbess » à tort ont été regroupés dans ce module référentiel car ils portent les traits /REPÈRE, QUANTITÉ/ et servent donc à construire la référence. À l'intérieur de ce module, ils peuvent être regroupés dans un même chapitre car ils sont différents des marques de référence attachées au N et au V : ils sont généralement facultatifs du point de vue grammatical, compatibles avec plusieurs catégories lexicales, moins intégrés et plus mobiles.

Ainsi sont récupérés la plupart des éléments négligés avant ce chapitre. Ils sont trop variés pour former un système global mais au moins deux ensembles sont attendus : le premier contient les éléments qui portent le trait /REPÈRE/ et regroupe les compléments circonstanciels (ou circonstants), qui englobent les « adverbess » de temps et de lieu, les GP ou P subordonnées circonstancielles (2.) ; le second porte sur une zone complémentaire attendue, celle des marqueurs portant le trait /QUANTITÉ/, qui quantifient ou intensifient (3.).

Il a cependant fallu créer deux autres ensembles pour expliquer certaines propriétés syntaxiques : l'un concerne la zone temporelle, qui contient en particulier des marqueurs qui combinent le

repérage et la quantité (4.); l'autre représente une catégorie nouvelle, celle des marqueurs d'ajustement référentiel, qui ont un fonctionnement syntaxique particulier et un rôle sémantique propre, celui de préciser les opérations de référence (5.).